

Les utopies locales au cœur de la transition des territoires

Mélanie Maniez

▶ To cite this version:

Mélanie Maniez. Les utopies locales au cœur de la transition des territoires. Géographie. 2022. dumas-03857812

HAL Id: dumas-03857812 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03857812

Submitted on 17 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES UTOPIES LOCALES AU CŒUR DE LA TRANSITION DES TERRITOIRES

Mélanie MANIEZ

Mémoire de Master 2 Géographie Aménagement Environnement Développement - parcours Tourisme Innovation Transition

Sous la direction de Nicolas SENIL

Année universitaire 2021-2022

LES UTOPIES LOCALES AU CŒUR DE LA TRANSITION DES TERRITOIRES

« Est-ce là utopie ? Mais une carte du monde ne faisant pas mention du royaume d'Utopie ne mérite même pas un coup d'œil, car elle laisse à l'écart le seul pays où l'humanité finit toujours par aborder. Et quand elle y aborde, elle regarde à la ronde, et, découvrant un pays meilleur, elle cargue ses voiles. Le progrès c'est la réalisation des utopies »

Oscar Wilde, *L'Âme humaine* (1981)

« J'ai toujours cru que celui qui sème des utopies récolte des réalités »

Carlo Petrini

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon maître de mémoire, Nicolas Senil, pour sa sérénité, son suivi et ses conseils qui m'ont permis de mener à bien ce travail de recherche. Sa connaissance du territoire des Grands Causses a été précieuse pour ancrer mon sujet au sein d'un contexte local.

Je remercie Philippe Bourdeau, responsable du Master 2 GAED - TIT, pour l'opportunité qu'il m'a donnée de clôturer mon cursus au travers d'une formation aussi riche, tant sur le plan universitaire, professionnel, que personnel. J'ai pu compter sur sa bienveillance, son écoute et son ouverture d'esprit, quant au choix de mon stage et de mon sujet de mémoire.

Plus largement, j'adresse mes remerciements à l'ensemble des enseignant.e.s et intervenant.e.s de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble, qui ont su transmettre leurs savoirs avec passion, me permettant d'enrichir et d'élargir ma réflexion.

Merci à Denis Cabiron, pour son accueil au sein du tiers-lieu Pingpong, à Millau, dans le cadre de ma mission de service civique. La confiance, la liberté et le temps, qu'il m'a accordés, ont été déterminants pour accomplir cet exercice de recherche. De même, j'ai pu profiter d'un intéressant réseau d'acteurs.

J'ai aussi à cœur de remercier les utopistes du territoire des Grands Causses, et plus particulièrement ceux que j'ai rencontrés. Le partage de leur vécu, de leurs expériences et visions, a été considérable dans le cadre de ce rendu. Je salue leur volonté et aptitude à rendre concrètes les utopies.

Je souhaite remercier l'ensemble de mes ami.e.s et camarades étudiant.e.s qui le sont devenu.e.s; ils sauront se reconnaître. Une pensée particulière pour Anne-Laure, complice, source de motivation et d'inspiration, depuis notre première année de licence au sein de l'ex-Institut de Géographie Alpine. À tout moment, je remercie aussi Ludivine, partenaire de nos longs et périlleux voyages en train. Merci à Hélène, dont la passion contagieuse pour les tiers-lieux signe cette dernière année de master.

Je remercie aussi mes collègues du Parc national des Cévennes, qui m'ont amicalement supporté jusqu'au dernier jour de la rédaction de ce mémoire.

Enfin, mes remerciements vont à ma famille, ou plutôt aux Tuchuss, pour leur soutien à toute épreuve, et à toute heure du jour et de la nuit. Merci de croire en mes projets, même s'ils semblent parfois relever de l'utopie.

Merci à Vivien, pour sa présence, et surtout sa patience.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry

AVANT-PROPOS

Ce mémoire est le fruit d'un travail de recherche mené à l'occasion de ma dernière année de master Géographie Aménagement Environnement Développement - parcours Tourisme Innovation Transition, au sein de l'IUGA-UGA. S'il marque l'aboutissement de mon cursus universitaire, il représente également une porte d'entrée vers mon parcours professionnel à venir.

Le sujet choisi - celui des utopies locales, dans un contexte de transition territoriale - fait écho à une réflexion personnelle à laquelle il m'importait d'apporter des éléments de réponse, et ce au service de mes projets futurs. Tout d'abord, le concept d'utopie a su retenir mon attention, quant à sa faculté de stimuler l'imagination, de penser l'impossible, pour finalement le rendre possible. Aussi, je possède une certaine fascination pour toutes ces expérimentations qui éclosent au sein de territoires variés, en réponse à des besoins ressentis à l'échelle locale, et face à un système dit conventionnel - lequel est ainsi remis en question. De même, les acteurs à l'origine de ces initiatives m'intriguent. Quant à la notion de transition, il m'intéresse d'en définir les contours afin de m'en saisir et d'en devenir plus amplement actrice. Dans ce contexte, l'innovation sociale, et plus particulièrement sa capacité transformative, m'est apparue pertinente pour apporter des éclaircissements à mes diverses interrogations.

Enfin, cet exercice de recherche s'inscrit dans le cadre d'une mission de service civique, réalisée au sein du tiers lieu Pingpong à Millau (12). Il s'agissait, entre autres, de participer au développement du projet alimentaire de la structure, et ce au travers des questions de (re)localisation de l'alimentation, mais aussi de mutualisation et de coopération des acteurs locaux, au sein d'un espace hybride.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	6
AVANT-PROPOS	8
SOMMAIRE	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
Contexte de la recherche	11
Problématique, hypothèse et résultats attendus	11
Appareil conceptuel	12
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	20
Terrain d'étude	22
Organisation du mémoire	25
PARTIE 1 : DE L'UTOPIE À LA TRANSITION TERRITORIALE, DÉTOUR PAR L'INNOVATIO	N
SOCIALE	26
Introduction de la partie 1	27
Chapitre 1 : Cadre théorique de l'innovation sociale	28
Chapitre 2 : Approche de la transition des territoires	47
CONCLUSION DE LA PARTIE 1	75
PARTIE 2: LES GRANDS CAUSSES, ENTRE UTOPIES ET TRANSITION TERRITORIALE	76
Introduction de la partie 2	77
Chapitre 3 : Les Grands Causses, terre d'utopies	78
Chapitre 4 : Les Grands Causses, territoire en transition	106
CONCLUSION DE LA PARTIE 2	122
CONCLUSION GÉNÉRALE	123
Synthèse des résultats	124
RETOUR SUR HYPOTHÈSE	126
APPORTS ET LIMITES DE LA RECHERCHE	127
PISTES DE RÉFLEXION ET PERSPECTIVES	128
BIBLIOGRAPHIE	132
TABLE DES ANNEXES	137
TABLES DES FIGURES	157
TABLE DES TABLEAUX	159
TABLE DES MATIÈRES	160
RÉSUMÉ	163

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Contexte de la recherche

Ce travail de recherche part du constat, partagé avec le sociologue Edgar Morin, selon lequel :

« Il existe déjà, sur tous les continents, en toutes les nations, des bouillonnements créatifs, une multitude d'initiatives locales dans le sens de la régénération économique, ou sociale, ou politique, ou cognitive, ou éducationnelle, ou éthique, ou existentielle. Mais tout ce qui devrait être relié est dispersé, séparé, compartimenté. Ces initiatives ne se connaissent pas les unes les autres, nulle administration ne les dénombre, nul parti n'en prend connaissance. Mais elles sont le vivier du futur », (Morin, 2011).

Ces expérimentations se présentent comme une tentative de réponse au déséquilibre du système actuel, provoqué par une crise pluridimensionnelle sociale, environnementale, économique, sanitaire - mais aussi multiscalaire, dont les impacts se font ressentir de l'échelle locale à celle dite globale. Pensées et déployées localement, ces alternatives arborent une dimension utopique, qu'il est intéressant d'explorer dans le cadre de cet écrit. En ce sens, elles sont désignées par l'expression « utopies locales ». En outre, ces initiatives apparaissent comme potentiellement innovantes, d'un point de vue social en particulier. Il importe donc de considérer leur (r)apport au territoire d'ancrage, ainsi que leur capacité à transformer cet espace géographique. Aussi, la question se pose de savoir quelle(s) place(s) occupent et quel(s) rôle(s) jouent ces utopies locales au sein de la transition des territoires.

Problématique, hypothèse et résultats attendus

Compte-tenu du contexte précédemment exposé, ce mémoire vise à apporter des pistes de réponse à la problématique suivante : en quoi les utopies locales participent à la transition des territoires ?

Dans ce cadre, l'hypothèse est faite que les utopies locales se concrétisent au travers d'innovations sociales possédant une capacité transformative propice à la transition des territoires. En ce sens, il s'agira entre autres de démontrer que :

- Les utopies locales sont porteuses d'innovations sociales ;
- Les innovations sociales portées par les utopies locales possèdent une capacité de transformation ;
- La capacité transformative de ces innovations sociales participe à la transition des territoires.

Appareil conceptuel

Cet exercice de recherche propose de mobiliser et d'articuler entre elles les notions d'innovation sociale et de transition territoriale, et ce au départ du concept d'utopie locale (cf. Figure 1).

TRANSITION(S)
TERRITORIALE(S)

UTOPIE(S)
LOCALE(S)

INNOVATION(S)
SOCIALE(S)

Figure 1 : Appareil conceptuel¹

_

¹ Maniez Mélanie, 2022.

Les notions d'innovation sociale et de transition territoriale composent le cadre théorique de ce travail de recherche, et seront précisées par la suite, en première partie de cet écrit. Cependant, afin de poser plus largement le cadre de ce mémoire, il est utile d'appréhender le concept d'utopie locale, dès à présent.

Le concept d'utopie locale

S'il n'existe pas de définition précise du concept d'utopie locale, il est intéressant de décomposer cette expression, et premièrement de renseigner la notion d'utopie. Construit à partir du grec ou, « non », et topos, « lieu »², le terme utopie signifie « en aucun lieu », « nulle part », et désigne ainsi un lieu qui n'existe pas. L'origine de ce vocable est attribuée à l'humaniste Thomas More, en raison du titre de son œuvre *Utopia* (1516), dans laquelle il décrit « *une île* située "en aucun lieu" »³ où vit une « société idéale réalisée par des moyens humains » ⁴ . Plus tard, « l'utopie, pays de Nulle Part - "Utopia" signifie littéralement "en aucun lieu" -, s'est trouvé au fil des siècles des lieux de concrétisation très divers : un pays imaginaire doit être représenté comme inaccessible, une île lointaine ou une région enfermée dans de hautes montagnes »⁵. En effet, plusieurs auteurs se sont saisis et appropriés le concept d'utopie, décrivant alors des sociétés et lieux imaginaires. Dans ce contexte, l'utopie a donné lieu à un genre littéraire mais aussi à des courants de pensée et mouvements dits utopistes. Ainsi, l'utopie peut être définie comme un « *plan* imaginaire de gouvernement pour une société future idéale, qui réaliserait le

 $^{^2}$ Larousse. *Utopie*, [en ligne]. Disponible sur https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/utopie/80825. (Consulté le 26/05/2022).

³ Bibliothèque nationale de France. *Utopie, la quête de la société idéale en Occident. Définition*, [en ligne]. Disponible sur http://expositions.bnf.fr/utopie/arret/d0/index.htm. (Consulté le 26/05/2022).

⁴ Bibliothèque nationale de France. *Utopie, la quête de la société idéale en Occident. D'autres mondes,* [en ligne]. Disponible sur http://expositions.bnf.fr/utopie/arret/d2/index.htm. (Consulté le 26/05/2022).

⁵ Bibliothèque nationale de France. *Utopie, la quête de la société idéale en Occident. Les lieux de l'utopie,* [en ligne]. Disponible sur http://expositions.bnf.fr/utopie/cabinets/extra/textes/1.htm. (Consulté le 26/05/2022).

bonheur de chacun», un « système de conceptions idéalistes des rapports entre l'homme et la société, qui s'oppose à la réalité présente et travaille à sa modification», des « idées qui participent à la conception générale d'une société future idéale à construire, généralement jugées chimériques car ne tenant pas compte des réalités», ou encore un « ouvrage qui conceptualise une société idéale à construire » 6. En outre, au sens figuré, l'utopie renvoie à « ce qui appartient au domaine du rêve, de l'irréalisable ». 7 Certaines définitions de l'utopie lui attribue un caractère péjoratif, effectivement « dans le langage courant actuel, "utopique" veut dire impossible ; une utopie est une chimère, une construction purement imaginaire dont la réalisation est, a priori, hors de notre portée » 8.

Par ailleurs, M. Foucault s'intéresse aux « *espaces autres* », et introduit la notion d'hétérotopie, qu'il oppose à celle d'utopie (Foucault, 2004).

« Les utopies, ce sont les emplacements sans lieu réel. Ce sont les emplacements qui entretiennent avec l'espace réel de la société un rapport général d'analogie directe ou inversée. C'est la société ellemême perfectionnée ou c'est l'envers de la société, mais de toute façon, ces utopies sont des espaces qui sont fondamentalement essentiellement irréels », (lbid.).

« Il y a également, et ceci probablement dans toute culture, dans toute civilisation, des lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés

_

⁶ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. *Utopie*, [en ligne]. Disponible sur https://www.cnrtl.fr/definition/utopie. (Consulté le 26/05/2022).

⁷ Ibidem.

⁸ Bibliothèque nationale de France. *Utopie, la quête de la société idéale en Occident. Définition*, [en ligne]. Disponible sur http://expositions.bnf.fr/utopie/arret/d0/index.htm. (Consulté le 26/05/2022).

et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables », (Ibid.).

Cette dernière définition est celle des hétérotopies (hetero: autre; topos: lieu), vocable repris par l'association Via Brachy⁹ pour désigner des « espaces dans lesquels l'imaginaire prend forme; des univers distincts de ce à quoi nous sommes habitués; des lieux dans lesquels le rapport au temps, aux choses et aux personnes sont différents; des lieux concrets qui incarnent, ici et maintenant, ce qui était un rêve hier »¹⁰.

Ainsi, s'il existe des « *utopies écrites* », d'autres sont des « *utopies pratiquées* » (Duverger, 2021), dans le sens où elles ont été rendues concrètes et présentent donc une réalité. En outre, l'utilisation d'oxymores, telles que, « *utopies réelles* » (Wright, 2017), « *utopies réalistes* » (Bregman, 2017), « *utopies réalisables* » (Friedman, 2000), laisse à penser que l'utopie est envisageable et même possible. En effet, selon Y. Friedman, « *les vraies utopies sont celles qui sont réalisables. Croire en une utopie et être, en même temps, réaliste, n'est pas une contradiction. Une utopie est, par excellence, réalisable », (Ibid.). Dans ce contexte, Y. Friedman propose une théorie axiomatique des utopies, selon les trois axiomes suivants :*

- 1. Les utopies naissent d'une insatisfaction collective,
- 2. Les utopies supposent l'existence d'une technique ou d'une conduite, applicable pour :
 - a. soit éliminer la source de cette insatisfaction ;
- b. soit réévaluer cette insatisfaction en la considérant comme une ouverture vers une meilleure situation.
- 3. Les utopies ne deviennent réalisables que si elles entraînent un consentement collectif, (Ibid.).

Via Brachy. *La cartographie*, [en ligne]. Disponible sur http://www.v<u>iabrachy.org/h%C3%A9t%C3%A9rotopies/la-cartographie</u>. (Consulté le 29/05/2022).

15

⁹ Association d'éducation populaire française engagée en faveur du vivre ensemble, du dialogue interculturel et de la citoyenneté active.

Dans ce cadre, les années 1960 sont particulièrement marquées par un climat de crise qui a favorisé l'émergence d'idées et de mouvements sociaux libertaires et utopiques, associés aux événements de Mai 68. Pour exemple, l'œuvre du dessinateur Gébé, intitulée *L'An 01*, décrit une forme d'utopie à partir du sous-titre suivant : « *on arrête tout, on réfléchit, et c'est pas triste* » et définit l'utopie comme suit :

« Une rébellion non violente [qui] lance un pont invisible dont l'arche, ancrée dans ce présent affligeant, enjambe le décevant avenir prévisible et touche une rive inconnue, vierge, où la vie pourrait prendre un cours différent, sans marchés financiers ni poisons industriels, ni distractions viles et sans tyrannies inesthétiques », (Gébé, 2014. In Duverger, 2021).

Par ailleurs, plusieurs migrations néorurales sont également issues des « années utopiques post-68 » (Duverger, 2021). En effet, « précédées, au début des années soixante, par quelques précurseurs isolés qui contestent les dégâts causés par la société capitaliste et urbaine sur l'être humain et sur la nature, tel Pierre Rabhi, arrivé en Ardèche en 1961, l'implantation néorurale s'effectue surtout après Mai 68 », (Rouvière, 2016). Autrement dites « utopies du retour » (Léger, 1979), ces migrations utopiques se traduisent par une forme de « retour à la terre » (Rouvière, 2015), de la part des citadins vers les territoires ruraux. De même, la « dynamique coopérative » (Draperi, 2000) qui découle de ces mouvements est empreinte d'utopie. Effectivement, selon J.-F. Draperi « les utopies et les pratiques coopératives se déposent comme des couches sédimentaires dans l'imaginaire collectif des sociétés et dans la profondeur des territoires qui les portent », (2012).

À présent, de nouveaux mouvements s'organisent, notamment autour des questions de décroissance et de transition, et se saisissent de la notion d'utopie. En effet, « avant d'être un « non-lieu », l'utopie est un chemin, une

méthode, une piste : l'utopie est une revendication », (Lepesant, 2013). De plus, « l'utopie peut débuter sans attendre par des utopistes, des alternatives concrètes, des expérimentations sociales et écologiques », (Ibid.). Ainsi, de multiples « utopies concrètes » émergent en France (cf. Figure 2).

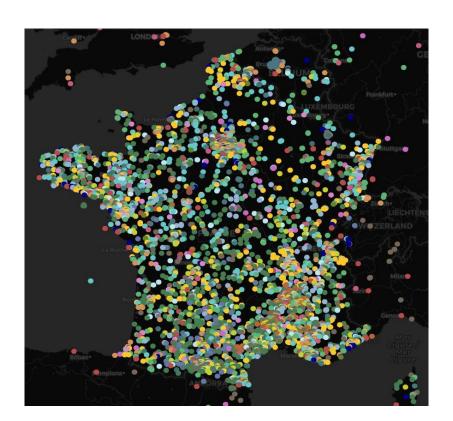


Figure 2 : Cartographie des utopies concrètes en France et alentours¹¹

Plus largement dans le Monde, « on assiste ces dernières années un peu partout sur la planète à une multiplication d'initiatives et d'expérimentations citoyennes qui se revendiquent de la "transition" », (Cottin-Marx, et al., 2013). Ces initiatives, alternatives au système conventionnel apparaissent comme une nécessité, selon E. O. Wright.

« Ce dont nous avons besoin, par conséquent, c'est bien d'« utopies réelles » : des idéaux utopiques fondés sur les potentialités réelles de l'humanité, des objectifs utopiques accessibles par étapes, des dispositifs institutionnels qui peuvent, en vue d'un changement

-

¹¹ Utopies concrètes. *Carte*, [en ligne]. Disponible sur http://utopies-concretes.org/#/map. (Consulté le 23/04/2022).

social, orienter notre responsabilité de construire un monde dont les conditions sont imparfaites », (Wright, 2017).

De cette manière, « l'utopie porte l'évolution de l'humanité. Elle fait avancer le monde par paliers », (Farinelli, 2015). Aussi, « aujourd'hui, la question s'intensifie. La recherche d'une cité idéale, toujours présente mais dans les déclinaisons les plus diverses, est d'autant plus urgente qu'elle questionne la survie », (Ibid.).

Les crises actuelles rendent compte des limites du système mondialisé et encouragent une forme de retour au **local** – notion qu'il importe de mobiliser et de préciser dans le cadre de cet écrit. Cela se traduit en particulier par une (re)localisation de nos modes de vie, de production et consommation. Dans ce contexte, le local se présente alors comme l'échelle appropriée pour concrétiser les utopies. En effet, l'adjectif local qualifie ce « qui occupe un lieu déterminé de l'espace », « qui est particulier à un lieu limité dans l'espace que l'on oppose généralement à un ensemble plus vaste » 12. En écho au locavorisme, mouvement international prônant les circuits courts, notamment alimentaires, « serait communément "local" un espace d'un rayon de 150 kilomètres autour de soi, au sein duquel on privilégie les produits qui y sont fabriqués, tout en se posant la question de la matière première qui sert à les fabriquer et qui devrait suivre la même règle », (Farinelli, 2015). En ce sens, le localisme consiste à privilégier ce qui est considéré comme local.

« Plus communément, le local se définit tout à la fois comme un pays - un espace façonné par la géographie physique et humaine, le tout ayant donné un tempérament plus ou moins évolutif -, un paysage construit ou déconstruit, révélateur d'une façon d'être, d'une alimentation, d'un mode de vie, et un espace qui s'imbrique dans les autres (à moins de se réduire à une île) et qui subit donc des

_

¹² Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. *Local*, [en ligne]. Disponible sur https://www.cnrtl.fr/definition/local. (Consulté le 29/05/2022).

influences, souffre de concurrence mais dispose d'opportunités », (Farinelli, 2015).

Plus précisément, selon B. Farinelli, la proximité peut être envisagée comme une « *utopie opportune* » (Ibid.). En effet, « *la proximité redonne vie au territoire, échelle logique puisque l'individu par définition vit dans un lieu (une localité)* », aussi, « *elle s'entend de ce fait dans l'espace et dans le temps* », (Ibid.). C'est pourquoi, il importe de penser localement les utopies, tout en tenant compte des dynamiques à l'œuvre à l'échelle globale.

Ainsi, il est retenu que les utopies locales se concrétisent au sein d'un lieu physique, à une échelle dite locale, et ce au travers d'initiatives alternatives. Usuellement associées au champ de l'économie sociale et solidaire (ESS)¹³, les utopies locales ont pour ambition d'apporter une solution au déséquilibre du système actuel, et une réponse aux besoins des populations. En ce sens, elles sont « *porteuses d'une autre manière de produire, de vivre et de consommer* » (Duverger, 2021). De plus, souvent considérées comme des initiatives citoyennes, elles émanent de la coopération d'acteurs locaux, prennent de multiples et diverses formes, et concernent des secteurs variés. En ce sens, elles tendent à occuper une place essentielle et un rôle déterminant au sein de la transition des territoires.

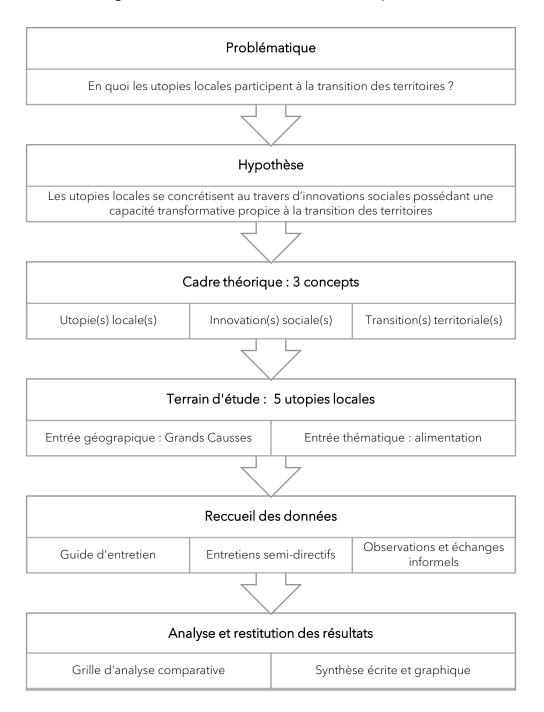
¹³ « Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale », d'après :

Ministère de l'économie, des finances et de la relance. *Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?*, 2022, [en ligne]. Disponible sur https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire. (Consulté le 23/04/2022).

Méthodologie de recherche

Afin de vérifier l'hypothèse avancée, et ainsi d'éclairer la problématique soulevée, la démarche ci-dessous (cf. Figure 3) a été adoptée.

Figure 3 : Démarche de recherche adoptée¹⁴



20

¹⁴ Maniez Mélanie, 2022.

Tout d'abord, une revue de littérature a été nécessaire pour construire un cadre théorique autour des concepts mobilisés (cf. Figure 1): utopie(s) locale(s), innovation(s) sociale(s) et transition(s) territoriale(s). Ensuite, un travail empirique a été mené. Dans ce cadre, plusieurs initiatives locales ont été identifiées, et cinq cas d'étude ont été retenus, en appliquant deux filtres : le premier étant une entrée géographique, par le territoire des Grands Causses; le second une entrée thématique, par l'alimentation. Au final, cinq entretiens semi-directifs ont été menés, auprès de six acteurs (cf. Annexe A), impliqués dans les utopies locales sélectionnées. Pour ce faire, un guide d'entretien (cf. Annexe B), bâti autour de cinq thématiques, a permis d'interroger la place et le rôle de ces initiatives au sein de la transition du territoire d'étude. Les données recueillies ont été traitées par le biais d'une grille d'analyse (cf. Annexe C). Cette dernière a été construite en croisant plusieurs définitions, critères et outils d'analyse de l'innovation sociale. En effet, la méthode d'analyse des innovations sociales proposée par le collectif et la plateforme collaborative Trans for Mont¹⁵ a servi de trame principale, à laquelle ont été ajoutés les critères de caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants, proposés par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire 16. De même, cette grille est rythmée par des questions permettant de vérifier l'hypothèse avancée. Ainsi, ce document de travail a permis une analyse comparative des utopies locales étudiées, et une restitution synthétique - écrite et graphique -, mobilisant la matière recueillie lors des entretiens. Aussi, d'autres échanges informels avec différents acteurs du territoire, ainsi que plusieurs situations d'observation, ont permis d'enrichir ce travail.

-

¹⁵ Trans*for*Mont. *Documents d'analyse*, [en ligne]. Disponible sur http://collecti.cc/transformont/?NoteS. (Consulté le 14/04/2022).

¹⁶ Avise. *Caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants*, 2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.avise.org/ressources/caracterisation-dun-projet-ou-dune-activite-socialement-innovants. (Consulté le 27/04/2022).

Terrain d'étude

Ce mémoire propose donc d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée, à travers différents cas d'étude présents au sein du territoire des Grands Causses, situé au sud du Massif Central, en région Occitanie (cf. Figure 4).

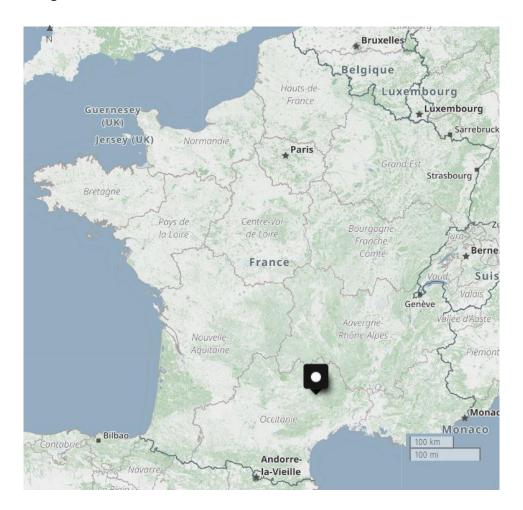


Figure 4 : Carte de situation du territoire des Grands Causses¹⁷

Empreint par des mouvements utopistes, à l'image de la lutte du Larzac - précisée ultérieurement dans cet écrit -, ce terrain d'étude apparaît comme pertinent pour questionner la place et le rôle des utopies locales au cœur de la

22

¹⁷ Maniez Mélanie, 2022. D'après un fond cartographique proposé par OpenStreetMap. uMap. *OSM Piano FR*, [en ligne]. Disponible sur http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/new/#6/47.122/5.282. (Consulté le 19/05/2022).

transition territoriale. En effet, l'hypothèse avancée a été confrontée par l'étude des cinq initiatives suivantes :

- La société civile Gestion Foncière Agricole du Larzac (SC GFA Larzac) ;
- Le Jardin du Chayran, chantier d'insertion par le maraîchage bio ;
- Au Marché Paysan, magasin de producteurs fermiers ;
- Le tiers-lieu Pingpong;
- Le restaurant et tiers-lieu rural Jolis Gestes.

Au-delà de leur territoire d'ancrage, ces utopies locales ont en commun la thématique de l'alimentation, et occupent une place particulière au sein du système alimentaire (cf. Figure 5) – concept précisé ci-après -, de la production à la consommation, en passant par la distribution.

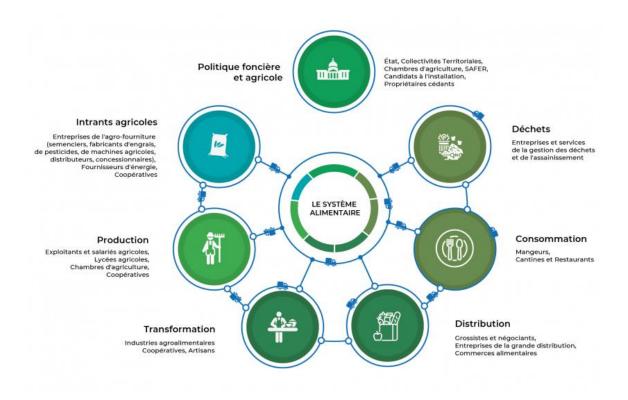


Figure 5 : Schéma d'un système alimentaire 18

¹⁸ Les Greniers d'Abondance - Lallemand Félix. *Qu'est-ce qu'un système alimentaire ?,* 2019, [en ligne]. Disponible sur https://resiliencealimentaire.org/quest-ce-quun-systeme-alimentaire/. (Consulté le 29/05/2022).

Le concept de système alimentaire (territorialisé)

Un système alimentaire (SA) renvoie à « l'ensemble des activités coordonnées qui permet à l'homme de se nourrir », mais aussi à « la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture », selon Malassis (1993). Plus précisément, ce concept « comprend tous les éléments (ressources naturelles, personnes, intrants, processus, infrastructures, institutions, produits, etc.) et activités liées à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation et à la consommation des aliments et aux extrants de ces activités, y compris les impacts socio-économiques et environnementaux », (FAO, INRAE, 2020).

En outre, le concept de « système alimentaire territorialisé (SAT) » permet d'intégrer une dimension territoriale à la notion simple de SA, et se défini comme un « ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale », (Rastoin, 2016). De plus, les SAT proposent une réponse aux limites du système agro-industriel mondialisé, fondé sur la production et la consommation de masse.

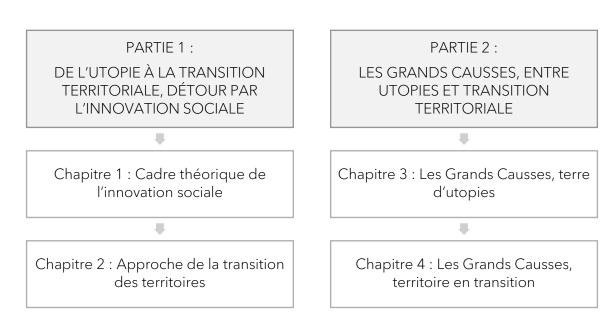
« Les systèmes alimentaires territorialisés (SAT) constituent une forme émergente alternative au modèle dominant agro-industriel, inspirée par un objectif de réduction des externalités négatives et de valorisation des impacts sociaux, environnementaux et économiques positifs. Les SAT sont fondés sur des initiatives innovantes généralement issues des acteurs-producteurs, des consommateurs et des mouvements associatifs, accompagnées, voire encouragées par des démarches de politiques publiques le plus souvent territoriales (villes ou régions), parfois nationales », (Rastoin, 2015).

En ce sens, certaines utopies locales ambitionnent de transformer le système alimentaire de leur territoire d'ancrage, à l'image des initiatives étudiées dans le cadre de cet exercice de recherche.

Organisation du mémoire

Cet exercice de recherche associe l'apport d'éléments théoriques à un travail de terrain. Par conséquent, deux parties composent cet écrit (Figure 6).

<u>Figure 6 : Plan du mémoire</u>



Une première partie est consacrée à préciser l'appareil conceptuel mobilisé à travers ce mémoire. D'une part, elle vise à apporter un cadre théorique autour de la notion d'innovation sociale. D'autre part, elle propose une approche de la transition territoriale.

Une seconde partie est dédiée à la dimension empirique de ce travail. Elle permet de présenter le territoire des Grands Causse, comme une terre propice aux utopies locales. Ensuite, elle rend compte de la transition à l'œuvre au sein de cet espace géographique.

PARTIE 1 : DE L'UTOPIE À LA TRANSITION TERRITORIALE, DÉTOUR PAR L'INNOVATION SOCIALE

Introduction de la partie 1

La première partie de ce mémoire est l'occasion de préciser l'appareil conceptuel (cf. Figure 1) mobilisé pour ce travail de recherche. Il s'agit d'apporter des éléments théoriques, et ce afin d'éclairer la problématique soulevée. Plus précisément, le cadre théorique proposé devra permettre de vérifier, par la suite, l'hypothèse selon laquelle les utopies locales se concrétisent au travers d'innovations sociales, lesquelles possèdent une capacité transformative propice à la transition des territoires.

Au départ du concept d'utopie locale - exposé précédemment -, un premier chapitre permettra d'appréhender la notion d'innovation sociale. Il importe de caractériser cette dernière, en croisant plusieurs définitions mais aussi d'en exposer les différentes approches. De même, seront décrites les caractéristiques et trajectoires empruntées par les initiatives considérées comme relevant de l'innovation sociale.

Dans un second chapitre, il conviendra de saisir la notion de transition, et ce par une approche territoriale. Il s'agira en particulier de considérer la transition des territoires au travers de l'innovation sociale. Enfin, il sera opportun d'étudier la transition au prisme du concept d'utopie.

Chapitre 1 : Cadre théorique de l'innovation sociale

Ce chapitre propose des éléments théoriques nécessaires à la compréhension de la notion d'innovation sociale. Il s'agit de définir l'innovation, et ce au travers de sa dimension sociale. Ensuite, il convient d'apporter des éléments d'analyse propres aux initiatives porteuses d'innovation sociale. Enfin, il importe de s'intéresser aux acteurs de l'innovation sociale, mais aussi de préciser le processus suivi par les initiatives socialement innovantes.

1.1. De l'innovation à l'innovation sociale

1.1.1. La notion d'innovation

Tout d'abord, l'innovation se traduit par l'action d'innover¹⁹, c'est-à-dire d'introduire une chose nouvelle, visant une amélioration de l'existant. Il existe de nombreuses définitions et typologies de l'innovation, lesquelles diffèrent en fonction du contexte au sein duquel la notion est mobilisée. Cependant, l'innovation est couramment associée à la technologie.

Dans le Manuel de Frascati, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), entend par innovation « la transformation d'une idée en un produit nouveau ou amélioré introduit sur le marché, ou un procédé opérationnel nouveau ou amélioré utilisé dans l'industrie ou dans le commerce, ou en une nouvelle démarche à l'égard d'un service social », (OCDE, 1994). La troisième édition du Manuel d'Oslo, produite par l'OCDE, précise que l'innovation correspond à « la mise en œuvre d'un

¹⁹ Larousse. *Innover*, [en ligne]. Disponible sur https://www.larousse.fr/dictionnaires/français/innovation/43196. (Consulté le 03/05/2022).

produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures », (OCDE, 2005). En ce sens, quatre types d'innovation sont identifiées : les innovations de produit, les innovations de procédé, les innovations de commercialisation et les innovations d'organisation²⁰ (cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Les quatre catégories d'innovation, d'après l'OCDE (2005)²¹

Catégorie d'innovation	Définition	
Innovation de produit	Introduction d'un bien ou d'un service nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan de ses caractéristiques ou de l'usage auquel il est destiné. Cette définition inclut les améliorations sensibles des spécifications techniques, des composants et des matières, du logiciel intégré, de la convivialité ou autres caractéristiques fonctionnelles.	
Innovation de procédé Mise en œuvre d'une méthode de production ou distribution nouvelle ou sensiblement améliore Cette notion implique des changements significate dans les techniques, le matériel et/ou le logiciel.		
Innovation de commercialisation	Mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification d'un produit.	
Innovation d'organisation	Mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de la firme.	

OCDE. Définir l'innovation, [en ligne]. Disponible sur https://www.oecd.org/fr/sites/strategiedelocdepourlinnovation/definirlinnovation.htm. (Consulté le 03/05/2022).

²¹ Maniez Mélanie, 2022. D'après : OCDE, 2005.

De son côté, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) retient deux types d'innovations : les innovations de produits, c'est-à-dire le biens ou services, et les innovations de procédés, incluant les innovations d'organisation et de marketing.

En outre, selon l'Avise, l'innovation concerne tous les secteurs d'activité et possède plusieurs dimensions (cf. Figure 7), dont une composante sociale.

Figure 7: Les dimensions de l'innovation²²

INNOVATION DE PRODUIT, DE SERVICE OU D'USAGE

améliore les produits, services, usages existants ou en introduit de nouveaux.

INNOVATION SOCIALE

apporte de nouvelles réponses à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.

INNOVATION DE PROCÉDÉ OU D'ORGANISATION

change la manière dont l'entreprise organise son travail et sa chaîne logistique.

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

crée ou intègre une ou plusieurs nouvelle(s) technologie(s).

MARKETING ET COMMERCIALE

change la présentation, la distribution, la tarification, la promotion de l'offre.

INNOVATION DE MODÈLES D'AFFAIRES

réorganise la structure des revenus et des coûts.

Les dimensions de l'Innovation

- Source du classement : Guide « Innovation nouvelle génération », Bpifrance, 2015

Enfin, d'après Cap Rural et le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL), l'innovation s'entend par « [...] *l'introduction de quelque chose de nouveau dans un contexte donné, qui va se répandre et induire du changement dans les pratiques et les normes socio-culturelles* »²³.

²² Avise. *Innovation sociale: de quoi parle-t-on?*, 21/01/2021, [en ligne]. Disponible sur https://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale/innovation-sociale-de-quoi-parle-t-on. (Consulté le 13/02/2022).

²³ Cap Rural. *Innovation, innovation sociale et innovation territoriale : éléments de définitions ?* 2017, [en ligne]. Disponible sur http://caprural.org/co-construire/l-innovation/4878-innovation-et-innovation-territoriale-elements-de-definitions. (Consulté le 27/04/2022).

1.1.2. La dimension sociale de l'innovation

L'innovation, au sens de progrès technologique, apparaît comme une réponse face aux situations de crise. Cependant, elle révèle aussi ses limites. En effet, si l'innovation favorise la croissance économique, elle ne garantit pas pour autant une forme de progrès social et une répartition équitable des richesses produites (Richez-Battesti et al., 2012). Dans ce contexte, l'innovation sociale peut être perçue comme « une façon de combiner l'aspiration au changement (une avancée vers une nouvelle modernité) et une forme de garantie d'équité et de justice sociale qui s'appuierait sur la créativité des acteurs et en particulier des acteurs privés » (Ibid.). En ce sens, « le terme « innovation sociale » renvoie à un déplacement du regard, de la technologie ou de l'entreprise vers la société » (Ibid.).

Aussi, « pour la plupart des chercheurs, l'innovation sociale est une réponse nouvelle visant le mieux-être des individus et/ou des collectivités. Elle se définit par son caractère novateur et son objectif qui prévoit des conséquences sociales positives », (Cloutier, 2003). En ce sens, par le terme d'innovation sociale, l'OCDE entend une « innovation assortie d'objectifs (sociaux) liés à l'amélioration du bien-être des individus ou de la collectivité », (OCDE, 2018). En effet, est considérée comme innovation sociale « une innovation qui induit du changement positif pour la société : pour les individus et les collectifs dans leur vie quotidienne, leurs relations », selon Cap Rural et CIEDEL²⁴.

⁻

²⁴ Cap Rural. *Innovation, innovation sociale et innovation territoriale : éléments de définitions ?* 2017, [en ligne]. Disponible sur http://caprural.org/co-construire/l-innovation/4878-innovation-et-innovation-territoriale-elements-de-definitions. (Consulté le 27/04/2022).

Plus précisément, le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) - premier organisme à avoir défini cette notion à la fin des années 1980 - défini l'innovation sociale de la manière suivante :

« Nouveaux arrangements sociaux, organisationnels ou institutionnels ou encore nouveaux produits ou services ayant une finalité sociale explicite résultant, de manière volontaire ou non, d'une action initiée par un individu ou un groupe d'individus pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution à un problème ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles. En trouvant preneur, les innovations sociales ainsi amorcées peuvent conduire à des transformations sociales »²⁵.

En outre, « de ce point de vue [...] l'innovation sociale vise à modifier les cadres institutionnels qui façonnent les rapports dans la société », (Bucolo et al., 2015).

La définition proposée par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) intègre le terme de « besoins sociaux », entendu comme besoins résultant d'une construction sociale, au sein d'un contexte particulier, et donc en évolution constante (Avise, 2015). De plus, « *un besoin devient social lorsqu'à la fois il touche à un collectif d'individus et est perçu ou reconnu comme tel par tout ou partie de ce collectif, au point qu'apparaisse comme allant de soi l'idée de le satisfaire »²⁶.*

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment

 $^{^{25}}$ CRISES. *Présentation*, [en ligne]. Disponible sur https://crises.uqam.ca/a-propos/presentation/. (Consulté le 05/05/2022)

²⁶ Marc Le Gallo. *Le Sillage du COMPAS*, n°1/08, 2008. In Avise, 2015.

des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, (...). Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation », (CSESS)²⁷.

Par ailleurs, la définition ci-dessus précise le processus permettant l'émergence et la pérennité des initiatives socialement innovantes. En effet, selon le Centre de recherche sur les innovations sociales, « plusieurs chercheurs définissent également l'innovation sociale par son processus. Autrement dit, pour répondre à ce titre, l'innovation sociale doit respecter certaines exigences en ce qui concerne son processus de création et de mise en œuvre », (Cloutier, 2003).

L'innovation sociale est alors celle qui résulte de la coopération entre une diversité d'acteurs. Sous cet angle, l'innovation sociale peut être envisagée comme un processus collectif d'apprentissage et de création de connaissances. Elle exige également la participation des usagers et ce, à des degrés variables au cours du déroulement du processus de création et de mise en œuvre de l'innovation sociale », (lbid.).

Quant au Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), il introduit la notion de durabilité des solutions apportées. De même, est abordée la capacité transformative et le caractère systémique des initiatives socialement innovantes, et ce en insistant sur l'idée de rupture avec le contexte existant :

« Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement

-

²⁷ Avise. *Innovation sociale: de quoi parle-t-on?*, 21/01/2021, [en ligne]. Disponible sur https://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale/innovation-sociale-de-quoi-parle-t-on. (Consulté le 13/02/2022).

pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant », (Communauté d'intérêt sur l'innovation sociale du RQIS, 2011).

En ce sens, le CRISES ajoute que « l'innovation sociale se définit dans l'action et le changement durable. Les « façons de faire » sont modifiées en vue de développer l'individu, le territoire ou l'entreprise. L'innovation sociale est l'action qui appelle la prise de pouvoir sur l'existence. C'est la destruction des structures qui inhibent la prise de décision et l'action et la reconstruction de structures « libératrices » qui encourage l'action délibérée », (Cloutier, 2003).

Enfin, d'un point de vue législatif, l'innovation sociale est définie dans le cadre de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (cf. Figure 8).

Figure 8 : Article 15 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS

- I. Est considéré comme relevant de l'innovation sociale le projet d'une ou de plusieurs entreprises consistant à offrir des produits ou des services présentant l'une des caractéristiques suivantes :
- 1° Soit répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ;
- 2° Soit répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale.
- II. Pour bénéficier des financements publics au titre de l'innovation sociale, le caractère innovant de son activité doit, en outre, engendrer pour cette entreprise des difficultés à en assurer le financement intégral aux conditions normales de marché. Cette condition ne s'applique pas aux financements accordés au titre de l'innovation sociale par les collectivités territoriales.
- III. Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire définit des orientations permettant d'identifier un projet ou une activité économique socialement innovant au sens du l.

1.2. Analyse des initiatives socialement innovantes

Il existe différentes manières d'apprécier la nature ou le potentiel innovant d'un projet, et ainsi d'appréhender les innovations sociales. De même, plusieurs critères permettent d'analyser et de caractériser ces dernières.

1.2.1. Approches de l'innovation sociale

Parmi les diverses approches de l'innovation sociale existantes, se distinguent notamment deux grandes approches (cf. Tableau 2), en France et au Québec. En effet, la première approche, dite par l'entreprenariat social « s'intéresse aux solutions apportées aux grands problèmes sociaux à partir d'initiatives entrepreneuriales qui misent davantage sur la philanthropie, la responsabilité individuelle et le marché que sur l'État » (Bouchard, 2011) », (Besançon, Chochoy, 2019). La seconde approche, dite institutionnaliste, « met plutôt l'accent sur la nature collective des processus et des produits de l'innovation sociale » (Bouchard, 2011) », (Ibid.).

<u>Tableau 2 : Les deux grandes approches de l'innovation sociale, d'après</u>

<u>Besançon et Chochoy (2019)</u>

	Entrepreneuriat social	Approche institutionnaliste	
Innovation sociale	L'innovation sociale est portée par un entrepreneur ou une activité économique marchande au profit d'une finalité sociale.	L'innovation sociale est conçue comme une co-construction démocratique par des acteurs multiples dans un contexte et un territoire donnés.	
Éléments caractéristiques	Nouveauté, finalité de satisfaction de besoins sociaux, action centrée sur les bénéficiaires, leadership individuel ou organisationnel, logique de marché et changement d'échelle.	Rupture contextualisée, aspiration sociale, action systémique, processus collectif et territorialisé, économie plurielle, appropriation et territorialisation.	

Par ailleurs, le Centre de recherche sur les innovations sociales propose trois niveaux d'analyse des innovations sociales, et distingue ainsi les innovations sociales centrées sur l'individu, celles orientées sur le milieu (territoire) et celles au sein des entreprises (Cloutier, 2003). Ainsi sont identifiées quatre dimensions d'analyse de l'innovation sociale, (cf. Figure 9) :

- L'objet en soi, sa nature ;
- Son processus de création et de mise en œuvre ;
- La cible des changements ;
- Les résultats obtenus.

Figure 9 : Les dimensions d'analyse de l'innovation sociale, d'après le CRISES (Cloutier, 2003)

Résultats	Importance de la qualité relative des résultats
Processus « Comment ? »	Diversité des acteurs (au moins 1 / diversité) Degré de participation des usagers (prise de conscience du problème création, mise en œuvre, évaluation).
Objectif « Pourquoi ? »	Mieux-être des individus et des collectivités •Résolution de problèmes présents / prévention de problèmes futurs / aspirations
Cible du changement	Individu / territoire / entreprise
Champ « Où ? »	Tous les secteurs de la société
	Tangibilité : de l'action au produit : •Procédural / organisationnel / institutionnel / produit / technologie
Objet « Quoi ? »	•Importance des changements (étendue, profondeur)
	Nouveauté : caractère novateur : •Solution nouvelle / hors normes

1.2.2. Éléments de caractérisation de l'innovation sociale

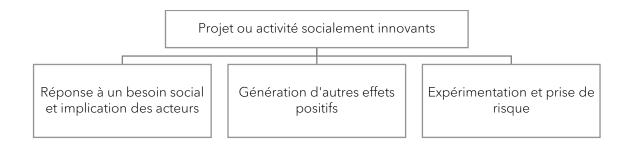
L'Institut Godin, « premier centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale de France »²⁸, propose plusieurs éléments caractéristiques de l'innovation sociale (cf. Annexe D). En effet, les initiatives socialement

²⁸ Institut Godin. Accueil, [en ligne]. Disponible sur https://institutgodin.com/. (Consulté le 30/05/2022).

innovantes se précisent au travers d'un contexte, d'un processus, d'un résultat mais aussi d'impacts et de changements inhérents.

En outre, le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire a défini des orientations (cf. Annexe E) visant à mettre en évidence le caractère socialement innovant d'un projet ou d'une activité (Avise, 2017). Ces orientations reposent sur un faisceau de critères, organisés en trois piliers de caractérisation d'une innovation sociale (cf. Figure 10): besoins sociaux et implication des acteurs ; autres effets positifs ; expérimentation et prise de risque.

Figure 10 : Les trois piliers de caractérisation d'une innovation sociale²⁹

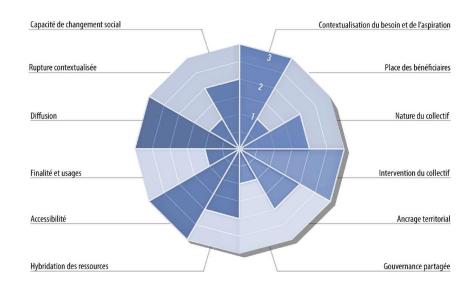


Par ailleurs, l'Institut Godin a mis en place, en 2013, un outil collectif d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale, et ce au travers d'une approche institutionnaliste. Il s'agit des Marqueurs de l'innovation sociale, entendus comme « un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement menés dans un projet » (Besançon, Chochoy, 2015). À partir des différents marqueurs mobilisés, cet outil permet de produire une représentation graphique, sous forme de diagramme de Kiviat (cf. Figure 11), facilitant l'analyse des initiatives socialement innovantes.

-

²⁹ Maniez Mélanie, 2022. D'après: Avise. *Caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants*, 2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.avise.org/ressources/caracterisation-dun-projet-ou-dune-activite-socialement-innovants. (Consulté le 27/04/2022).

Figure 11: Les Marqueurs d'innovation sociale, d'après l'Institut Godin³⁰



Les Capteurs d'innovation sociale constitue un autre outil créé par l'Institut Godin en 2015. Ces capteurs « se définissent comme un ensemble cohérent de questions qui permet d'appréhender le potentiel d'un projet en matière d'innovation sociale »³¹. Cet outil intègre cinq dimensions (cf. Tableau 3), auxquelles sont associées les éléments de caractérisation et les questionnements en matière d'innovation sociale (cf. Annexe F):

<u>Tableau 3 : Les cinq dimensions des Capteurs d'innovation sociale, d'après</u>
l'Institut Godin³²

Dimensions	Description	
Contexte	L'innovation sociale se contextualise au regard du besoin auquel elle entend répondre et de l'aspiration sociale qui motive son émergence. L'ensemble des éléments suivants permet de saisir son caractère novateur, sous l'angle de la rupture contextualisée des pratiques.	

³⁰ Institut Godin. *Les outils : Les Marqueurs d'Innovation Sociale*, 2015, [en ligne]. Disponible sur https://institutgodin-ressources.com/outils/. (Consulté le 19/04/2022).

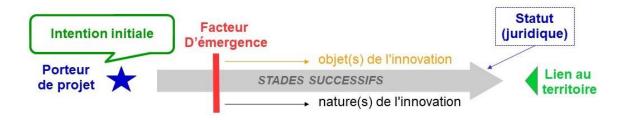
³¹ Institut Godin. *Les outils : Les Capteurs d'Innovation Sociale*, 2015, [en ligne]. Disponible sur https://institutgodin-ressources.com/outils/. (Consulté le 19/04/2022).

³² Maniez Mélanie, 2022. D'après : Institut Godin. *Les outils : Les Capteurs d'Innovation Sociale*, 2015, [en ligne]. Disponible sur https://institutgodin-ressources.com/outils/. (Consulté le 19/04/2022).

Processus	L'innovation sociale donne une place centrale aux bénéficiaires, et le collectif sur lequel elle repose participe à son ancrage territorial. Elle s'appuie alors sur une gouvernance partagée et la pluralité d'acteurs intervenant dans son processus permet de mobiliser des ressources hybrides.	
Résultat	Ce processus aboutit à un résultat qui peut être un bien ou un service non pourvu sur le territoire, ou encore une approche nouvelle d'une problématique. L'innovation sociale se traduit par une plus grande accessibilité, ce qui explique qu'elle s'inscrive dans une logique qui privilégie l'usage et la finalité de ce qui est produit.	
Impacts direct	Enfin, l'innovation sociale génère des impacts directs positifs et permet d'éviter des impacts négatifs, à différents niveaux.	
Diffusion et changements	Elle se diffuse à travers différents canaux, témoignant ainsi de sa capacité de changement social.	

Enfin, le collectif TransforMont a créé une base de données pour recenser et décrypter des « initiatives alternatives soutenant la transition »³³, en partant de la question suivante : « comment les initiatives citoyennes visant la transformation socio-écologique peuvent-elles transformer les territoires de montagne ?»34. Dans ce contexte, une grille de lecture a été construite afin de caractériser les innovations sociales repérées (cf. Figure 12).

Figure 12 : Grille de lecture des innovations sociales, d'après le collectif Trans for Mont 35



³³ TransforMont. Accueil, [en ligne]. Disponible sur http://collecti.cc/transformont/?PagePrincipale. (Consulté le 09/05/2022)

³⁴ Ibidem.

³⁵ Trans*fori*Mont. *Documents d'analyse*, [en ligne]. Disponible sur http://collecti.cc/transformont/?NoteS. (Consulté le 19/04/2022).

Cet outil distingue plusieurs éléments caractéristiques. Tout d'abord, il est utile d'identifier le ou les acteurs porteurs du projet et leur statut, ainsi que le type d'activité concerné par l'initiative. Puis, au travers de l'intention - autrement dit de la « grande cause » initiale-, « il s'agit ici de comprendre le discours fondateur d'une innovation sociale. Quelle est la préoccupation majeure qui sous-tend l'action du porteur du projet ? Quelle est l'utopie fondamentale ? »³⁶ - il est intéressant de noter l'utilisation du terme « utopie » au sein de ce questionnement. Ensuite, il existe plusieurs facteurs d'émergence, c'est-à-dire des éléments déclencheurs des innovations sociales. Si le CRISES en distingue quatre - aspiration, besoin, opportunité, problème (Bouchard et al., 2016) -, le collectif TransforMont propose de segmenter la catégorie « problème » en trois entrées : contestation, compensation et protection-valorisation ³⁷. Les innovations sociales se caractérisent également par leur objet et nature. Enfin, elles traversent plusieurs stades successifs - de la définition à l'institutionnalisation et au changement systémique - et s'ancrent, ou non, au sein du territoire d'accueil.

1.3. Acteurs et trajectoire de l'innovation sociale

1.3.1. Les acteurs de l'innovation sociale

L'innovation sociale est issue d'initiatives prises par des acteurs variés. En ce sens, le RQIS identifie quatre catégories d'acteurs associés à l'innovation sociale (cf. Tableau 4).

-

³⁶ Ibidem.

³⁷ Ibidem.

Tableau 4 : Les acteurs de l'innovation sociale, d'après le RQIS (2007)

Acteurs	Description	Rôle
Les porteurs	Individus ou groupe d'individus issus de n'importe quel secteur ou domaine d'activité	Créer, promouvoir et propulser l'innovation sociale
Les bailleurs de fonds : publics/privés	Individus ou groupe d'individus issus du secteur public ou privé	Financer les processus d'innovation sociale
Les partenaires de soutien	Individus ou groupe d'individus issus de n'importe quel secteur ou domaine d'activité	Accompagner, soutenir, reconnaître, diffuser, promouvoir, documenter, partager, échanger, transférer des connaissances, amener de nouvelles idées, etc.
Les preneurs : - Intervenants/ Utilisateurs - Bénéficiaires/ Usagers	Individus ou groupe d'individus issus de n'importe quel secteur/domaine d'activité	S'approprier/bénéficier/utiliser un nouveau service, une nouvelle approche, un nouveau produit, actualiser les pratiques, valoriser, diffuser, participer aux discussions/décisions, développer, ajuster, évaluer les besoins/retombées

Les porteurs, individuels ou collectifs, « sont à l'origine du projet novateur » 38; les bailleurs de fonds, publics ou privés, soutiennent financièrement les initiatives; les partenaires de soutien jouent un rôle d'accompagnement, de support mais aussi de promotion des projets d'innovation sociale; tandis que les preneurs « participent au processus, s'approprient l'innovation sociale et en bénéficient » 39, et incluent donc les utilisateurs, « c'est-à-dire des professionnels qui s'approprient une nouvelle façon de faire et la mettent en pratique dans leur organisation », ainsi que les bénéficiaires « c'est-à-dire des usagers ou des

³⁸ Réseau québécois en innovation sociale. *L'innovation sociale. Les acteurs*, [en ligne]. Disponible sur https://www.rqis.org/innovation-sociale/. (Consulté le 05/05/2022).

³⁹ Ibidem.

prestataires d'un nouveau service ou d'un nouveau produit mis au point pour eux »⁴⁰.

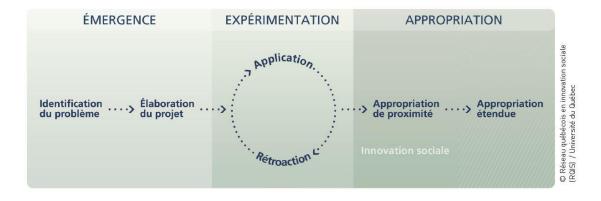
De son côté, l'Avise présente trois catégories d'acteurs susceptibles de porter une innovation sociale : les entrepreneurs, les pouvoirs publics et les citoyens (Avise, 2015). En ce sens, elle distingue l'innovation sociale entrepreneuriale, l'innovation sociale citoyenne et l'innovation sociale dans les politiques publiques.

1.3.2. Le processus d'innovation sociale

L'émergence d'une innovation sociale suit une trajectoire jalonnée par plusieurs étapes. En effet, l'Avise identifie quatre étapes communes aux différentes dimensions de l'innovation : l'émergence, l'expérimentation, la diffusion et l'évaluation. De plus, l'innovation sociale se traduit par différentes intensités : l'innovation incrémentale tend à améliorer l'existant, tandis que l'innovation radicale vise une transformation en profondeur (Avise, 2015).

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) propose trois phases (cf. Figure 13).

Figure 13 : Schéma d'un processus d'innovation sociale, d'après le RQIS⁴¹



-

⁴⁰ Ibidem

⁴¹ Se référer en bibliographie à : Communauté d'intérêt sur l'innovation sociale du RQIS, 2011.

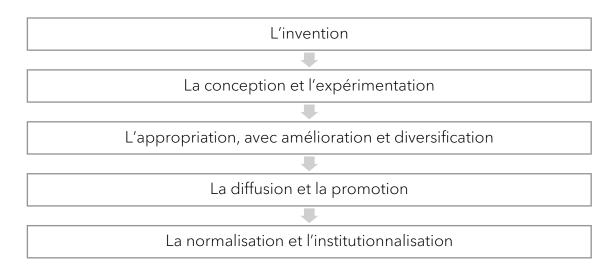
La première phase dite d'émergence, se scinde en deux étapes : une étape d'identification d'un problème, d'un besoin ou d'une aspiration, et une étape d'investigation, d'élaboration et d'adaptation d'une stratégie. La seconde phase dite d'expérimentation se traduit par une mise en application et un principe de rétroaction, c'est-à-dire « la collaboration avec des preneurs potentiels durant l'expérimentation d'une nouvelle pratique »42. Aussi, elle peut adopter deux formes: l'expérimentation informelle (application, observation, adaptation), ou l'expérimentation formelle (expérimentation, évaluation, codification). La troisième phase dite d'appropriation est nécessaire pour attribuer un caractère socialement innovant à une initiative. Cette dernière peut être appropriée à une échelle de proximité (échelle locale, régionale, ou au sein d'une organisation, d'une communauté ou d'une entreprise), ou à une échelle plus large (échelle nationale, internationale). Cette échelle d'appropriation étendue rend compte de l'institutionnalisation de l'innovation concernée (RQIS, 2007). En outre, une quatrième phase peut être annexée aux trois précédemment citées, selon le RQIS. Il s'agit d'une phase d'alliance, de transfert et de diffusion entendu comme « un passage nécessaire, d'activités qui se font tout au long du processus de mise en place d'une innovation sociale » (RQIS, 2007). Dans ce cadre, des alliances sont créées par le regroupement d'acteurs variés. Une diffusion, formelle ou informelle, de l'expérimentation est rendue possible. Il s'agit de rendre visible l'initiative afin d'acquérir une forme de reconnaissance, tout en favorisant l'implication des acteurs et l'appropriation du projet. Enfin, un transfert de connaissances peut être organisé, notamment par le biais d'une codification et/ou d'une modélisation de l'expérience (RQIS, 2007). Ainsi, le schéma global du processus d'innovation sociale, produit par le RQIS (cf. Annexe G) montre que ce processus « est mené à terme par des

⁴² Réseau québécois en innovation sociale. *L'innovation sociale. Le processus de l'innovation sociale*, [en ligne]. Disponible sur https://www.rqis.org/innovation-sociale/. (Consulté le 05/05/2022).

acteurs et qu'il se déroule dans un contexte qui, règle générale, favorise l'émergence et le développement de telles initiatives » (RQIS, 2007).

Les travaux menés par Cap Rural en partenariat avec le CIEDEL mettent en évidence que « l'innovation est donc un processus qui prend du temps. Sa trajectoire n'est pas linéaire et passe par des phases-clefs qui se succèdent et souvent se chevauchent. Ces phases sont bien caractéristiques et se répètent toujours d'innovation en innovation »⁴³. Dans ce cadre, il existe cinq phases (cf. Figure 14).

Figure 14: Les cinq phases de l'innovation, d'après Cap Rural et le CIEDEL⁴⁴



Aussi, ils précisent qu' « à l'origine de l'innovation, il y a une idée qui va peu à peu prendre une forme concrète et se diffuser dans la société jusqu'à être inscrite dans des normes »⁴⁵. De plus, « l'innovation est un processus au long cours. Il n'est jamais achevé, et d'autres innovations viennent s'en inspirer, voire la remplacer »⁴⁶.

⁴³ Cap Rural. *L'innovation est aussi un processus de fabrication et de transformation*, 2017, [en ligne]. Disponible sur http://caprural.org/co-construire/l-innovation/5171-l-innovation-est-aussi-un-processus-de-fabrication-et-de-transformation. (Consulté le 08/05/2022).

⁴⁴ Maniez Mélanie, 2022. D'après : Ibidem.

⁴⁵ Ibidem.

⁴⁶ Ibidem.

En outre, au travers de sa grille de lecture - exposée précédemment (cf. Figure 12)-, le collectif Trans *for* Mont propose d'analyser les innovations sociales selon cinq stades (cf. Tableau 5).

<u>Tableau 5 : Les stades de l'innovation sociale, d'après le collectif</u>

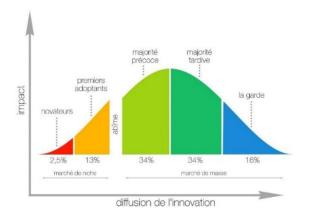
Trans*for*Mont⁴⁷

Stade	Description	
Définition	L'initiative en est à ses balbutiements, son périmètre et son fonctionnement ne sont pas encore bien définis	
Expérimentation	L'action a été récemment lancée, et est sujette à évolutions	
Stabilisation	L'initiative commence à bénéficier d'une certaine expérience et fait les preuves de sa viabilité	
Diffusion/dissémination	L'initiative devient source d'inspiration pour d'autres	
Institutionnalisation ou changement systémique	L'innovation sociale devient transformative, elle fait bouger les lignes à l'échelle d'un territoire ou d'un système d'acteurs	

Enfin, pour illustrer la phase de diffusion commune à tout type d'innovation, il convient de mobiliser la loi d'Everett Rogers (cf. Figure 15).

Figure 15 : Schéma de diffusion de l'innovation, d'après la Loi d'Everett Rogers

et revisité par Geoffrey Moore⁴⁸



⁴⁷ Trans*for*Mont. *Base de données collaborative. Guide pour partager une innovation,* [en ligne]. Disponible sur http://collecti.cc/transformont/?ConnaiTre. (Consulté le 10/05/2022).

⁴⁸ Labo Khi. *La loi d'Everett Rogers*, [en ligne]. Disponible sur https://labokhi.ch/fond/loi-devrett-rogers/. (Consulté le 08/05/2022).

En effet, cette modélisation prévoit cinq populations d'adoptants associées à la diffusion d'une innovation : les novateurs, les premiers adoptants, la majorité précoce, la majorité tardive et la garde. Selon G. Moore, les deux premiers groupes constituent le marché de niche, tandis que les trois autres forment le marché de masse. Entre ces deux marchés est introduite la notion d'abîme, correspondant à l'échec de diffusion de l'innovation concernée. En outre, les critères d'adoption différent selon les groupes. Ainsi, ce schéma peut être appliqué à l'innovation sociale et accompagner les dynamiques de changement.

Conclusion du chapitre 1

Ainsi, ce premier chapitre a permis de poser le cadre théorique de l'innovation sociale. S'il n'existe pas de définition unique de cette notion, il est retenu que l'innovation sociale permet une réponse nouvelle ou améliorative à une situation jugée insatisfaisante en l'état actuel. Bien que les aspirations diffèrent, tout comme le statut des acteurs et la typologie des activités concernées, la trajectoire suivie par ces innovations reste sensiblement la même. Aussi, les différentes approches de l'innovation sociale se veulent complémentaires et utiles pour analyser et caractériser les initiatives socialement innovantes. Enfin, il importe de souligner la capacité de l'innovation sociale à se diffuser et à provoquer des impacts et changements systémiques. Dans ce contexte, il convient à présent d'explorer la notion de transition territoriale, et ce notamment en regard de l'innovation sociale.

Chapitre 2 : Approche de la transition des territoires

Au travers de ce second chapitre, il s'agit de proposer une approche de la transition et de sa composante territoriale. Des éléments de définition sont nécessaires pour saisir cette notion complexe, tout comme il est utile de mobiliser le champ des *Sustainable Transition Studies*. De plus, la transition possède différentes entrées, notamment par le territoire. La transition dite territoriale est multisectorielle, et concerne notamment l'agriculture et l'alimentation - thématique choisie dans le cadre de cet exercice de recherche. Ensuite, il convient de considérer la transition des territoires au travers de l'innovation sociale, et ce en renseignant la capacité de transformation de cette dernière. De même, le recours à la notion d'innovation territoriale apporte une dimension et un ancrage territorial aux initiatives socialement innovantes. Enfin, il est opportun d'observer la transition à travers le prisme de l'utopie.

2.1. De la transition à la transition territoriale

2.1.1. La notion de transition

Les crises successives et cumulatives, subies par les sociétés humaines, et plus largement par les écosystèmes, ont fragilisé plus largement le système. Aussi, plusieurs limites planétaires ont été dépassées, témoignant entre autres de l'obsolescence des principes avancés par le concept de développement durable. Dans ce contexte, Rob Hopkins, enseignant en permaculture britannique, a publié en 2008 le *Manuel de la transition* – sous-titré *De la dépendance au pétrole à la résilience locale* -, soutenant la thèse « *qu'il nous faut accorder autant d'importance à la constitution d'une résilience, ou plus exactement à sa reconstitution, qu'à nos autres efforts actuels (et qui n'ont que*

trop tardé) en vue de réduire radicalement nos émissions de gaz carbonique », (Hopkins, 2010). De façon succincte, la résilience « désigne la capacité d'un écosystème à encaisser un choc sans s'effondrer et à se réorganiser en se réinventant pour le surmonter », selon L. Semal (In Cottin-Marx et al., 2013). En ce sens, « la transition propose une approche renouvelée, qui questionne notre modèle en profondeur pour le rendre plus résilient »⁴⁹.

La notion de transition peut alors être définie comme le « passage d'une forme, d'un état, d'un style ou d'un lieu à un autre », mais aussi telle « une période de transformation » ⁵⁰. Plus précisément, la transition fait référence à une « phase particulière de l'évolution d'une société, celle où elle rencontre de plus en plus de difficultés, internes ou externes, à reproduire le système économique et social sur lequel elle se fonde et commence à se réorganiser, plus ou moins vite et plus ou moins violemment sur la base d'un autre système qui, finalement, devient à son tour la forme générale des conditions nouvelles d'existence (Marxisme 1982) » ⁵¹. Aussi, le collectif du projet québécois Chemins de transition précise :

« À l'origine, le terme de "transition" fait référence au passage d'un état à un autre. Depuis les dix dernières années, quand on parle de transition, on réfère principalement à la transition énergétique, écologique ou encore socio-écologique. La transition est alors comprise comme un processus de transformation fondamentale, multidimensionnelle et à long terme, de l'ensemble de notre système vers un nouvel équilibre »⁵².

⁴⁹ Chemins de transition. *Transition*, [en ligne]. Disponible sur https://cheminsdetransition.org/transition/. (Consulté le 15/05/2022).

Transition Network. *What is Transition?*, 2021 (mise à jour), [en ligne]. Disponible sur https://transitionnetwork.org/about-the-movement/what-is-transition/. (Consulté le 31/05/2022).

⁵² Chemins de transition. *Transition*, [en ligne]. Disponible sur https://cheminsdetransition.org/transition/. (Consulté le 15/05/2022).

Dans ce cadre, la transition peut être entendue comme « *un changement systémique qui entraîne de profondes recompositions spatiales* »⁵³, selon le géographe A. Gonin. De fait, la transition peut être appréhendée de manière multiscalaire, selon différentes entrées (cf. Figure 16), et considérée « *comme un changement observé* », ou « *comme projet de société* »⁵⁴.

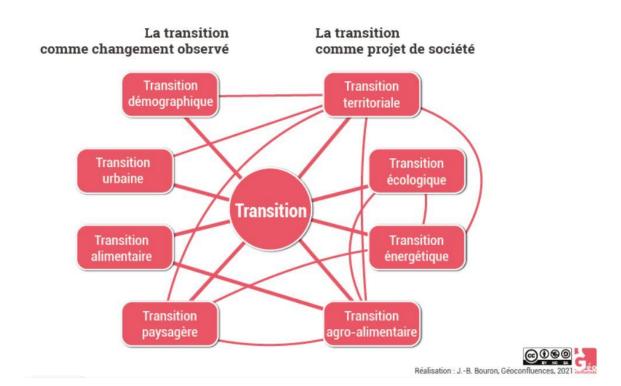


Figure 16: Les différentes entrées de la transition⁵⁵

Le géographe P. Dérioz précise qu'« il n'y a pas une transition mais de multiples transitions qui peuvent interférer entre elles, se combiner, se contrarier éventuellement», (In Mountain Wilderness, 2021). De même, « autour de la notion de transition, le débat entre réforme et révolution s'est déplacé pour opposer d'un côté un régime expert qui impose une rationalité

⁵³ Géoconfluences. *Transition*, 2021, [en ligne]. Disponible sur https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/transition. (Consulté le 30/05/2022).

⁵⁴ Ibidem.

⁵⁵ Ibidem.

technique aux institutions, et de l'autre un régime citoyen qui fait un pas de côté par rapport à elles », selon R. Felli (In Duverger, 2021).

2.1.2. Le champ des Sustainable Transition Studies

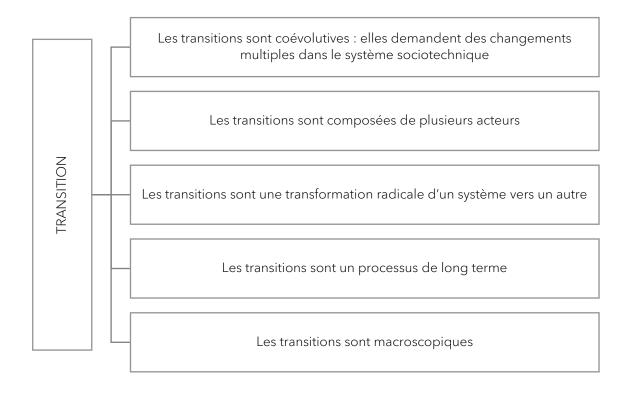
La référence aux *Sustainable Transition Studies* - littéralement « études des transitions soutenables » - est pertinente dans le cadre de cet exercice de recherche. Ce champ d'étude, apparu en Europe au début des années 2000, s'est structuré à partir de trois écoles de pensées, et les trois problématiques centrales suivante, (Audet, 2015) :

- Les problèmes de l'incertitude, de la complexité et de la réflexivité dans la gouvernance du développement durable ;
- Le fort degré de verrouillage des principaux systèmes sociotechniques empêchant leur « transition vers la durabilité » ;
- Le défi plus méthodologique du pilotage du changement et des transitions.

Cependant, « les trois courants des sustainability transitions partagent l'idée qu'une transition procède toujours par transformations multiples, simultanées, interférant mutuellement et agissant à des niveaux variés allant du plus local au plus structurel et macrosociologique », (Ibid.). Aussi, il existe cinq caractéristiques définissant les transitions selon les auteurs de ce champ d'étude (Figure 17).

Figure 17 : Les cinq caractéristiques des transitions, selon les auteurs des

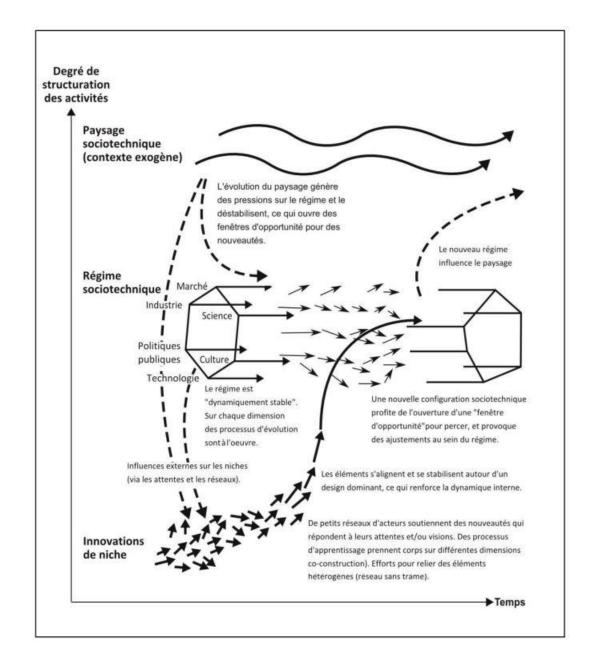
Sustainable Transition Studies 56



En outre, parmi les différents courants des *Sustainable Transition Studies*, « *la perspective multiniveaux est l'approche qui décrit le mieux la nature et la dynamique de ces transformations* », (Audet, 2015). En effet, proposé par F. Geels (2002) et désigné sous le sigle MLP – issu de l'anglais « *Multi-Level Perspective* », ce cadre heuristique « *distingue trois niveaux d'analyse : le niveau micro des "niches", le niveau méso du "régime" et le niveau macro du "paysage"* », (Bui, 2015), (cf. Figure 18).

⁵⁶ Chemins de transition. *Transition*, [en ligne]. Disponible sur https://cheminsdetransition.org/transition/. (Consulté le 15/05/2022).

Figure 18 : La perspective multi-niveau (traduit de l'anglais à partir de Geels, 2002), (In Bui, 2015)



Plus précisément, « la perspective multiniveaux propose trois niveaux soumis à divers degrés au poids des structures et à des temporalités de transformation distinctes : le régime sociotechnique est le niveau central, car c'est lui qui fera l'objet de transitions sous la pression venant d'un niveau supérieur, le "paysage sociotechnique" et d'un niveau inférieur, la "niche d'innovation radicale" », (Audet, 2015). Dans ce cadre, les « niches » constituent

des « *interstices ou espaces en marge* », (Koop, Landel, Fourny, 2019), par rapport au système conventionnel dominant, représenté par le « régime ». De plus, elles sont le lieu d'émergence des innovations, notamment sociales. En outre, « *le régime est à considérer comme un ensemble relativement stabilisé et cohérent d'infrastructures matérielles, d'organisations et de règles* », (Ibid.). Enfin, le « paysage » renvoie à « *l'ensemble des facteurs macroscopiques, tels le contexte géopolitique ou macro-économique* », (Ibid.). Dans ce contexte, « *un processus de transition est considéré comme résultant de la conjonction des processus à l'œuvre à chacun des niveaux* », (Ibid.).

Ainsi, le cadre théorique des Sustainable Transition Studies « permet d'analyser les processus de transformation des systèmes conventionnels à partir d'innovations », (Ibid.). Effectivement, « l'approche sociotechnique de la transition (Geels, 2002, 2011) analyse plus globalement des changements de régime sociotechnique et les envisage comme, résultant d'interactions entre le paysage (les tendances à long terme), le régime sociotechnique, et la niche (l'innovation et l'expérimentation) (Geels, 2011) », (Guyot Phung, Charue-Duboc, 2020). La transition peut alors s'entendre comme la « transformation d'un régime sociotechnique vers un autre à partir d'innovations de niche », lesquelles naissent à l'échelle locale des territoires.

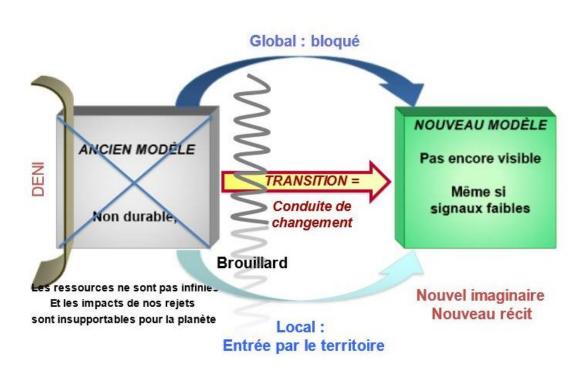
2.1.3. L'entrée territoriale de la transition

Si le philosophe P. Chabot affirme que « *la transition, c'est le changement désiré* », (In Duverger, 2021), J.-F. Caron - directeur de la *Fabrique des transitions* - considère que « *la transition, c'est de la conduite de changement* », (In Mountain Wilderness, 2021). En effet, en adoptant une approche systémique et multiscalaire, il importe de « sortir du déni », en prenant conscience des limites du modèle actuel et de la finitude des ressources, et ce en vue d'engager un changement de paradigme. En ce sens, face au blocage ressenti au niveau

global, il s'agit de penser un nouveau modèle à partir du local, en empruntant une entrée par le territoire (cf. Figure 19).

Figure 19 : Vers un changement de modèle, d'après J.-F. Caron⁵⁷





Aussi, il importe notamment de créer un nouvel imaginaire, de nouveaux récits, pour faire émerger un nouveau modèle au-delà du « brouillard », en tenant compte des signaux faibles. Ainsi, selon J.-F. Caron, « *la transition implique l'innovation, la désobéissance à la pensée unique* » (In Mountain Wilderness, 2021). De fait, l'utopie prend tout son sens et constitue « *une invocation d'un ordre, à venir ou à faire, contre un désordre présent* », (Hervieu, Léger, 1979).

⁵⁷ Tourisme en Transition. *Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, témoigne de la transition de sa commune,* 15/03/2021, [en ligne]. Disponible sur https://tourisme-en-transition.fr/jean-françois-caron-maire-de-loos-en-gohelle-temoigne-de-la-transition-de-sa-commune/. (Consulté le 30/05/2022).

En outre, Duverger place les territoires au cœur des transitions, et souligne l'importance d'une approche systémique, intégrant la sphère institutionnelle. De même, il mobilise la pensée de Wright (2017) pour accorder une dimension utopique aux territoires.

« Les territoires sont à la fois un champ d'action, une ressource et un produit des transitions. Cependant, pour qu'ils soient le lieu de la transformation sociale, il ne faut pas les considérer comme des îlots préservés du monde extérieur, mais plutôt comme intégrés à des arrangements institutionnels qu'ils ont la capacité de modifier. Les territoires deviennent de cette façon des "utopies réelles", " des idéaux utopiques fondés sur les potentialités réelles de l'humanité, des objectifs utopiques accessibles par étapes, des dispositifs institutionnels qui peuvent, en vue d'un changement social, orienter notre responsabilité de construire un monde dont les conditions sont imparfaites" (Wright, 2017) », (Duverger, 2021).

Alors, les territoires « sont le support des utopies locales, le lieu où l'ESS expérimente les solutions écologiques et solidaires de demain », (Duverger, 2021).

Dans ce contexte, de nombreux et divers acteurs se mobilisent et coopèrent pour engager la transition de leur territoire. De fait, « sous le chapeau général de "la transition", Mouvements⁵⁸ explore cette unité multiforme, en aspect de "galaxie", terme souvent utilisé pour la qualifier, en référence tant au nombre qu'à la dispersion géographique et pratique de ces initiatives, qui s'intéressent ici aux jardins, là à l'énergie partagée », (Cottin-Marx et al., 2013). Entre autres, initiés pas Rob Hopkins, « Villes et Territoires en Transition », et plus largement « Transition », sont des mouvements internationaux emblématiques, associés à des initiatives citoyennes produites à l'échelle

⁵⁸ « Fondée en 1998 par Gilbert Wasserman, la revue Mouvements alimente le débat social, culturel et politique dans une perspective résolument ancrée à gauche ». D'après : Mouvements. Qui sommes nous ?, [en ligne]. Disponible sur https://mouvements.info/qui-sommes-nous/. (Consulté le 01/06/2022).

locale. Plus précisément, partant d'un mouvement de transition énergétique et social, la démarche « Villes et territoires en transition » vise à « définir une méthodologie pour favoriser "un processus de relocalisation des éléments essentiels dont une communauté locale a besoin pour se maintenir et perdurer" », (Farinelli, 2015). Suite logique de cette première opération, « Transition » est « un mouvement de communautés qui se rassemblent pour réinventer et reconstruire notre monde »⁵⁹, mais aussi « une expérience sociale en cours » 60</sup>. Afin d'encourager et de faciliter ces expérimentations locales, l'équipe du Transition Network a publié Le Guide Essentiel de la Transition 61. Comment lancer la Transition dans votre rue, votre village, votre région ou votre organisation, à partir du Manuel de la transition (Hopkins, 2010).

Par ailleurs, d'autres mouvements et collectifs existent et travaillent en synergie, à l'image du « Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC) ». En effet, il s'agit d'un « réseau de 32 mouvements partageant la même vision d'une transition écologique, sociale et humaine. Indépendant, non partisan et laïque, le Collectif œuvre à coordonner les actions de ses membres afin de faire davantage résonner la transition citoyenne » 62. De plus, parmi ses membres (cf. Figure 20), le CTC rassemble « des structures opérationnelles ancrées dans nos territoires, des placements financiers pour l'économie réelle et utiles au bien commun. Des entreprises économiquement viables, socialement responsables et écologiquement soutenables. Une agriculture vivrière, locale, économe en

_

⁵⁹ Transition Network. *Qu'est-ce que Transition ?*, [en ligne]. Disponible sur https://transitionnetwork.org/about-the-movement/what-is-transition/. (Consulté le 01/06/2022).

⁶⁰ Transition Network. *Le Guide Essentiel de la Transition. Comment lancer la Transition dans votre rue, votre village, votre région ou votre organisation,* 2017 [en ligne]. Disponible sur https://transitionnetwork.org/wp-content/uploads/2017/02/The-Essential-Guide-to-Doing-Transition.-Le-Guide-Essentiel-de-la-Transition..compressed.pdf. (Consulté le 01/06/2022).

⁶¹ Ibidem.

 $^{^{62}}$ Collectif pour une transition citoyenne. Le Collectif, [en ligne]. Disponible sur https://transition-citoyenne.org/lecollectif/. (Consulté le 01/06/2022).

eau, sans pétrole ni intrants chimiques. Une vie sobre en énergie et enthousiasmante. Utopie ? Réalité! »⁶³.

Figure 20: Les membres du Collectif pour une Transition Citoyenne⁶⁴



En outre, s'il existe différents projets et supports de référencement des initiatives associées à la transition, TRANSISCOPE se présente comme « *le portail d'accès unique aux projets de la transition écologique et sociale* »⁶⁵. En effet, le collectif d'acteurs de la transition et des alternatives, à l'origine de cette plateforme en ligne, recense et cartographie des initiatives issues de différents

⁶³ Ibidem.

⁶⁴ Ihidam

⁶⁵ TRANSISCOPE. *Le portail web des alternatives*, [en ligne]. Disponible sur https://transiscope.org/. (Consulté le 20/05/2022).

domaines et sources (cf. Figure 21), et ce notamment dans le but d'accroître leur visibilité et de faciliter leur mise en réseau.

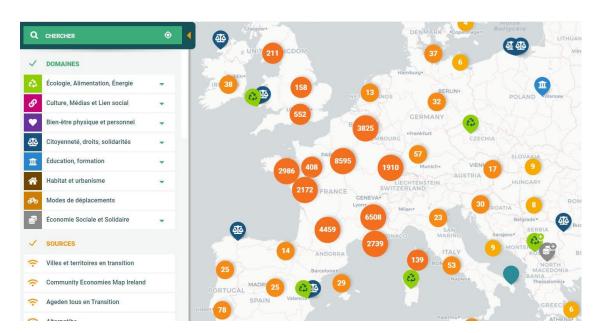


Figure 21 : Carte des alternatives, d'après TRANSISCOPE⁶⁶

Pour ce faire, une charte a été établie, constituée de plusieurs critères de référencement (cf. Annexe H), dont les trois premiers visent l'agrégation d'« alternatives citoyennes », qui « constituent des réponses concrètes à une crise systémique » et « cherchent à réaliser un ou plusieurs communs »⁶⁷.

« Ceux qui se reconnaissent dans le mot d'ordre de "transition!", tel que défini par Rob Hopkins, affirment s'inscrire dans un type d'engagement dont le pivot est le passage à l'action sur fond de réenchantement et de réappropriation de l'existence. Les "transitionneurs" font le choix de faire bouger les organisations et institutions existantes sans prendre pied dans ces dernières », (Cottin-Marx, et al., 2013).

⁶⁶ TRANSISCOPE. *La carte*, [en ligne]. Disponible sur https://transiscope.org/carte-des-alternatives/. (Consulté le 20/05/2022).

⁶⁷ TRANSISCOPE. *La charte*, [en ligne]. Disponible sur https://transiscope.org/charte/. (Consulté le 20/05/2022).

Ainsi, selon Duverger « les transitions locales s'appuient sur les initiatives collectives. Sans ces dernières, elles ne pourraient exister que sous la forme d'un pilotage top-down (du haut vers le bas) par des experts », (2021). Plus largement, « Luc Semal définit le Mouvement de la transition "comme un mouvement fondamentalement optimiste et constructif qui suggère que face aux chocs globaux annoncés (climatiques, énergétiques et économiques), les communautés locales reconstruisent en urgence leur résilience locale. Pour cela elles doivent prioritairement relocaliser une part de leur production alimentaire et énergétique" », (Cottin-Marx et al., 2013). Ainsi, la transition territoriale est multidimensionnelle et se décline au sein de différents secteurs, tels que la transition alimentaire.

2.1.4. Le cas de la transition alimentaire

En écho à la thématique de l'alimentation, choisie dans le cadre de cet exercice de recherche, il est utile de renseigner la notion de transition alimentaire. Cette dernière « désigne dans son acception globale le processus par lequel une société modifie sa manière de produire et de consommer des aliments » ⁶⁸. Aussi, en vue de rééquilibrer le système actuel, la transition alimentaire peut être envisagée selon quatre objectifs et axes d'action (Rouillé d'Orfeuil, 2018) :

- La relance des composantes territorialisées de ce système [alimentaire];
- La territorialisation partielle, mais progressive, de sa composante mondialisée;
- La régulation entre les composantes, mondialisées et territorialisées, permettant un rééquilibrage progressif des systèmes alimentaires ;

⁶⁸ Géoconfluences. *Transition alimentaire*, 2021, [en ligne]. Disponible sur http://geoconfluences.ens-lyon.fr/qlossaire/transition-

 $[\]frac{a limentaire\#:\sim:text=La\%20 transition\%20 a limentaire\%20 d\%C3\%A9 signe\%20 dans, d\%C3\%A9 velopp\%C3\%A9\%20 dans\%20 les\%20 ann\%C3\%A9 es%20 2000. (Consulté le 29/05/2022).$

- La lutte contre les externalités négatives des processus de production des aliments.

En ce sens, de nombreuses initiatives émergent, en particulier au travers des circuits courts alimentaires, c'est-à-dire « un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire »⁶⁹, d'après le Ministère de l'agriculture. Par exemple, il s'agit de commercialiser des produits alimentaires en vente directe, à la ferme, par le biais d'un magasin de producteurs, ou encore d'une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). De même, parmi les organismes engagés dans la transition agricole et alimentaire, certains favorisent l'installation d'agriculteurs, à l'image de l'association Terre de Liens qui a pour ambition de « préserver les terres agricoles, faciliter l'accès des paysans à la terre et développer l'agriculture biologique et paysanne »⁷⁰.

Ainsi, si ces alternatives locales apparaissent comme relevant de l'utopie, elles contribuent, à leur échelle, à la transition alimentaire et donc, plus largement, à la transition de leur territoire d'ancrage. En effet, il importe d' « agir local pour penser global ».

2.2. La transition des territoires par l'innovation sociale

Les définitions et éléments caractéristiques de l'innovation sociale, précédemment exposées (cf. Chapitre 1 : Cadre théorique de l'innovation sociale), permettent de comprendre cette notion comme un ensemble

⁶⁹ Le Labo de l'ESS. *Circuits Courts*, [en ligne]. Disponible sur https://www.lelabo-ess.org/circuits-courts#:~:text=Un%20circuit%20court%20est%20un,ait%20qu'un%20seul%20interm%C3%A9diaire. (Consulté le 29/05/2022).

⁷⁰ Terres de Liens. *Comment engager la transition agricole et alimentaire ?*, [en ligne]. Disponible sur https://terredeliens.org/comment-engager-la-transition.html. (Consulté le 29/05/2022).

d'initiatives impulsées par différents acteurs aspirant à un changement, à une modification nécessaire du système actuel, et ce dans un contexte de transition. Il convient à présent de voir de quelle manière ces initiatives, considérées comme socialement innovantes, interviennent au sein de la transition des territoires. En effet, « aujourd'hui, les innovations sociales prennent une ampleur nouvelle, comme a pu le montrer le film césarisé Demain, de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Ancrant les transitions écologiques et solidaires dans les territoires, elles répondent à la fois aux besoins et aux aspirations des populations », (Duverger, 2021)

2.2.1. La capacité transformative de l'innovation sociale

L'innovation sociale propose à l'échelle locale des alternatives détenant un potentiel de diffusion, au sein des différentes strates systémiques, ainsi qu'une certaine capacité de transformation. En effet, le collectif Trans *for* Mont associe à sa définition de l'innovation sociale, la notion de capacité transformative (cf. Figure 22). En ce sens, il existe deux grands modèles qui caractérisent les innovations sociales dites « transformatrices ». Le premier est celui de la construction collective, c'est-à-dire de la co-construction démocratique d'acteurs multiples, en rupture dans un contexte et un territoire donnés ; le second renvoie à l'organisation démocratique, non ou faiblement lucrative, relevant souvent de l'économie sociale et solidaire (ESS) 71.

_

⁷¹ Trans*for*Mont. *Base de données collaborative. Guide pour partager une innovation,* [en ligne]. Disponible sur http://collecti.cc/transformont/?ConnaiTre. (Consulté le 10/05/2022).

SOCIALE TRANSFORMATIVE INNOVATION En rupture par rapport Intervention / action sociale - Co-construction, aux modèles et/ou collective et démocratique, aux pratiques dominantes d'acteurs multiples, en rupture **Pratiques organisationnelles** Inédites ou marginales / socialisation dans le contexte territorial - Organisation démocratique. au moment de leur création non ou faiblement lucrative Réponse aux grands enjeux de société Concerne: un usage, un produit, (cadre de la transition) un processus, une organisation, un contexte d'application... Crise Révolution Changement

économique

numérique

climatique

Figure 22 : Définition de l'innovation, d'après le collectif Trans for Mont⁷²

En partant de l'hypothèse selon laquelle « des innovations à caractère social puissent avoir autant de potentiel transformatif que celles techniques ou socio-techniques (Avelino et al., 2014)», (Koop, Landel, Fourny, 2019), les chercheurs du collectif TransforMont ont mobilisé le cadre des Sustainable Transition Studies, et de la MLP, pour étudier les innovations sociales. Plus précisément, il s'agit de rendre compte de la capacité de ces dernières, issues des « niches », à « contaminer » le modèle dominant, en particulier dans un contexte de crise.

« Pour le sociologue et philosophe Edgar Morin [2020], la crise redéploie la dialectique entre l'ordre et le désordre, entre les déviances et leur refoulement, autrement dit entre le système et ses alternatives. L'événement perturbateur accroît les désordres et les incertitudes, bloque les dispositifs d'inhibition du système, débloque les déviances qui deviennent des contre-tendances, lesquelles, si elles se développent, peuvent provoquer une transformation sociale », (In Duverger, 2021).

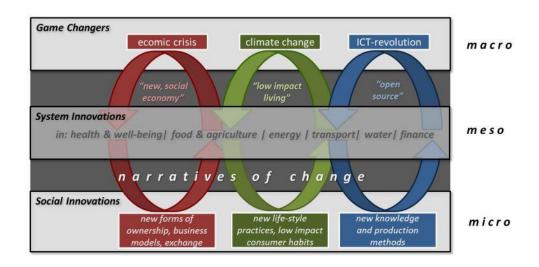
62

⁷² Trans*fori*Mont. *Documents d'analyse*, [en ligne]. Disponible sur http://collecti.cc/transformont/?NoteS. (Consulté le 19/04/2022).

En outre, le programme de recherche européen TRANSIT (TRANsformative Social Innovation Theory) a développé une théorie en partant de la guestion suivante : « comment l'innovation sociale interagit-elle avec d'autres formes de changement (transformateur), et comment les acteurs y sont-ils (dé)autonomisé? »73. Il s'agit de voir en quoi l'innovation sociale peut entraîner l'autonomisation et la transformation sociétale. Dans ce cadre, l'innovation sociale dite transformative est entendue comme « un processus de changement dans les relations sociales impliquant la remise en question, la modification et/ou le remplacement des institutions et des structures dominantes » 74. TRANSIT propose d'appréhender l'innovation sociale de manière multiscalaire, en adaptant la cadre de la MLP. En effet, de la même façon, trois niveaux, associés à l'innovation sociale transformative, sont distingués (cf. Figure 23) : le niveau micro, lieu d'émergence des innovations sociales ; le niveau méso, lié aux innovations systémiques ; et le niveau macro, associé aux « games-changers ».

Figure 23 : Multi-level Perspective on Transformative Social Innovation, d'après

Avelino et al. (2014)



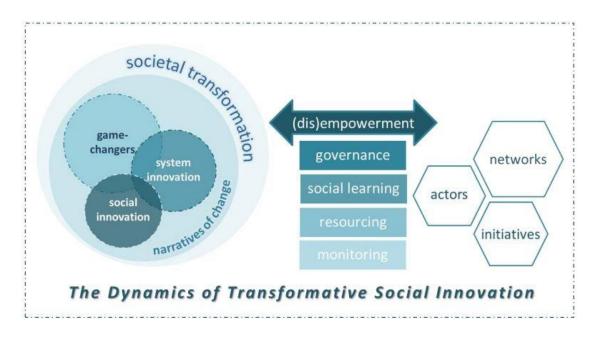
⁷³ TRANSIT. *About*, [en ligne]. Disponible sur http://www.transitsocialinnovation.eu/about-transit. (Consulté le 10/05/2022).

⁷⁴ Ibidem.

De plus, les innovations sociales se déclinent au travers de trois grands domaines : les nouvelles formes de propriété, d'économie, d'échanges ; les nouveaux modes de vie, nouvelles pratiques, changement des habitudes de consommation ; et les nouveaux savoirs et productions méthodologiques. Au départ de l'hypothèse selon laquelle « *la transformation sociétale est façonnée et produite par des schémas particuliers d'interaction entre l'innovation sociale, l'innovation systémique, les "game-changers" et les récits de changement », (Avelino et al., 2014), le programme TRANSIT propose un cadre heuristique pour explorer les dynamiques de l'innovation sociale transformative (cf. Figure 24).*

Figure 24 : Conceptual Heuristic to Explore the Dynamics of Transformative

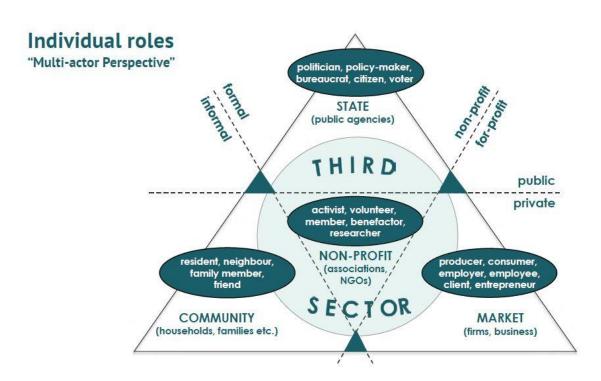
Social Innovation, d'après Avelino et al. (2014)



Aussi, à travers l'étude d'une centaine d'initiatives locales - réparties au sein de 25 pays, en Europe et en Amérique Latine principalement - le programme TRANSIT a permis de mettre en évidence que « tous les cas incluent une myriade de différents types de secteurs et d'acteurs dans différents rôles », (Avelino, Wittmayer, 2018). En ce sens, la perspective multi-acteurs offre un cadre heuristique permettant de distinguer « les acteurs, leurs rôles et leurs

relations (changeantes) dans l'innovation sociale» (Ibid.). En effet, cette modélisation identifie quatre catégories d'acteurs : l'État, le marché, la communauté et le secteur tiers - secteur intermédiaire entre les trois autres, et ce en fonction de trois axes : formel/informel, lucratif/non lucratif et public/privé. De même, entre ces secteurs, peuvent être distingués des acteurs dits individuels et d'autres collectifs, (cf. Figure 25).

Figure 25 : Multi-actor Perspective: level of individual actors, d'après Avelino, Wittmayer (2018)



« L'innovation sociale peut être initiée par tout type d'acteur, à tout moment niveau d'agrégation, avec tout type de motif ou d'intention. À chaque niveau, les acteurs peuvent être impliqués dans des initiatives (projets, programmes, partenariats) et des réseaux, qui - intentionnellement ou involontairement - contribuent à l'innovation sociale. De plus, les relations changeantes entre acteurs, et les frontières mouvantes entre les différentes logiques institutionnelles, sont une manifestation de l'innovation sociale transformative en soi », (Avelino, Wittmayer, 2018).

Par ailleurs, il existe plusieurs formes d'inscription spatio-temporelle des innovations sociales au sein des territoires. Effectivement, l'études des capacités transformatrices des innovations sociales à travers leurs formes de dissémination permet de discerner « trois formes spatiales qui renseignent sur la capacité IS [innovations sociales] à transformer les systèmes territoriaux, dans des contextes donnés », (Koop, Landel, Fourny, 2019) :

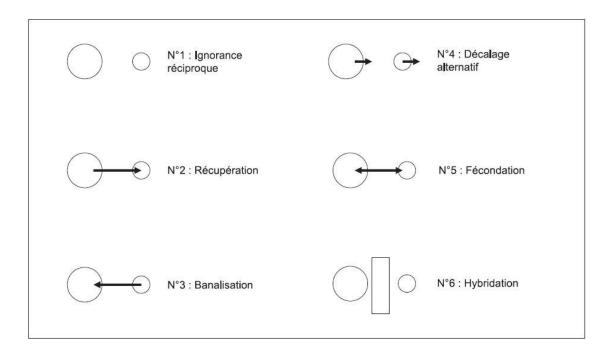
- Le lieu: « l'innovation reste confinée dans le lieu de l'initiative et le territoire d'implantation est réduit à son rôle de support. Il peut certes y avoir multiplication des initiatives dans certains territoires, mais celles-ci restent toujours "hors sol". La figure spatiale du "lieu" reflète donc plutôt le type d'IS non transformatrice », (lbid.);
- Le réseau, qui « contrairement au "lieu", [...] marque l'ouverture, la mise en interrelations avec d'autres acteurs », (Ibid.). Il peut s'agir de réseaux alternatifs extra-territoriaux, qui « se définissent par la relation avec des acteurs d'autres projets alternatifs partageant les mêmes valeurs et principes », ou de réseaux alternatifs intra-territoriaux, lesquels « reflètent l'ouverture et la volonté des acteurs d'aller à la rencontre du territoire, de ses habitants et de ses institutions afin de les transformer » (Ibid.).

En outre, « avec les réseaux alternatifs intra-territoriaux, nous sommes en présence d'innovations sociales potentiellement transformatrices où la niche exerce une pression sur le régime. C'est dans ces types d'interaction entre communautés alternatives et milieu environnant - entre niches et régime - que des processus de transformation du système territorial conventionnel peuvent potentiellement être observés », (Ibid.). Ainsi, l'« analyse de l'ouverture du régime aux valeurs, principes ou pratiques des niches révèle deux types de

configurations »: la « récupération » par le système territorial conventionnel⁷⁵, c'est-à-dire que « *les institutions publiques du territoire s'approprient objets ou pratiques alternatifs tout en les ajustant aux normes et valeurs du régime dominant* », et la « fécondation » du système territorial conventionnel, selon laquelle « *une partie des habitants, entreprises et institutions publiques territoriales épousent la cause des niches en transformant leurs objectifs et moyens* », (Ibid.).

Plus largement, peuvent être distinguées six formes possibles d'interface entre l'innovation sociale et leur territoire d'inscription (cf. Figure 26 et Annexe I), (Landel, Koop, Senil, 2018).

Figure 26 : Différentes figures d'interface entre innovation sociale et territoire, d'après Landel, Koop, Senil (2018).



⁷⁵ Il est entendu par système territorial conventionnel « *un ensemble interactif, complexe et multiscalaire des éléments constitutifs et explicatifs d'un territoire, fonctionnant selon des règles et pratiques conventionnelles* », (Koop, Landel, Fourny, 2019).

Au travers de ces figures, « il s'agit en particulier d'appréhender la capacité des innovations sociales à influer sur la trajectoire des territoires, de par la possibilité pour ces derniers d'intégrer de nouveaux principes et valeurs », (Ibid.).

Pour finir, selon Ph. Frémeaux, l' « aile marchante » de l'économie sociale et solidaire produit de multiples initiatives, lesquelles sont « à la fois réparatrices et transformatrices, contiennent les germes d'un autre modèle de développement, ancré dans les territoires, mettant en œuvre une gouvernance démocratique, participative et inclusive, et recherchant le bien-être plutôt que la croissance », (In Duverger, 2021)⁷⁶.

2.2.2. La notion d'innovation territoriale

Il est aussi intéressant d'appréhender la notion d'innovation (sociale) associée à celle de territoire. Tout d'abord, si un territoire renvoi, selon le géographe C. Raffestin (1986), à une « portion d'espace terrestre envisagée dans ses rapports avec des groupes humains qui l'occupent et l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins », il peut également être défini de la manière suivante :

« Productions collectives, résultant des actions d'un groupe humain, avec ses citoyens, ses dispositifs de gouvernance et son organisation, les territoires ne sont pas seulement des entités géographiques. En construction permanente, ils s'élaborent par les oppositions et compromis entre acteurs locaux et extérieurs et s'inscrivent dans le long terme, avec une histoire et des préoccupations ancrées dans les cultures et les habitudes locales, la perception d'un sentiment d'appartenance, ainsi que des formes d'autorités politiques, des règles d'organisation et de fonctionnement spécifiques », (Torre, 2015).

⁷⁶ Philippe Frémeaux, « ESS et transition écologique », conférence à Mâcon, MJC L'Héritan, 16 novembre 2017.

De plus, le territoire résulte d'une « construction sociale. À ce titre, il est le produit de l'interaction des acteurs qui s'y trouvent », (Duverger, 2021).

« Dans une approche dynamique, on définira ici le territoire comme un concours d'acteurs, dans un contexte spatial déterminé qui vise à faire émerger, puis à tenter de résoudre, sous contrainte environnementale, un problème sociétal ou productif partagé. Construire du territoire consiste d'abord à désigner les contours d'un problème, à commencer par ceux du territoire, et à envisager les scénarios de résolution », (Pecqueur, Itçaina, 2012).

Dans ce contexte, « l'innovation territoriale peut se définir comme une réponse nouvelle (ou transférée dans un contexte nouveau) à une problématique et/ou à un besoin identifiés collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable » 77. Aussi, « plus qu'une forme d'innovation nouvelle, l'innovation territoriale est donc un changement de paradigme, une nouvelle grille de lecture (qui n'invalide pas l'ancienne mais s'y ajoute), incluant toutes les formes d'innovation (technologique, sociale...) répondant à ces principes » 78.

En outre, Cap Rural et le CIEDEL proposent de saisir l'innovation territoriale au travers de la dimension sociale de l'innovation. En effet, « une innovation sociale centrée sur un milieu (un territoire), ses organisations et ses acteurs publics et privés (habitants, citoyens, usagers, acteurs socio-économiques, décideurs politiques...) et qui induit du changement dans les manières de vivre, d'agir et de décider ensemble ».⁷⁹

⁷⁷ L'innovation au pouvoir! Pour une action publique réinventée au service des territoires. Rapport établi par Akim Oural avec l'appui du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, 2015, 110 p., [en ligne]. Disponible sur http://www.montpellier-2020.fr/medias/files/2015-rapport-innovation-territoriale.pdf. (Consulté le 15/05/2022).

⁷⁸ Ibidem.

⁷⁹ Cap Rural. *Innovation, innovation sociale et innovation territoriale : éléments de définitions*, 2017, [en ligne]. Disponible sur http://caprural.org/co-construire/l-innovation/4878-innovation-et-innovation-territoriale-elements-de-definitions. (Consulté le 27/04/2022).

Plus précisément, Cap Rural entend l'innovation territoriale comme suit :

« Un processus d'innovation sociale qui répond à un besoin social spécifique à un contexte local. Elle débouche sur de nouvelles formes de services, de valorisation des ressources locales, d'organisation et de gouvernance, au bénéfice des habitants du territoire et de manière spécifique à ce territoire. Elle est initiée et mise en œuvre localement par un ensemble d'acteurs (du territoire et/ou non du territoire). Elle résulte de la coopération entre ces acteurs et d'un apprentissage collectif qui passe par des phases dynamiques d'expérimentation et de mise en pratiques. Elle induit du changement dans les manières dont le territoire, ses acteurs et ses habitants vivent et s'organisent »⁸⁰.

Ainsi, à l'image de l'innovation sociale, il existe un processus d'innovation territoriale (cf. Figure 27), partant d'une idée jusqu'à une normalisation ou une institutionnalisation, et ce au travers d'innovations incrémentales.

-

⁸⁰ Ibidem.

4

<u>Figure 27 : Schéma du processus d'innovation territorial, d'après Cap Rural et</u>
le CIEDEL⁸¹

Le processus d'innovation territoriale L'idée Processus d'innovation L'invention Innovations incrémentales Améliorations par petites touches, à d'autres usages... Mise en pratique cercles d'association (nouvelles communautés d'usagers), lieux de maillage Théorie Conception et mise au Appropriation, point de l'invention territorialisation Promotion, diffusion, propagation, essaimage Normalisation, Prototypage -Adaptation aux expérimentation institutionnalisation besoins et usages Diversification (usages test - essai - erreur diversifiés et logique de Émergence de Entrée dans la norme globalisation) Adaptation à l'usage et aux nouvelles pratiques dominante et/ou besoins sociales Standardisation et changement de la norme adaptation au plus grand L'usager fait sienne l'innovation Valorisation, promotion.

Aussi, selon E. Besançon, « le processus de l'innovation sociale est territorialisé. Il renvoie à la constitution d'un espace de coopération entre les acteurs locaux, autour d'un projet commun et partagé, dans une logique de proximité à la fois géographique, organisationnelle et institutionnelle », (2015). En outre, « ce processus territorialisé se traduit par un modèle économique pluriel. [...] Il s'exprime à travers une gouvernance élargie et participative. [...] Il constitue, enfin, un levier d'empowerment pour les individus », (Ibid.)

commercialisation

Par ailleurs, il existe différentes formes d'innovations territoriales (cf. Tableau 6), au sein du processus de développement territorial (Torre, 2018), dont les innovations sociales et institutionnelles. Aussi, il convient de distinguer

⁸¹ Cap Rural. *L'innovation est aussi un processus de fabrication et de transformation*, 2017, [en ligne]. Disponible sur http://caprural.org/co-construire/l-innovation/5171-l-innovation-est-aussi-un-processus-de-fabrication-et-de-transformation. (Consulté le 08/05/2022).

les innovations dites coopératives ou concertatives, de celles dites conflictuelles ou concurrentielles.

Tableau 6 : Les formes d'innovations territoriales, d'après Torre (2018)

Type d'innovation	Innovations technologiques et organisationnelles	Innovations sociales et institutionnelles
Origine	Inventions	Nouveaux projets
Coopératives/concertatives	Produites par la coopération	Produites par la concertation
Concurrentielles/conflictuelles	Produites par la concurrence	Produites par le conflit

Enfin, il est intéressant d'évoquer la notion d'« innovations discrètes », issue de l'étude des modèles de développement local en agriculture. Selon Albaladejo (2005), il s'agit d' « un processus d'innovation en dehors des modèles dominants de modernisation en agriculture qui peut être apparemment très « modeste » mais qui de fait contribue à faire émerger de nouvelles formes de relation au territoire, à l'État et au marché autrement dit de nouvelles médiations territoriales. Elle est donc plus qu'une résistance ou une innovation de survie ou de résilience », (In Albaladejo et al. 2014).

2.3. La transition au prisme de l'utopie

E. Morin introduit le concept de métamorphose en réponse au déséquilibre du système actuel. En effet, il précise que « quand un système est incapable de traiter ses problèmes vitaux, il se dégrade, se désintègre, ou bien se révèle capable de susciter un méta-système à même de traiter ses problèmes : il se métamorphose », (Morin, 2011). De plus, il ajoute que « le probable est la désintégration. L'improbable, mais possible, est la

métamorphose » (*Ibid.*). En ce sens, cette pensée fait écho à la notion d'utopie. Et pour engager une métamorphose, il est impératif de « *changer de voie* », notamment en s'appuyant sur les « *capacités créatrices de l'humanité* » (*Ibid.*), à l'origine d'alternatives utopiques, émergeant à l'échelle locale.

D'autre part, en 2013, la revue Mouvements s'est intéressée à la dimension utopique de la transition, au sein d'un article titré : *La transition, une utopie concrète ?*. Afin d'éclairer ce questionnement, ses auteurs suggèrent de « voir dans ce mouvement protéiforme qu'est la transition quelque chose comme une "utopie concrète" », (Cottin-Marx et al., 2013).

De plus, au travers des éléments de définition de l'utopie - apportés par l'appareil conceptuel de ce travail de recherche (cf. Appareil conceptuel) -, il est envisageable d'affirmer que l'utopie participe à la transition dans le sens où elle « cherche à rendre possible l'impossible et elle sait, par expérience, qu'une telle entreprise peut aboutir », (Ibid.). Aussi, « la fonction utopique est celle qui nous révèle la plasticité du monde, quand la routine et les institutions établies nous répètent jour après jour que « rien d'autre n'est possible » (Tina - There Is No Alternative) », (Ibid.). Dans ce contexte, la multitude et la diversité des mouvements et initiatives, associés à la transition, témoignent du rôle et de la capacité des utopies locales à engager la transition des territoires. Pour exemple, le mouvement de la décroissance, étroitement lié au socialisme, se saisit du concept d'utopie et le fait résonner avec celui de transition.

« Pour les décroissants, le berceau du socialisme fut pourtant le socialisme utopique : à condition que cette utopie ne soit pas un futur à attendre mais un "autre" à réaliser dès à présent, une "alternative" : consommer autrement, produire autrement, échanger autrement, etc. À condition que l'utopie soit moins définie comme un projet que comme un trajet, une « transition" », (Lepesant, 2013).

Conclusion du chapitre 2

Ce second chapitre a ainsi été l'occasion d'approcher la transition sous l'angle territorial. Il apparaît que la notion de transition, et plus précisément celle de transition territoriale, reste complexe, notamment en raison de sa multiscalarité. Cependant, le recours à d'autres champs d'études, tels que celui des *Sustainable Transition Studies*, et à différents cadres heuristiques, permet d'en saisir les contours. Aussi, l'étude des transitions par l'innovation sociale rend compte de la capacité de cette dernière à transformer le régime conventionnel. De fait, un rééquilibrage du système est envisageable, et ce en particulier au travers de la notion plus vaste d'innovation territoriale. Enfin, si la transition revêt un caractère utopique, c'est pourtant bien l'utopie, par le biais de mouvements et d'initiatives alternatives - que sont les utopies locales -, qui paraît rendre la transition possible.

Conclusion de la partie 1

La première partie de cet écrit a permis de poser le cadre théorique du travail de recherche mené, et ce en précisant l'appareil conceptuel choisi (cf. Figure 1). Au départ du concept d'utopie locale, les notions d'innovation sociale et de transition territoriale ont ainsi été renseignées.

Le premier chapitre a été l'occasion d'appréhender la notion d'innovation et plus précisément, sa dimension sociale. Plusieurs définitions et approches ont été présentées. Aussi, les caractéristiques, acteurs et trajectoires empruntées par les initiatives socialement innovantes ont été décrites.

Le second chapitre a permis de saisir la notion de transition à travers une entrée par le territoire. Plus précisément, la transition territoriale a été considérée sous l'angle de l'innovation sociale, mais aussi au prisme du concept d'utopie.

Dans ce contexte, il s'agit à présent de mettre en perspective les éléments théoriques - présentés précédemment -, avec le travail de terrain réalisé au sein du territoire des Grands Causses. L'idée est de vérifier, de manière empirique, l'hypothèse avancée au regard de la problématique soulevée.

PARTIE 2: LES GRANDS CAUSSES, ENTRE UTOPIES ET TRANSITION TERRITORIALE

Introduction de la partie 2

La deuxième partie de cet écrit est l'occasion de confirmer, d'infirmer ou de nuancer le fait que les utopies locales se concrétisent au travers d'innovations sociales possédant une capacité de transformation, laquelle est propice à la transition des territoires. Plus précisément, en tenant compte des apports théoriques précédemment exposés, il s'agit de voir en quoi certaines initiatives, qualifiées d'utopies locales, sont porteuses d'innovations sociales au sein du territoire des Grands Causses. Aussi, il importe de questionner la capacité transformative de ces dernières, et plus particulièrement de considérer leur place et leur rôle dans la transition de cet espace géographique.

Dans un troisième chapitre, les Grands Causses seront présentés comme une terre d'utopies locales. Des éléments géographiques, mais aussi historiques, seront utiles pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent ces initiatives. Ensuite, il s'agira de présenter plus en détails les cinq cas d'étude retenus, dans le cadre de ce travail de recherche.

Dans un quatrième chapitre, il conviendra de rendre compte - si elle existe -, de la transition à l'œuvre au sein du territoire des Grands Causses. D'abord, il importera de voir en quoi les utopies locales étudiées sont socialement innovantes. Ensuite, il s'agira de mettre en évidence la capacité de transformation des innovations sociales portées par ces cinq initiatives, et ce dans un contexte de transition.

Chapitre 3 : Les Grands Causses, terre d'utopies

Ce troisième chapitre sert à présenter le terrain d'étude de ce travail de recherche : le territoire des Grands Causses. Il s'agit notamment d'en exposer le contexte géographique, mais aussi de dresser un état des lieux succinct du système et de la stratégie alimentaire du territoire. De même, il est utile d'apporter quelques éléments historiques, en particulier au travers de la lutte du Larzac. Enfin, il est temps de présenter plus en détail les utopies locales retenues dans le cadre de cet exercice de recherche.

3.1. Le territoire des Grands Causses

Le territoire des Grands Causses se situe en France, au sud du Massif Central et s'étend principalement sur les départements de l'Aveyron et de la Lozère, mais aussi sur une partie de l'Hérault et du Gard, en région Occitanie. S'ils ne sont pas strictement délimités, d'un point de vue administratif, les Grands Causses sont à considérer comme un espace géographique, une entité paysagère, mais aussi en tant que « *territoire vécu et approprié* », possédant une identité marquée - dite Caussenarde, (Obin, 2013).

3.1.1. Entité géographique et paysagère

Constituant « un des plus grands ensembles karstiques d'Europe occidentale »⁸², les Grands Causses sont reconnus en tant qu'entité paysagère depuis le XIXème siècle. En effet, si le géographe Elisée Reclus (1830-1905) les décrivait comme de « hautes terres dont le pourtour est très nettement

⁸² Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes. *Causses et gorges*, [en ligne]. Disponible sur http://www.causses-et-cevennes.fr/je-decouvre/plan-du-territoire/causses-et-gorges/. (Consulté le 06/06/2022).

caractérisé par des remparts abrupts » 83 , leur « inventeur », l'explorateur Edouard Alfred Martel (1859-1938) - considéré comme le père fondateur de la spéléologie moderne - attribue aux Causses Majeurs 84 les caractéristiques suivantes 85 : hautes terres bordées de remparts ; canyons ; abîmes et eaux souterraines ; calcaires et dolomies. Aussi, le Parc naturel régional des Grands Causses distingue sur son territoire (cf. Annexe J) plusieurs entités paysagères « déterminées par le socle géologique, le relief et l'occupation du sol »86, dont les Causses et les avant-causses (cf. Figure 28).

Figure 28 : Carte des entités paysagères du PNR des Grands Causses⁸⁷



⁸³ CAUE de l'Aveyron. *Identité et limites des Grands Causses*, 29/04/2022 (mise à jour), [en ligne]. Disponible sur https://paysageaveyron.fr/identite-et-limites-des-grands-causses/. (Consulté le 14/05/2022).

⁸⁴ Le terme « Causses Majeurs » est remplacé par celui de « Grands Causses » suite aux travaux de thèse du géographe Paul Marre (1893-1974).

⁸⁵ Ibidem.

⁸⁶ Parc naturel régional des Grands Causses. *Mosaïque de paysages*, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/des-decouvertes-des-experiences-inoubliables/mosaïque-de-paysages. (Consulté le 14/05/2022).

⁸⁷ Parc naturel régional des Grands Causses. *Les Causses : des plateaux arides*, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/sites/all/files/upload/Decouvrir-le-parc/Les-paysages/Les-causses/dt_causses_pdf.pdf. (Consulté le 14/05/2022).

Il décrit les Causses de la manière suivante : « importants plateaux de calcaires délimités par des falaises, les causses sont parfois entaillés par de profondes vallées appelées gorges »88, et précise que « le pastoralisme a, pendant des siècles, façonné ces vastes horizons couverts de pelouses steppiques à la valeur paysagère et à la biodiversité inaliénables »89. Quant aux avant-causses, ils sont « composés de petits plateaux calcaires et de plaines légèrement vallonnées [...], [et] s'étendent au pied des causses » 90. De plus, « par leur fertilité, ces terres attirent l'activité humaine ».91 Il existe ainsi une relation étroite, forme d'interdépendance, entre le haut, c'est-à-dire les causses, et le bas, autrement dit les avant-causses. En ce sens, « les anthropologues identifient deux modes de vie distincts attachés à des territoires respectifs et des économies différenciées : d'un côté les plateaux où l'agriculture domine et de l'autre les gorges où se concentre le tourisme (Saussol, 1995) », (In Obin, 2013).

Plus précisément, les Grands Causses sont au nombre de quatre. En effet, « schématiquement, ce qu'il est convenu de regrouper sous le terme de Grands Causses s'applique essentiellement au Sauveterre, au Méjean, au Causse Noir et au Larzac » (Dengreville, Gouvion, 1197). Cependant, « d'autres, les Petits Causses (ils ne le sont que de nom), intègrent la famille des Grands » (Féniès, Solassol, 2005), tels que le causse Rouge ou la causse Bégon (cf. Figure 28). Par ailleurs, le Tarn, la Jonte et la Dourbie, rivières qui sillonnent entre les causses, ont donné leur nom respectif aux gorges qui marquent la limite entre les causses.

_

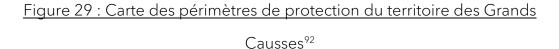
⁸⁸ Ibidem.

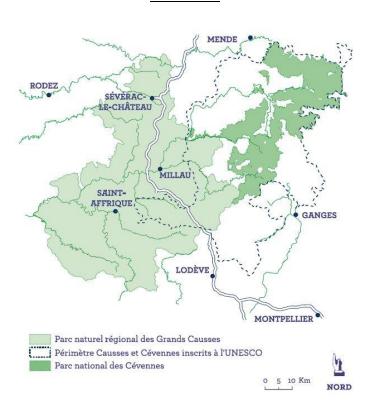
⁸⁹ Ibidem

⁹⁰ Parc naturel régional des Grands Causses. *Les avant-causses : fertilité et abondance*, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/sites/all/files/upload/Decouvrir-le-parc/Les-paysages/Les-avant-causses/dt_avant_causses_pdf.pdf. (Consulté le 14/05/2022).

⁹¹ Ibidem.

En outre, Millau, chef-lieu de la Communauté de communes Millau Grands Causses, constitue l'une des villes-porte du territoire. Effectivement, elle se situe aux avant-causses, à l'entrée des gorges du Tarn et de la Dourbie, et donc à la confluence de ces deux rivières. Considérée comme « capitale des sports de nature », et labellisée « ville d'art et d'histoire », cette ville est particulièrement empreinte par le développement de l'activité touristique, lequel repose plus largement sur les richesses patrimoniales du territoire des Grands Causses. En effet, ce dernier est reconnu pour son patrimoine culturel, naturel et paysager unique. Sa valorisation ainsi que sa préservation sont assurées par des institutions, outils et périmètres de protection (cf. Figure 29), tels que le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses, créés respectivement en 1970 et 1995.





⁹² Parc naturel régional des Grands Causses. *Carte touristique*, 2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/sites/all/files/upload/pnrgc-cartetouristique_2017_verso_web.pdf. (Consulté le 14/05/2022).

Le territoire plus large des Causses et Cévennes (cf. Figure 29 et Annexe K) représente le « *paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen* » et bénéficie d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, depuis 2011, en raison de sa valeur universelle exceptionnelle⁹³.

3.1.2. Système et stratégie alimentaires

La tradition et les pratiques agropastorales ont façonné les paysages, et plus largement l'identité territoriale des Grands Causses. Dans ce contexte, outre l'activité touristique proprement dite, l'économie du territoire repose aussi sur l'agriculture et le secteur agro-alimentaire. La filière ovine et ses produits sont particulièrement représentatifs de cette économie dite productive. Ainsi, d'après le PNR des Grands Causses, le territoire sudaveyronnais « possède une agriculture forte et constitue un véritable laboratoire rural depuis des décennies » 94. En ce sens, le Roquefort, première AOC 95 fromagère française, possède un solide ancrage territorial et contribue à une forme d'économie agricole territorialisée 96. Aussi, la labellisation de certains produits locaux permet de garantir leur qualité et origine, et ce afin de prévenir la délocalisation. En effet, les labels tels que l'AOC, AOP ou IGP⁹⁷, « procèdent d'une stratégie primordiale pour le maintien et la valorisation des activités agricoles, dans une région où les conditions climatiques, donc la productivité, ne constituent pas un atout spécifique. C'est d'ailleurs davantage la qualité que la productivité qui fait la force du territoire ». Par ailleurs, le développement des

⁹³ UNESCO. *Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen,* [en ligne]. Disponible sur https://whc.unesco.org/fr/list/1153/. (Consulté le 14/05/2022)

⁹⁴ Parc naturel régional des Grands Causses. *Schéma de Cohérence Territoriale. Rapport de présentation : Diagnostic socio-économique*, 07/07/2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/sites/all/files/upload/Comprendre-le-parc/Scot/001_0.pdf. (Consulté le 15/08/2022).

⁹⁵ Appellation d'origine contrôlée/Appellation d'origine protégée.

⁹⁶ Parc naturel régional des Grands Causses. *Schéma de Cohérence Territoriale. Rapport de présentation : Diagnostic socio-économique*, 07/07/2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/sites/all/files/upload/Comprendre-le-parc/Scot/001_0.pdf. (Consulté le 15/08/2022).

⁹⁷ Indications géographiques protégées.

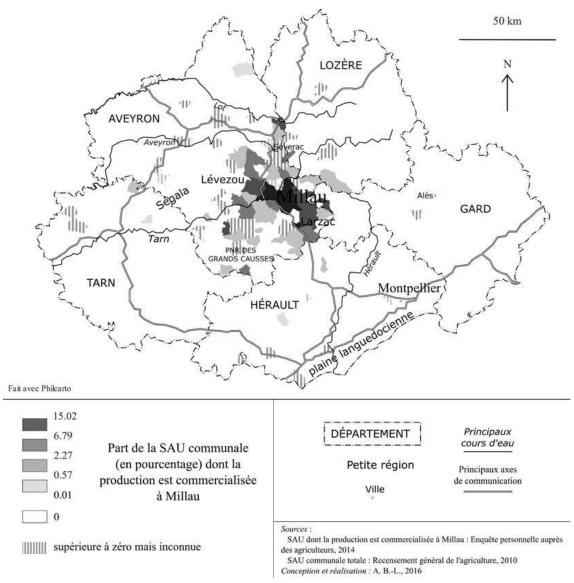
circuits courts alimentaires et de l'agriculture biologique est observé et encouragé au sein du territoire sud-aveyronnais.

Plus spécifiquement, des chercheurs ont analysé, en 2017, la relocalisation de l'approvisionnement alimentaire – entendue comme « le rapprochement géographique des lieux de production et de consommation », (Baysse-Lainé, Perrin, 2017) - de Millau, et ses conséquences spatiales. Il s'avère que cette ville possède un système alimentaire diversifié, tout en se situant « au sein d'un bassin agricole extrêmement spécialisé », (Ibid.). En effet, « la livraison de lait de brebis aux industriels de l'AOC fromagère Roquefort, massifiée au cours des années 1960, reste l'affectation par défaut des terres agricoles », (Ibid.). Millau profite de surfaces agricoles cultivées et pâturées à proximité de son centre urbain (cf. Figure 30), et « par exemple, le territoire communal le plus largement consacré à nourrir la ville de Millau est celui de la commune de Millau elle-même (15% de la surface agricole utile ou SAU) », (Ibid.). Le bassin millavois bénéficie ainsi de plusieurs circuits alimentaires directs mais aussi de circuits de proximité avec un intermédiaire, tels que certains commerces et restaurants commerciaux mais aussi les restaurants scolaires et hospitaliers.

Figure 30 : Empreinte spatiale des circuits courts approvisionnant Millau,

d'après Baysse-Lainé, Perrin, 2017

50 km



La quantification et la localisation des espaces agricoles, supports des circuits alimentaires de proximité, a permis aux chercheurs de confirmer la présence d'une dynamique de relocalisation engagée sur le bassin millavois. La croissance observée du foncier alimentaire de proximité rend notamment compte de cette dynamique. En effet, « les espaces agricoles approvisionnant Millau en circuits courts sont en expansion depuis une quinzaine d'années, tant à l'échelle régionale que dans les espaces périurbains », (Ibid.). Cependant, la dynamique de relocalisation engagée reste limitée, notamment en raison de la

discontinuité du bassin d'approvisionnement millavois, mais aussi de la structuration du tissu agricole en filières dont les débouchés lointains sont favorisés.

Dans ce contexte, il existe une certaine volonté politique à développer la production et la consommation locales, au travers des circuits courts en particulier. En ce sens, plusieurs actions ont été initiées dans l'objectif de relocaliser l'approvisionnement alimentaire.

« Depuis 2008, la ville de Millau encourage la cuisine centrale municipale à se fournir au plus près. Elle favorise aussi les producteurs locaux dans l'attribution des étals du marché de plein vent. La communauté de communes Millau Grands Causses mène un programme d'acquisition foncière pour faciliter l'installation de maraîchers biologiques. Depuis 2009, l'antenne de la chambre d'agriculture dans le Sud-Aveyron soutient les circuits courts (édition d'un répertoire, création d'un collectif de producteurs, diagnostic de cuisines collectives, organisation de « speed dating » entre commerçants et agriculteurs) », (Baysse-Lainé, Perrin, 2017).

De plus, au travers de sa stratégie alimentaire, le PNR des Grands Causses a pour ambition, depuis 2009, d'agir en faveur d'une « *alimentation locale et durable* » 98. Son projet « *Définition d'un processus de valorisation économique et patrimonial des productions emblématiques du Parc naturel régional des Grands Causses* » a obtenu, en 2019, la labellisation « Projet Alimentaire de Territoire ».

« Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-

_

⁹⁸ Parc naturel régional des Grands Causses. *Manger local et consommer solidaire, une priorité pour tous !,* [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/des-decouvertes-des-experiences-inoubliables/vente-de-produits-locaux. (Consulté le 06/06/2022).

économiques et environnementales du territoire. Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire »⁹⁹.

Portée par le PNR GC, cette stratégie a été élaborée en partenariat avec différents acteurs du territoire des Grands Causses - Lévézou¹⁰⁰ (cf. Figure 31), dont la Chambre d'agriculture de l'Aveyron, l'Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron (APABA) et le collectif des Loco Motivés.

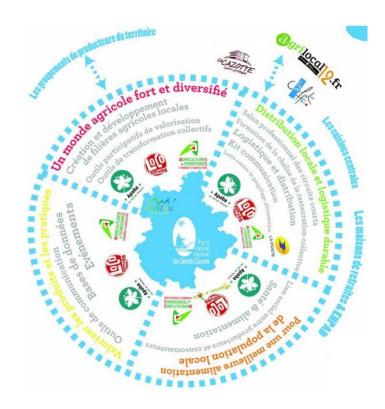


Figure 31 : Schéma des acteurs du PAT Grands Causses - Lévézou¹⁰¹

⁹⁹ Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. *Comment construire son projet alimentaire territorial ?*, 05/05/2022, [en ligne]. Disponible sur https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial. (Consulté le 06/06/2022).

¹⁰⁰ Périmètre élargi du PNR GC, incluant le PETR Lévézou.

¹⁰¹ DRAAF Occitanie. Vers un projet alimentaire territorial Grands Causses Lévézou, 2021, [en ligne]. Disponible sur https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/1201_grands_causses_levezou_cle0aae5f-1.pdf. (Consulté le 06/06/2022).

Le périmètre de ce PAT concerne ainsi 84 750 habitants, sur 4 014 km² (soit 20 hab/km²). De plus, 13,3% de la population active occupe des emplois agricoles¹0². Aussi, les PAT « *répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le PNA* ¹0³ » ¹0⁴ , et intègrent trois dimensions : économique, environnementale et sociale. Dans ce contexte, les principaux enjeux du PAT Grands Causses - Lévézou sont les suivants¹0⁵ :

- Volet économique : développer l'attractivité des circuits courts de distribution en agissant sur la production, la transformation et la distribution;
- Volet sociétal et sanitaire : recréer du lien social et intergénérationnel en rapprochant tous les acteurs du territoire; améliorer la qualité de l'alimentation;
- Volet environnemental : relocaliser la production pour limiter les impacts environnementaux ; apporter des solutions logistiques pertinentes.

Plus précisément, la stratégie alimentaire du territoire prévoit quatre objectifs prioritaires¹⁰⁶:

Le développement de filières locales émergentes (bio, maraîchage, vente directe...) et d'outils de transformation collectifs, pour renforcer et diversifier le milieu agricole ;

(Consulté le 06/06/2022).

¹⁰² Parc naturel régional des Grands Causses. *De la ferme à la fourchette. Petit mémo pratique de la vente en circuit court*, 2021, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/sites/all/files/upload/pnrgc_guide_circuits_courts-2021.pdf. (Consulté le 06/06/2022).

¹⁰³ Programme national pour l'alimentation.

¹⁰⁴ Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. *Comment construire son projet alimentaire territorial* ?, 05/05/2022, [en ligne]. Disponible sur https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial. (Consulté le 06/06/2022).

DRAAF Occitanie. Vers un projet alimentaire territorial Grands Causses Lévézou, 2021, [en ligne]. Disponible sur https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/1201_grands_causses_levezou_cle0aae5f-1.pdf.

¹⁰⁶ Parc naturel régional des Grands Causses. *De la ferme à la fourchette. Petit mémo pratique de la vente en circuit court*, 2021, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/sites/all/files/upload/pnrgc_guide_circuits_courts-2021.pdf. (Consulté le 06/06/2022).

- Le développement d'un approvisionnement local des restaurations collectives et de l'ensemble des professionnels (restaurateurs, épiceries, artisans...) notamment par la mise en œuvre d'une logistique durable ;
- La sensibilisation des enfants et des aînés pour valoriser le « bien manger
 « et le « manger local » dans les services de restauration collective ;
- Une communication qui valorise les produits et pratiques agricoles du territoire.

D'autre part, une étude a été menée, en 2020, par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et l'association RESOLIS ¹⁰⁷, afin de considérer l'apport des Projets Alimentaires Territoriaux ¹⁰⁸. Plus précisément, il s'agissait de rendre compte des actions menées par les Parcs naturels régionaux dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi que des différentes stratégies de projets alimentaires engagées par ces derniers. Il s'avère que certains PAT sont considérés comme moteur de développement d'initiatives et de partenariats nouveaux au sein de leur territoire d'ancrage. En effet, un PAT peut constituer « un moyen supplémentaire pour œuvrer de manière collective et concertée en matière d'agriculture et d'alimentation. Il offre une opportunité de développer et de diversifier les actions en faveur de la transition alimentaire » ¹⁰⁹. C'est notamment le cas du PAT porté par le PNR des Grands Causses.

« Dans le cas du Parc des Grands Causses, le projet de PAT a été à l'origine de nombreuses initiatives. Depuis qu'il a été encouragé à

¹⁰⁷ « L'association RESOLIS accompagne le développement d'écosystèmes de coopération, locaux et durables, entre les différents acteurs de terrain (associations, établissements d'enseignement, municipalités, entreprises, acteurs de la santé, …) ». D'après : RESOLIS. Accueil, 2022, [en ligne]. Disponible sur https://resolis.org/. (Consulté le 15/08/2022).

¹⁰⁸ Fédération des Parcs naturels régionaux de France, RESOLIS. Les Parcs naturels régionaux, territoires d'alimentation responsable et durable. L'apport des Projets Alimentaires Territoriaux, 2020, [en ligne]. Disponible sur https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre de ressources/synthese pnr - version web.pdf.

⁽Consulté le 15/08/2022).

¹⁰⁹ Ibidem.

créer un PAT par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Parc a multiplié l'appui à différentes actions. Le PAT a été un élément moteur dans le déploiement des actions dans les domaines suivants : la diversification de la production, le rapprochement des professionnels, l'amélioration de l'alimentation locale et la promotion des produits locaux, notamment en direction des touristes »¹¹⁰.

Ainsi, dans le cadre de ce PAT, plusieurs démarches et porteurs de projets sont soutenus, et font écho à la dynamique initiée à l'échelle régionale, visant à valoriser les produits locaux. Bien qu'une relocalisation alimentaire soit engagée et soutenue par les pouvoirs publics, elle ne mènera pas à une stricte autonomie du territoire des Grands Causses.

« Atteindre une autonomie alimentaire territoriale constituerait donc un pas immense, relevant de l'utopie (Vidal et Fleury, 2010), même pour une ville moyenne et ses campagnes comme Millau et le sudest de l'Aveyron, pourtant situés dans une région de productions agricoles diversifiées, si l'on considère l'Aveyron et les quatre départements voisins », (Baysse-Lainé, Perrin, 2017).

Enfin, il est intéressant de souligner que l'approvisionnement alimentaire local du territoire des Grands Causses, et plus particulièrement de Millau, est entre autres assuré par « la présence d'exploitations pérennisées à la fin de la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac qui ont souvent évolué vers la vente directe », (Baysse-Lainé, Perrin, 2017). Dans ce contexte, il est à présent utile d'apporter des éléments de compréhension en ce qui concerne le mouvement de lutte historique associé au Causse du Larzac.

-

¹¹⁰ Ibidem.

3.1.3. Le Larzac, entre lutte et utopie

Le territoire des Grands Causses est intimement marqué par la lutte du Larzac. Cette dernière fait référence au mouvement de contestation qui a eu lieu en 1971, suite à l'annonce du projet d'extension du camp militaire du Larzac (cf. Figure 32).

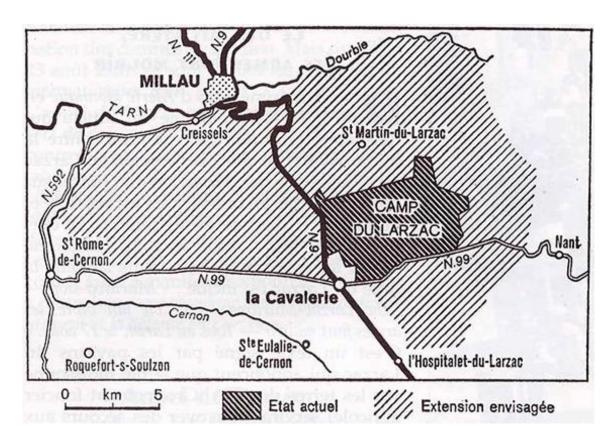


Figure 32 : Carte du projet d'extension du camp militaire du Larzac¹¹¹

Ce mouvement social a rassemblé paysans et sympathisants de la cause, en particulier sous le slogan *Gardarem lo Larzac* - issu de l'occitan et traduit par : « Nous garderons le Larzac ». Il s'agissait de préserver les terres et l'activité agricole sur le Larzac, mais aussi d'empêcher l'expulsion prévue d'une centaine de familles. De ce fait, le « serment des 103 » - signé par 103 familles concernées par le périmètre d'extension du camp militaire - « *symbolise l'unité*

¹¹¹ Larzac.org. *1971-1981*, [en ligne]. Disponible sur https://larzac.org/accueil/une-histoire-singuliere/le-larzac-militant/1971-1981/. (Consulté le 07/06/2022).

paysanne : engagement est pris de ne jamais céder face à l'armée, quelles que soient les propositions de rachat des terres », (Franquemagne, 2010). Diverses actions et actes de désobéissance civile ont été menés à l'échelle locale, mais aussi plus largement, à l'image des marches de protestation entreprises depuis le Larzac jusqu'à Paris. Différents moyens d'occupation ont été pensés et mis en œuvre sur le terrain, comme la construction illégale de la Bergerie de la Blaquière, symbole de cette lutte paysanne. La lutte prendra fin dix ans plus tard, en 1981, lorsque la décision d'abandonner le projet est prise par le président de la République -F. Mitterrand, nouvellement élu.

Plus spécifiquement, cette lutte sociale, empreinte d'une idéologie non violente, s'inscrit dans le contexte des années post-68, marquées par des idéologies et mouvements utopiques. Dans son livre *Le Larzac : utopies et réalités*, D. Martin considère l'utopie, et plus particulièrement celle du Larzac, de la manière suivante :

« En somme, une façon qu'ont les hommes de rêver pour modifier le présent et créer l'avenir. Telle est l'utopie du Larzac, "ce lieu glissant de l'improbable" comme l'appelle G. Lapouge. Suffisamment glissant pour permettre toutes les projections, suffisamment improbable pour séduire tout un chacun... mais aussi avec des effets réels pour les habitants d'un plateau aride devenu pour quelques instants de l'histoire le pôle d'attraction des luttes sociales en France », (Martin, 1987).

Aussi, « l'utopie du Larzac, c'est avant tout une quête d'altérité au sens où l'entend H. Desroche qui y voit là une marque de reconnaissance » (Ibid.). Ce mouvement utopique intègre ainsi une dimension sociale. De fait « à coups d'initiatives collectives et grâce à une résolution de tous les instants, les paysans ont su rendre possible la lutte sociale, le renouveau agricole et le quotidien », (Martin, 1987). Et c'est ainsi que « "l'esprit Larzac" était né » (Ibid.). En outre, « chargé de préceptes non violents, et fort de la légitimité conférée par la

victoire de 1981, le Larzac pouvait dès lors incarner cette possibilité d'une utopie concrète », (Franquemagne, 2010). En écho à la notion d'hétérotopie présentée en introduction de ce travail de recherche - « le Larzac a progressivement condensé des expériences protestataires variées au point de devenir un espace hétérotopique », (Ibid.). Le Larzac est alors devenu, ou plutôt resté, un lieu emblématique et support de causes militantes et d'actions nonviolentes. En effet, « depuis la résistance paysanne à l'extension du camp militaire, de nombreuses mobilisations s'y sont développées : antinucléaire, pacifiste, contre les ogm, pour les « sans- », sans oublier la contestation altermondialiste », (Ibid.). Cette dernière fait notamment référence à la lutte contre la globalisation libérale et l'Organisation Mondiale du Commerce, qui a donné lieu à l'affaire du « démontage » du chantier du McDo de Millau, en 1999. Cette action, au retentissement international, remet en question les modes de production et de consommation, en dénonçant la « malbouffe », et soulève entre autres le sujet de la (re)localisation des systèmes alimentaires.

Ainsi, « symbole des luttes sociales » (Martin, 1987), le Larzac est également un lieu d'innovation sociale. Effectivement, « la contestation est "fomentatrice d'innovation sociale expérimentée pratiquement en compétition avec les traditions ou routines d'une société dominante" », (Martin, 1987). En ce sens, P.-M. Terral qualifie cette utopie de « créatrice » (2017). Ce contexte de lutte teinté d'utopie a fait émerger diverses initiatives, et fait du Larzac un « laboratoire agricole, foncier et social », selon l'historien et géographe P.-M. Terral (2011). Cette désignation fait référence à la mise en œuvre d'une gestion collective des terres agricoles du Larzac, au travers de groupements fonciers agricoles, puis de sociétés civiles, créés à l'occasion et à l'issue de la lutte contre le projet d'extension du camp militaire. En effet, la gestion foncière 112 des

-

¹¹² Larzac.org. *Gestion foncière*, [en ligne]. Disponible sur https://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/la-gestion-fonciere/. (Consulté le 07/06/2022).

espaces agricoles du Larzac est en partie assurée par la Société Civile des Terres du Larzac (SCTL) et la société civile Gestion Foncière Agricole du Larzac (SC GFA Larzac) - présentée ultérieurement dans le cadre de ce travail.

Par ailleurs, si l'utopie du Larzac, ou plutôt « les utopies du Larzac », comme le souligne D. Martin (1987), ont attiré de nombreux néo-ruraux, en quête d'une forme d'idéal et d'un retour à la nature, le Larzac revêt également une dimension mythique. En effet, « tantôt plus proche du mythe comme expression d'une volonté, ou comme image devenue mensonge, tantôt plus proche de l'utopie "produit d'un travail intellectuel", les représentations du Larzac oscillent constamment entre l'idéologie politique et l'utopie », (Ibid.).

« On assiste en effet à une mythification du Larzac, qui en faisant appel à un imaginaire de la ruralité participe elle-même à une forme de dépolitisation. L'image populaire d'un Larzac aride et balayé par le vent se développe, avec l'idée d'un territoire uniquement peuplé de paysans rustres, simples, intègres et de leurs quelques brebis. La lutte antimilitariste s'efface derrière un idéal romantique à mesure que se crée une folklorisation du Larzac, qui deviendrait le territoire de prédilection des néo-ruraux, ces "hippies et leurs chèvres" »¹¹³.

Enfin, il existe une forme de patrimonialisation et de mise en tourisme du territoire du Larzac et de son histoire. En ce sens, l'implication des acteurs locaux a été déterminante, comme en témoigne la création de l'Association pour la Promotion de l'Agriculture sur le Larzac (APAL), en 1973. Initialement pensée pour soutenir le Larzac en lutte, cette structure associative s'est progressivement transformée, devenant l'Association Pour l'Aménagement du Larzac (APAL), en 1982. Elle assure à présent l'animation de la vie sociale et culturelle, ainsi que « *la promotion de projets novateurs pour le développement*

¹¹³ Labbe Sophie, Sepúlveda Julia, Solier Coline. *Mémoires du Larzac*, 2018, [en ligne]. Disponible sur https://zad-et-memoires-du-larzac.000webhostapp.com/?fbclid=lwAR1xpL0-fzdBYECFEAyh2cpb4x6GtnX7e4VmnIN8Dfrhv9T9yHTRdbldCql#introduction. (Consulté le 07/06/2022).

du plateau »¹¹⁴. Dans ce cadre, l'APAL est gestionnaire de La Jasse-Maison du Larzac, « considérée comme la vitrine du Larzac »¹¹⁵, et anime une librairie - La Brebis qui lit -, « devenue un rendez-vous prisé par les habitants et vacanciers »¹¹⁶, en période estivale.

3.2. Les utopies locales étudiées

Particulièrement empreint du mouvement utopique associé à la lutte du Larzac, le territoire des Grands Causses est le berceau d'utopies locales. Dans le cadre de ce travail de recherche, il a été choisi d'étudier cinq initiatives portant sur la thématique de l'alimentation, et dont le contexte a été exposé précédemment. Parmi ces utopies locales, une première prend place sur le Causse du Larzac - la société civile Gestion Foncière Agricole du Larzac (SC GFA Larzac), trois autres sont situées à Millau - Le Jardin du Chayran, Au Marché Paysan et Pingpong -, et une dernière a vu le jour dans les gorges du Tarn, à la confluence de celles de la Dourbie - Jolis Gestes - (cf. Figure 33).

¹

Larzac.org. *L'APAL, pour faire vivre le Larzac ensemble*, [en ligne]. Disponible sur https://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/tissu-associatif/lapal/. (Consulté le 07/06/2022).

¹¹⁵ Ibidem.

¹¹⁶ Ibidem.



Figure 33 : Carte de localisation des utopies locales étudiées¹¹⁷

Si ces utopies locales sont réparties dans l'espace, elles le sont aussi dans le temps (cf. Figure 34).

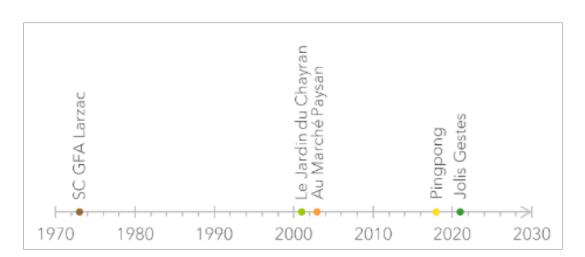


Figure 34: Frise chronologique des utopies locales étudiées¹¹⁸

95

¹¹⁷ Maniez Mélanie, 2022. D'après un fond cartographique proposé par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Géoportail. *Carte*, [en ligne]. Disponible sur https://www.geoportail.gouv.fr/carte. (Consulté le 28/04/2022).

¹¹⁸ Maniez Mélanie, 2022.

En effet, la SC GFA Larzac a vu le jour en 1973, le Jardin du Chayran et Au Marché Paysan marquent le début des années 2000, tandis que Pingpong et Jolis Gestes sont considérées comme des initiatives émergentes, créées respectivement en 2018 et 2021. Dans ce cadre, il convient de présenter successivement chacune de ces utopies locales inscrites au sein du territoire des Grands Causses.

3.2.1. La société civile Gestion Foncière Agricole du Larzac

Tout d'abord, la société civile Gestion Foncière Agricole du Larzac s'inscrit dans le contexte de la lutte du Larzac. En effet, afin de contrer l'extension du camp militaire, et ainsi préserver les terres agricoles, quatre Groupements Fonciers Agricoles (GFA)¹¹⁹ ont été créés. Aussi, c'est grâce au soutien financier de plus de 3 300 personnes, entre 1973 et 1981, que les GFA ont pu acquérir des zones dites stratégiques.

« C'est pour combattre l'administration sur son propre terrain que les opposants à l'extension du camp créent le GFA Larzac 1 en 1973. Le GFA servira à barrer la route à l'armée, en achetant des terrains stratégiques dans la zone d'extension. Le financement de ces acquisitions se fera par la vente de parts sociales GFA aux sympathisants » 120.

Cette maîtrise foncière, par l'achat de parcelles et d'exploitations agricoles a permis le maintien de l'activité agricole sur le Causse du Larzac. De fait, les propriétés acquises par les GFA (cf. Annexe L) ont fait l'objet de baux ruraux à long terme, sous la forme de fermage, signés avec une trentaine de fermiers.

¹¹⁹ Un Groupement Foncier Agricole (G.F.A.) est une société civile immobilière qui administre exclusivement un patrimoine à destination agricole. D'après : Larzac.org. Société Civile Gestion Foncière Agricole du Larzac, [en ligne]. Disponible sur https://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/gestion-fonciere/sc-qfa/. (Consultée le 06/06/2022).

¹²⁰ Larzac.org. *Société Civile Gestion Foncière Agricole du Larzac*, [en ligne]. Disponible sur https://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/gestion-fonciere/sc-gfa/. (Consultée le 06/06/2022).

Un changement de réglementation, en 2005, a contraint la transformation des quatre GFA Larzac en quatre sociétés civiles (SC), dénommées « Terres Solidaires du Larzac » (TSL). De plus, l'association « Gestion du foncier agricole du Larzac » a été créée, et constitue, en tant que personne morale, le principal « actionnaire » de TSL. Finalement, les quatre SC sont fusionnées en 2014 afin de simplifier leur gestion et limiter les frais, et forment ensemble l'actuelle société civile Gestion Foncière Agricole du Larzac (SC GFA Larzac).

Autrefois pensé comme un moyen de lutte, c'est à présent un véritable outil de gestion du foncier agricole. Une « politique d'achat de terres pour conforter de petites exploitations mais surtout favoriser l'installation de jeunes »¹²¹, se poursuit. Effectivement, « la SC GFA Larzac (1 243 ha) reste un instrument dynamique en matière d'acquisition pour installer de nouveaux paysans ». Plus largement, « l'objectif de la SC GFA Larzac et de la SCTL¹²² est de maintenir un tissu rural vivant, diversifié et équilibré »¹²³. De fait, « grâce à ces deux structures foncières qui sécurisent les fermiers, la population agricole sur le Larzac a augmenté depuis plus de quarante ans, ce qui est un cas unique en France et sans doute en Europe »¹²⁴.

Enfin, suite à une donation, la SC GFA Larzac est propriétaire, depuis 2021, de la bergerie de la Blaquière, constituant un « *symbole de la résistance des 103 paysans du Larzac* »¹²⁵.

¹²¹ Ibidem

¹²² Société Civile Des Terres Du Larzac. À ne pas confondre avec la SC GFA Larzac, la SCTL est gestionnaire des parcelles et propriétés agricoles (cf. Annexe L) mises à disposition par l'Etat, au travers d'un bail emphytéotique, en 1985, suite à l'abandon du projet d'extension du camp militaire.

¹²³ Ibidem.

¹²⁴ Ibidem.

¹²⁵ Ibidem.

3.2.2. Le Jardin du Chayran

Le Jardin du Chayran est une structure d'insertion par l'activité économique, sous statut associatif - loi 1901-, portant un chantier d'insertion par le maraîchage bio (cf. Annexe M). Créée en 2001, en périphérie de Millau, son objectif est de « permettre à des hommes et des femmes éloigné(e)s de l'emploi de retrouver des repères, recréer des liens sociaux, et jeter les bases d'un cheminement vers un emploi durable » 126 . L'idée originale est d' « élaborer des actions construites et pensées pour les millavois démunis » 127. En ce sens, un collectif s'est constitué entre 1999 et 2000, regroupant des acteurs locaux dont certains membres millavois de l'association A.T.D. Quart Monde, considérée comme un « fruit des luttes exemplaires du Larzac » 128. Effectivement, ce réseau militant « a pour ambition de mettre fin à l'extrême pauvreté en menant de multiples projets sur le terrain rompant avec les pratiques seules d'assistance » 129. Aussi, l'investissement des institutions, de plusieurs associations de terrain, de partenaires privés, mais aussi de bénévoles, dont des agriculteurs, a permis la mise en œuvre du projet.

Cette initiative s'inscrit plus largement au sein d'un réseau national : le réseau Cocagne, regroupant une centaine de Jardins de Cocagne, en France. Ces derniers respectent une charte nationale déclinée en quatre engagements clés¹³⁰ :

11/05/2022).

¹²⁶ Le jardin du Chayran. *Présentation de l'association*, [en ligne]. Disponible http://lejardinduchayran.reseaucocagne.asso.fr/jardin-cocagne/presentation-lassociation/. (Consulté le

¹²⁷ Journal de Millau, Sécail Serge. Le Chayran sème l'espoir! (1), 20/01/2022, p.40.

¹²⁸ Ibidem.

¹²⁹ Ibidem.

Cocagne. Qui liane]. Disponible sommes-nous ?, [en sur http://www.reseaucocagne.asso.fr/historique-2/. (Consulté le 11/05/2022).

- Lutter contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d'un retour à l'emploi durable dans le cadre d'une activité de travail valorisante;
- Produire dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique;
- Commercialiser la production à destination d'un réseau d'adhérentsconsommateurs ;
- Intégrer le secteur professionnel agricole local.

De plus, « au-delà de ces engagements, le Réseau Cocagne a pour ambition de participer à la rénovation de l'économie afin de réfléchir la question de l'insertion dans une logique anticipatrice plutôt que réparatrice. Le débouché de l'insertion doit être, pour les bénéficiaires, le plus possible celui d'une économie inclusive et durable »¹³¹.

Plus précisément, le Jardin du Chayran allie bénévolat et salariat (10 salariés permanents), et permet ainsi à près de 35 personnes (soit 55 salariés par an) de s'inscrire dans un parcours d'insertion socio-professionnelle. Ces derniers participent à la production de légumes bio, locaux et solidaires, distribués chaque semaine à un réseau de plus de 250 adhérents, sous la forme de paniers, à récupérer sur place ou livrés en point de retrait. Les paniers sont aussi commercialisés par le biais du magasin de producteurs locaux en ligne : Clic à la ferme¹³². Depuis 2019, des « Paniers Solidaires » sont proposés à coût réduit pour environ 45 familles en situation de précarité. En outre, *Le P'tit Marché* au Jardin du Chayran propose une vente au détail de légumes et autres produits alimentaires (fruits, pain, œufs, farines, confitures, jus, etc.), issus de

-

¹³¹ Ibidem

¹³² Clic à la Ferme. *Le concept*, [en ligne]. Disponible sur https://www.clicalaferme.fr/concept/. (Consulté le 06/06/2022).

l'agriculture biologique¹³³. De même, le Jardin du Chayran fournit la cuisine centrale de Millau, qui constitue un modèle inspirant en matière de restauration collective du fait de son approvisionnement exemplaire en produits bio et locaux. Enfin, le Jardin du Chayran organise des ateliers de cuisine gratuits pour les familles bénéficiaires des « Paniers Solidaires », et ouvert également à ses adhérents.

3.2.3. Au Marché Paysan

Magasin de producteurs fermiers, Au Marché Paysan (cf. Annexe N) est situé à Millau, et ouvert depuis 2003, sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SARL). Il regroupe 25 paysans associés et presque autant de producteurs dépôt-vendeurs. Ce lieu de vente fixe, ouvert à l'année (cinq jours par semaine), propose des produits alimentaires de saison (fruits, légumes, produits céréaliers et laitiers, viande, poisson, œufs, miel, boissons, condiments, etc.), et artisanaux (cosmétiques, peaux lainées, vannerie), mais aussi des produits issus du commerce équitable. Ces produits locaux sont vendus en circuit-court, et plus précisément en vente directe : des producteurs aux consommateurs, sans intermédiaire. Effectivement, ce sont les producteurs associés qui assurent à tour de rôle la tenue du magasin (vente, gestion des stocks, mise en rayon, etc.). En ce sens, il s'agit d' « un magasin à Millau, où les producteurs vous accueillent et vous font découvrir leurs produits et leur métier » 134. En outre, avec leur slogan « De nos fermes à votre table ! », Au Marché Paysan a pour volonté de « participer au maintien d'une agriculture

Le Jardin du Chayran. *Le P'tit Marché du jeudi*, [en ligne]. Disponible sur http://lejardinduchayran.reseaucocagne.asso.fr/a-la-carte/. (Consulté le 07/06/2022).

¹³⁴ Confédération paysanne de l'Aveyron. *Au Marché Paysan, un magasin de producteurs à Millau*, 2012, [en ligne]. Disponible sur https://confaveyron.org/au-marche-paysan-un-magasin-de-producteurs-a-millau/. (Consulté le 06/06/2022).

respectueuse de l'environnement et à échelle humaine, établir un lien producteur consommateur et perpétuer une tradition gastronomique »¹³⁵.

Il fut l'un des premiers magasins de ce type à voir le jour en Aveyron, et plus largement dans le sud de la France. En effet, à l'origine, un groupement de producteurs du Larzac - dont certains exploitent les terres de la SC GFA Larzac et de la SCTL - s'est formé pour mutualiser la transformation de leurs produits. « Dans la mouvance du Larzac » 136, aspirant à un mode de distribution alternatif, avec une volonté de mise en réseau des producteurs, mais aussi en souhaitant répondre à une demande de la part des consommateurs, l'idée est venue d'ouvrir un magasin de produits fermiers en vente directe. La gamme de produits s'est élargie progressivement, dans le respect de la charte établie, en intégrant de nouveaux producteurs, dont récemment Le Jardin du Chayran. De plus, certains producteurs sont membres de l'association Clic à la Ferme - évoquée précédemment et détaillée en suivant.

3.2.4. Pingpong

Ouvert au public en 2018, au centre-ville de Millau, Pingpong est un tiers-lieu, c'est-à-dire « un lieu à vocation hybride dédié au faire ensemble. C'est un espace ouvert où l'on peut travailler, s'approprier des savoirs et des compétences, se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle. Nouveau lieu du lien social et des initiatives collectives, PINGPONG se définit comme une place citoyenne ouverte sur son territoire »¹³⁷. Cet espace hybride, co-construit et constitué sous forme de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), part d'une volonté de mutualiser des espaces, notamment de travail, mais aussi des services, outils et compétences. L'idée est ainsi de créer des

¹³⁵ Au Marché Paysan. *Groupe*, 2022, [en ligne]. Disponible sur http://www.aumarche-paysan.fr/notre-groupe. (Consulté le 06/06/2022).

¹³⁶ D'après l'une des productrices rencontrées.

¹³⁷ Pingpong. *Le projet*, [en ligne]. Disponible sur https://pingpong-cowork.com/index.php/le-projet/. (Consulté le 07/06/2022).

communs, en favorisant le développement de nouvelles formes d'usage et de propriété, ainsi que la mixité sociale.

Au-delà de la location d'espaces de travail - sous forme de coworking, bureaux fermés, salles de réunion et d'activités -, Pingpong se structure autour de trois pôles portant respectivement sur le numérique, l'alimentation et l'événementiel. Ainsi, il se veut être un lieu ressources et d'accompagnement, mais aussi un lieu d'animation du territoire. De fait, il se défini comme « un écosystème pour faire émerger les nouvelles formes de l'économie sociale et solidaire à Millau »¹³⁸

Portant un projet alimentaire, Pingpong peut être considéré comme un tiers-lieu dit nourricier, dans le sens où il tente d'apporter une réponse aux enjeux de transition agricole et alimentaire. Son pôle alimentaire (cf. Annexe O) « s'appuie sur une communauté d'acteurs locaux autour d'un projet alimentaire social et durable. Celui-ci a pour objectif principal la sensibilisation au sens large de l'alimentation locale, de ses producteurs et du bien-manger, à travers le faire ensemble et l'inclusion sociale. Ceci au travers d'un projet global "de la terre à l'assiette" autour de la production, de la valorisation des produits, de la transformation à la distribution » 139. Il s'agit en particulier de :

- Valoriser la production locale et la consommation en filière courte ;
- Former aux métiers de l'alimentation durable et responsable ;
- Permettre un accès à tous à de l'alimentation de qualité.

En ce sens, l'idée est d'ouvrir un restaurant d'insertion basé sur une cuisine locale et de saison, incluant à termes un service traiteur et de prédécoupe de légumes. Ce chantier d'insertion par l'activité professionnelle est pensé en lien avec Le Jardin du Chayran, en ce qui concerne

-

¹³⁸ Pingpong. *Dossier de présentation*, 2022, 63 p.

¹³⁹ Ibidem.

l'accompagnement socio-professionnel ainsi que l'approvisionnement en légumes. De même, un restaurant et une cuisine partagées, disponibles à la location, sont en projet, dans une démarche de mutualisation des espaces et équipements. Aussi, un projet de formation autour de la restauration durable et responsable est envisagé. Enfin, il importe de mettre en œuvre un projet de démocratisation d'une alimentation de qualité pour tous, notamment à travers l'organisation d'ateliers de cuisine pour les personnes en situation de précarité alimentaire, la distribution de paniers fermiers et solidaires, mais aussi en appliquant des tarifs préférentiels pour les publics précaires, dont les étudiants.

Pingpong a par exemple initié et soutenu le développement de Clic à la ferme. Cette association rassemble plusieurs producteurs autour de Millau, et vise à commercialiser en ligne des produits fermiers et locaux. Les commandes s'effectuent sur le site internet et sont livrées la semaine suivante en point de retrait à Millau mais aussi dans certaines communes aux alentours, ou à domicile pour les Millavois. Ce réseau d'acteurs s'inscrit dans une démarche de consommation en circuit court et pourrait également intervenir dans l'approvisionnement du futur restaurant.

3.2.5. Jolis Gestes

Situé à Mostuéjouls, à la confluence des gorges du Tarn et de de la Jonte, et ouvert en 2021, Jolis Gestes se définit comme un « *lieu multiple* »¹⁴⁰. Il est issu de plusieurs années de réflexion sur le devenir et la pérennisation d'un lieu de restauration, autour des questions de communauté, d'autonomie et d'un besoin ressenti de relocalisation. Aussi, l'idée est née d'une volonté de « *dynamiser et renforcer le lien social à l'année* »¹⁴¹, au sein d'un territoire rural marqué par l'activité touristique en période estivale.

¹⁴⁰ Jolis Gestes. *Home*, [en ligne]. Disponible sur http://www.jolis-gestes.com/. (Consulté le 07/06/2022). ¹⁴¹ Ibidem

Au premier abord, il s'agit d'un restaurant proposant une cuisine paysanne éthique et solidaire. Adoptant une démarche éco-responsable et durable, Jolis Gestes souhaite « *promouvoir et démocratiser une alimentation de qualité en sélectionnant des produits chez les producteurs locaux en circuit-court* »¹⁴². Plus spécifiquement, en tant que tiers lieu rural, ouvert à l'année, Jolis Gestes est un espace culturel, lieu de vie et d'échanges, se voulant « *ouvert et facilitateur d'initiatives locales* » ¹⁴³. En ce sens, il s'appuie sur des valeurs communes et une dynamique collective afin de :

- Démocratiser une alimentation de qualité ;
- Maintenir une solidarité avec l'agriculture locale ;
- Valoriser une Éthique écologique et environnementale ;
- Soutenir le tourisme durable ;
- Développer une dynamique socio-culturelle ;
- Contribuer à l'éducation populaire.

Le statut de SCIC a ainsi été choisi pour rassembler les acteurs locaux - paysans, restaurateurs, artisans, naturalistes, associations - autour d'un projet coopératif et démocratique, et ce afin de « *créer un espace de partage de biens et de valeurs, basée sur la vie culturelle, agricole et environnementale* »¹⁴⁴.

Afin d'animer le lieu, et plus largement le territoire, Jolis Gestes propose une programmation (cf. Annexe P), intégrant des concerts, des événements ponctuels mais aussi des animations à l'année, notamment autour de l'écologie, de l'agriculture et de l'alimentation. De même, le Marché associatif paysan (MAP) Causses et gorges, créé en 2018 et rassemblant une dizaine de

¹⁴³ Ibidem.

¹⁴² Ibidem.

¹⁴⁴ Ibidem.

producteurs locaux, une fois par mois, est issu de cette dynamique. Il participe entre autres à l'approvisionnement du restaurant.

Conclusion du chapitre 3

Ce chapitre a permis de poser le contexte du terrain d'étude de ce mémoire. Il apparaît que le territoire des Grands Causses, entité géographique et paysagère appropriée, est empreint de la lutte du Larzac. Les mouvements et initiatives utopiques qui en découlent concernent les pratiques agricoles et alimentaires, et soulèvent des questions de production, de distribution et de consommation, à l'échelle locale. Ces expérimentations sont au cœur de la stratégie alimentaire du territoire, portée par le Parc naturel régional éponyme. Aussi, les cinq utopies locales choisies dans le cadre de ce travail sont étroitement liées entre elles, et issues, plus ou moins directement, de l'utopie du Larzac, aussi qualifiée de mythe. Les Grands Causses peuvent ainsi être considérés comme une terre d'utopies.

Chapitre 4 : Les Grands Causses, territoire en transition

Ce dernier chapitre est l'occasion de rendre compte des résultats empiriques obtenus dans le cadre de cet exercice de recherche. En s'appuyant sur le cadre théorique proposé et les données recueillies sur le terrain, il convient de présenter des éléments de réponse à la problématique posée. Plus précisément, il s'agit de voir en quoi les cinq utopies locales étudiées participent à la transition du territoire des Grands Causses. Pour rappel, l'hypothèse a été faite que ces utopies locales se concrétisent au travers d'innovations sociales, lesquelles possèdent une capacité transformative, propice à la transition territoriale. Dans ce contexte, il importe de mettre en évidence le caractère socialement innovant des cinq utopies locales étudiées. Puis, il est opportun de considérer ces expérimentations alternatives en tant que levier de transition pour le territoire des Grands Causses.

Les propos recueillis dans le cadre des entretiens font l'objet de citations, dans la suite de cet écrit. Afin de respecter l'anonymat de leurs auteurs, ces citations ont pour source la mention « (Acteur n°) ».

4.1. Des utopies locales porteuses d'innovations sociales

4.1.1. Des utopies concrètes

Si le terme « utopies locales » a été choisi pour désigner les initiatives étudiées dans le cadre de ce travail, il n'empêche que la dimension utopique de ces dernières a été questionnée. Il s'agit notamment de savoir si ces expérimentations relèvent de l'utopie, en particulier selon le point de vue des acteurs rencontrés. En ce sens, il importe de connaître la définition que ces derniers accordent au concept d'utopie. À l'évidence, il s'avère qu'il existe autant de définition de l'utopie qu'il existe d'acteurs. Par conséquent, les

différents porteurs d'initiatives n'accordent pas tous la même signification à ce terme.

Selon plusieurs acteurs, l'utopie fait écho au rêve (Acteur 1) et renvoie à « quelque chose qui ne marchera jamais » (Acteur 6), « qui ne se réalisera pas » (Acteur 2), « qui n'est pas réaliste » (Acteur 4), « qui est voué à l'échec avant de commencer » (Acteur 5), qui découle d'une « envie qui n'est pas possible », (Acteur 2). Il s'agit d'une « superbe idée mais qui n'est pas réalisable », (Acteur 6). Ce terme porte ainsi une connotation négative. Les acteurs qui proposent cette définition ne considèrent donc pas leur initiative comme relevant de l'utopie. Selon eux, leurs initiatives sont à l'inverse d'une utopie car elles existent, présentent une réalité, autrement dit elles sont concrètes. C'est notamment le cas pour Le Jardin du Chayran, en effet « ce n'est absolument pas une utopie que d'accompagner les gens par le biais du travail », « ça marche » (Acteur 6).

Certains acteurs nuancent cette première définition - plutôt péjorative - en envisageant que leur initiative relève au départ d'une utopie qui, finalement, s'est réalisée. C'est le cas de la SC GFA Larzac, pour laquelle la bergerie de la Blaquière constitue un « symbole de l'utopie du Larzac » (Acteur 2). Ces acteurs pensent que l'utopie « fait partie de la mouvance du Larzac » (Acteur 5), et décrivent les utopistes comme « des gens qui y croient et qui foncent », (Ibid.).

Aussi, l'utopie peut être moteur dans le sens où elle renvoie à une forme de « désir de vouloir accomplir », (Acteur 1). Bien que l'utopie semble relever de l'impossible, il s'agit justement « d'exploiter l'interstice de possible », c'est-à-dire de saisir le « très faible pourcentage de réussite » (Ibid.) existant, et ce en tenant compte des facteurs de chance et d'échec. Il existe ainsi une forme d' « utopie de projet » (Ibid.), au sein de laquelle la dimension humaine est déterminante dans sa réussite. Dans le cas d'un tiers lieu tel que Pingpong,

l'utopie permet de concevoir qu' « un autre monde est possible » (Acteur 1), qu'il est envisageable de vivre en dehors du système économique dominant. Et ce en inventant de nouvelles formes de gouvernance, de propriété mais aussi de gestion, par le partage, la mutualisation, et la création de communs. En ce sens, Duverger précise que « les tiers-lieux peuvent être conçus comme des utopies socio-économiques soulevant la question des nouveaux modes de propriété, en particulier autour des communs informationnels », (2021). Il s'agit en autres de permettre la pratique hybride de différentes activités, au sein d'un même espace. Cette « utopie du lieu » (Acteur 1) tend également à une mixité des usages et usagers. Aussi, il existe une sorte d' « utopie planétaire » (Acteur 3), faisant écho aux enjeux de transition, et ce dans un contexte de crise pluridimensionnelle. En ce sens, l'autonomie constitue pour Jolis Gestes, le « but de l'utopie ultime », (Acteur 3).

D'autre part, certains acteurs préfèrent le terme d' « *innovation* » (Acteur 5) à celui d'utopie, dans le sens où leur expérimentation produit des effets positifs pour leurs bénéficiaires et, plus largement, pour le territoire. Elle répond à un réel besoin individuel mais aussi collectif. Par exemple, les porteurs d'Au Marché Paysan avaient pour ambition de « *faire autrement* », « *pour soi* », et de « *se réapproprier l'agriculture paysanne* » (Acteur 5). Ensemble ils ont donc créé leur propre « *outil de travail* », auquel ils sont particulièrement attachés : « *c'est ton outil, c'est ta vie* » (Acteur 5).

Enfin, il s'avère que les porteurs d'utopies locales s'inspirent d'expérimentations semblables pour concrétiser leur projet. Effectivement, l'utopie du Larzac a particulièrement empreint les autres initiatives étudiées, dans le sens où elle renvoie à la notion d'« esprit communautaire », (Acteur 1), d'échange et de partage. La SC GFA Larzac s'est inspirée de groupements fonciers agricoles préexistants à sa création. Cette forme de gestion du foncier

fait entre autres écho à la mutualisation des espaces, services et outils, soutenue par Pingpong. De même, aspirant à une forme de mise en commun et en s'appuyant sur la charte nationale des producteurs fermiers, Au Marché Paysan fut l'un des premiers commerces en vente directe installé sur le territoire des Grands Causses. Des expériences similaires, notamment dans l'ancienne région Rhône-Alpes, lui ont servi d'exemple. Le Jardin du Chayran s'inscrit dans le Réseau Cocagne, regroupant des exploitations maraîchères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. D'autres structures d'insertion par l'activité économique, à Millau en particulier, ont participé à son développement. En ce qui concerne Jolis Gestes, plusieurs projets portant sur des questions agricoles et alimentaires, en particulier à l'étranger, ont inspiré ses porteurs.

4.1.2. Des expérimentations alternatives

Les cinq utopies locales étudiées sont le fruit d'une aspiration idéologique. En effet, la recherche d'un modèle alternatif au système actuel constitue l'un des facteurs d'émergence commun à l'ensemble de ces initiatives. De même, la réponse à un besoin social anime respectivement ces dernières. Par exemple, Le Jardin du Chayran apporte, à l'échelle individuelle, une solution à la précarité, laquelle est bénéfique à l'échelle collective Au Marché Paysan répond, entre autres, à une demande de distribution en vente directe, et de consommation alimentaire locale. En ce sens, il incarne une forme de compensation mais aussi de contestation face au système conventionnel. Aussi, la SC GFA Larzac est née d'un mouvement d'opposition au modèle dominant. Effectivement, ses porteurs ont lutté contre le projet d'extension du camp militaire du Larzac, et pour la sauvegarde des terres agricoles. Jolis Gestes aspire à compenser l'activité touristique estivale par l'animation d'un lieu de vie à l'année, par et pour les habitants du territoire. Ses porteurs participent

aussi à protéger et valoriser les producteurs et produits agricoles locaux. Cette initiative s'inscrit également, avec Pingpong, dans la dynamique opportune des tiers-lieux.

D'autre part, chacune de ces cinq utopies locales est animée par une « grande cause initiale ». Les tiers lieux comme Pingpong et Jolis Gestes aspirent entre autres à une forme de vivre-ensemble, par le partage et la mutualisation. Leur statut de SCIC témoigne également de leur volonté de proposer une gouvernance et une économie alternatives. Les enjeux de développement durable et de transition sont également au fondement de Jolis Gestes. De son côté, la SC GFA Larzac rend compte d'un modèle alternatif de gestion du foncier. En ce qui concerne Le Jardin du Chayran, l'idée de progrès social et de réduction des inégalités est centrale pour ses porteurs. Enfin, audelà de la mutualisation d'un outil de travail et du développement d'un mode de distribution alternatif au système conventionnel, Au Marché Paysan apparaît comme résultant d'un besoin d'entraide et de solidarité entre les producteurs.

Par ailleurs, il est intéressant de souligner la diversité - et le caractère alternatif de certains - des statuts portés respectivement par les acteurs à l'origine de ces utopies locales. Comme son nom l'indique, la SC GFA Larzac est une société civile, issue de la fusion de plusieurs groupements fonciers agricoles. Acquis en 2014, ce statut lui permet d'associer des personnes physiques et morales, dont l'association Gestion du foncier agricole du Larzac. Le Jardin du Chayran est une association de loi 1901, regroupant des adhérents, désignés le consommateurs aussi par « consomm'acteurs ». Il s'agit également d'une structure d'insertion par l'activité économique, sous la forme d'atelier et chantier d'insertion. Au Marché Paysan est une société à responsabilité limitée (SARL), regroupant 25 producteurs associés, dont deux assurent la gérance. Tandis que Pingpong et Jolis Gestes constituent des Sociétés coopératives d'intérêt collectif. Ce statut leur permet d'associer « des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale » 145. Les collectivités territoriales peuvent notamment être associées au sein de la société, et détenir des capitaux.

4.1.3. Des initiatives socialement innovantes

Les utopies locales étudiées sont étroitement liées à l'alimentation. Cependant, elles abordent ses enjeux de manière différenciée, et intègrent respectivement d'autres types d'activité. En effet, la SC GFA Larzac questionne le modèle agricole dominant, et notamment la gestion du foncier agricole. Par le développement de la vente directe, Au Marché Paysan interroge l'économie et les modes de distribution. Aussi, Jolis Gestes soutient la relocalisation agricole et l'autonomie alimentaire, tout en portant des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux. De plus, par son activité de restauration, cette SCIC intègre des pratiques touristiques. En outre, en tant que tiers lieux, Jolis Gestes et Pingpong se veulent être des lieux hybrides, multiactivités, dédiés au partage. Plus précisément, Pingpong soulève la question de la mutualisation du foncier, des espaces et outils de travail. Par ailleurs, Le Jardin du Chayran utilise le maraîchage biologique comme support d'insertion sociale et professionnelle.

Il apparaît ainsi que ces utopies locales portent des innovations de nature diverse. Effectivement, les initiatives étudiées ont pour ambition d'initier un changement systémique, et ce par l'imagination de nouveaux modes de vie et de consommation, ainsi que de modèles économiques alternatifs. De plus, la question de la gouvernance est présente, en particulier au sein des SCIC, telles

¹⁴⁵ Les Scic. *Présentation*, [en ligne]. Disponible sur https://www.les-scic.coop/presentation. (Consulté le 20/08/2022).

que Pingpong et Jolis Gestes. Ces deux dernières initiatives encouragent également de nouveaux usages. Enfin, toutes ces utopies locales sont à l'origine de nouvelles formes de relations sociales.

Afin d'apprécier plus spécifiquement la dimension sociale des innovations portées par les utopies locales étudiées, plusieurs critères ont été mobilisés. De fait, la grille d'analyse conçue (cf. Annexe C), reprend les orientations de caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants (cf. Annexe E), proposés par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire 146. Ainsi, il apparaît clairement que chacune des utopies locales étudiées apporte, respectivement mais aussi conjointement, satisfaction à des besoins et aspirations sociales, ressentis à l'échelle collective. Effectivement, dans un contexte historique de lutte, la SC GFA Larzac a permis « le fait que le plateau du Larzac soit resté agricole » (Acteur 2). Cette structure œuvre au maintien des pratiques agricoles par une gestion innovante du foncier et l'installation de nouveaux producteurs. Elle permet à ces derniers de « vivre de leur métier » (Acteur 2) et assure ainsi une production alimentaire locale. Au Marché Paysan milite pour le maintien de l'agriculture paysanne et répond à une demande de consommation locale, à travers la vente directe. Cet outil de travail mutualisé apporte également une forme de vie sociale. De son côté, Jolis Gestes soutient les producteurs locaux et permet l'accès à une alimentation locale pour les habitants et touristes. Plus largement, cette SCIC offre un espace culturel rural, c'est-à-dire un espace de vie et de partage pour les acteurs du territoire. Le Jardin du Chayran permet l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. De fait, elle crée de la main-d'œuvre pour le territoire, tout en permettant l'approvisionnement de

-

¹⁴⁶ Avise. *Caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants*, 2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.avise.org/ressources/caracterisation-dun-projet-ou-dune-activite-socialement-innovants. (Consulté le 27/04/2022).

plusieurs structures en produits maraîchers locaux, ainsi que la vente auprès de particuliers. Quant à Pingpong, ce tiers lieu répond à une demande d'espaces et d'outils de travail, au travers de la mutualisation de services. De plus, par le biais de son projet alimentaire, ce tiers lieu nourricier traite des enjeux de transition agricole et alimentaire. Il favorise ainsi l'accès à une alimentation locale et de qualité, par le biais d'un approvisionnement en circuit court, tout en valorisant les restaurateurs du territoire.

En outre, ces cinq initiatives sont le fruit de l'implication mais aussi d'une nécessaire coopération des acteurs locaux. Chacune des utopies locales étudiées dispose de son propre réseau d'acteurs, lequel est lié à celui des autres par des relations communes. Par exemple, Le Jardin du Chayran « ne travaille pas seul » (cf. Figure 35).



Figure 35: Réseau d'acteurs du Jardin du Chayran¹⁴⁷

¹⁴⁷ Photographie personnelle. Maniez Mélanie, 2022.

Ses porteurs ont su s'entourer de plusieurs partenaires, publics et privés, leur permettant de mobiliser des ressources financières mais aussi matérielles, techniques et humaines. Différents acteurs locaux sont investis au sein de cette association, et ce autour de plusieurs fonctions, que sont : nourrir, fédérer, accompagner, former et soutenir. Aussi, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, les collectivités territoriales ainsi que le Parc naturel régional des Grands Causses, soutiennent ces cinq initiatives, à différentes échelles et selon divers moyens (soutien financier, accompagnement et formation des porteurs de projet, etc.).

De plus, les innovations sociales portées par ces utopies locales génèrent d'autres effets positifs. Effectivement, en tant que lieu de rencontre et d'échange, ces expérimentations sont créatrices de mixité et de liens sociaux. Elles produisent également des communs au sein de territoire des Grands Causses. De même, elles contribuent à l'activité économique et à une forme d'attractivité territoriale. En ce sens, la SC GFA Larzac participe à rendre le plateau « vivant » (Acteur 2), en facilitant l'installation de producteurs et donc, indirectement, de familles. En outre, ces utopies locales sont inspirantes et encouragent le développement d'initiatives semblables.

Enfin, il existe une part d'expérimentation et de prise de risque dans la concrétisation de ces cinq utopies locales. Effectivement, la dimension utopique des initiatives étudiées est elle-même révélatrice de leur aspect expérimental. De plus, l'apport de nouveaux produits et services relève de l'innovation, et plus particulièrement de l'innovation sociale, dans le cadre de ce travail. De plus, certains modèles économiques, en particulier dans le cas des tiers-lieux, présentent un risque financier et donc une forme de précarité. Aussi, les statuts choisis par les porteurs comportent une certaine prise de risque,

notamment en ce qui concerne la gouvernance. Enfin, il existe un risque personnel relatif à l'implication de certains acteurs.

Ainsi, il s'avère que les utopies locales étudiées dans le cadre de cet exercice de recherche se concrétisent au travers d'innovations sociales. Il s'agit à présent d'interroger leur capacité de transformation du système conventionnel, et donc leur place au sein de la transition territoriale des Grands Causses.

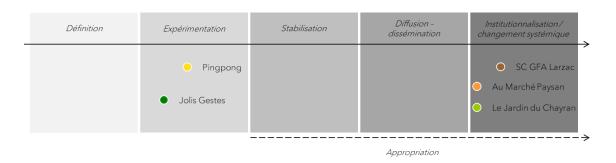
4.2. Des innovations sociales transformatrices comme levier de transition

4.2.1. De l'émergence au changement systémique

Si les cinq utopies locales étudiées au sein du territoire des Grands Causses apparaissent comme socialement innovantes, il importe de les situer plus précisément par rapport au processus d'innovation social. En effet, il s'agit de questionner leur capacité de transformation vis-à-vis du modèle dominant. L'idée finale étant donc de voir en quoi ces initiatives alternatives participent, ou non, à une forme de transition territoriale.

Dans ce cadre, il apparaît que ces utopies locales se situent respectivement à différents stades du processus d'innovation sociale (cf. Figure 36). Plus précisément, l'ensemble des initiatives ont dépassé la phase d'émergence, autrement dit, le stade de définition.

<u>Figure 36 : Position des utopies locales étudiées par rapport au processus</u>
d'innovation sociale¹⁴⁸



Pingpong et Jolis Gestes sont actuellement en phase d'expérimentation, notamment en raison de leur création récente - respectivement en 2018 et 2021. Il s'agit pour ces utopies locales et leurs acteurs, d'expérimenter leur projet et de le faire évoluer, selon le principe de rétroaction. Pour ce faire, il est opportun de tenir compte des retours des bénéficiaires et autre partie prenante de l'initiative.

Quant aux trois autres utopies locales, elles poursuivent leur phase d'appropriation. Elles ont su se diffuser, se disséminer et ainsi devenir une source d'inspiration - à l'image de l'utopie du Larzac -, pour d'autres porteurs d'expérimentations. Il est à noter que la SC GFA Larzac est un peu plus avancée dans son processus d'innovation sociale (cf. Figure 36), compte tenu de la chronologie d'émergence des initiatives. De fait, si le mouvement de lutte du Larzac est à l'origine de la création de la SC GFA Larzac, il a impulsé plus largement une « dynamique contagieuse » 149, à l'échelle du territoire des Grands Causses :

« Cet état de fait a certainement favorisé d'autres outils collectifs très nombreux sur le Larzac : GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun), CUMA (coopératives d'utilisation du

¹⁴⁸ Maniez Mélanie, 2022.

¹⁴⁹ Larzac.org. *Société Civile Gestion Foncière Agricole du Larzac*, [en ligne]. Disponible sur https://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/gestion-fonciere/sc-gfa/. (Consultée le 26/08/2022).

matériel agricole), AVEM (association vétérinaires et éleveurs du Millavois), GIE (groupement d'intérêt économique), marchés de producteurs (Montredon, Potensac), magasin « Marché paysan » à Millau, coopérative des Bergers du Larzac, etc »¹⁵⁰.

De plus, il s'agit d' « une "pollinisation" qui s'est propagée au-delà du plateau : d'autres GFA militants, le mouvement Terre de Liens (cf. GLL n° 289), de très nombreuses expériences de gestion collective des terres (souvent pour l'installation de maraîchers bio, parfois en lien avec des AMAP, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) voient le jour partout en France »¹⁵¹.

En outre, d'après certains acteurs rencontrés dans le cadre d'entretiens réalisés, la SC GFA Larzac, Le Jardin du Chayran et Au Marché Paysan constituent « *trois grandes institutions* » (Acteur B), sur le territoire des Grands Causses. Ces utopies locales ont ainsi atteint le stade d'institutionnalisation et de changement systémique (cf. Figure 36), selon la trajectoire empruntée par les innovations sociales. Par conséquent, ces dernières peuvent être qualifiées de transformatives, puisqu'elles sont capables d'impacter et de provoquer un changement vis-à-vis du modèle dominant. À titre d'exemple, Au marché Paysan fut l'un des premiers magasins de producteurs en vente directe, sur le bassin millavois, remettant alors en question le modèle de la grande distribution. De même, l'approvisionnement de la cuisine centrale de Millau en circuit court, par Le Jardin du Chayran, est une initiative exemplaire qui montre qu'un autre système est possible. En ce qui concerne Pingpong et Jolis Gestes, ces utopies locales ne sont pas encore porteuses d'innovations sociales dites transformatrices.

¹⁵⁰ Ibidem.

¹⁵¹ Ibidem.

4.2.2. De l'ancrage à la transition territoriale

Les entretiens réalisés ont permis de questionner le rapport qu'entretiennent les cinq utopies locales vis-à-vis du territoire des Grands Causses. Il apparaît que ces initiatives s'ancrent respectivement au sein de cet espace géographique, et ce en mobilisant différentes ressources territoriales. Tout d'abord, des ressources naturelles et foncières servent de substrat aux utopies locales agricoles et alimentaires. Ensuite, des ressources matérielles et financières sont nécessaires, et sollicitées auprès des collectivités locales mais aussi des acteurs privés. Enfin, des ressources humaines sont indispensables pour faire vivre ces expérimentations alternatives, notamment au travers d'engagements bénévoles. Effectivement, ces utopies locales sont rendues possible par une multitude et une diversité d'acteurs dont la capacité à coopérer est déterminante.

Aussi, il s'avère que les cinq utopies locales étudiées présentent un certain ancrage territorial, dans le sens où il existe une forme d'appartenance au territoire, mais aussi d'appropriation par les acteurs locaux. De fait, les innovations sociales portées par ces initiatives s'inscrivent spatialement, au sein du territoire des Grands Causses, et ce au travers de la figure du réseau. Plus précisément, il s'agit de réseaux alternatifs extra-territoriaux, figure par laquelle les porteurs d'utopies locales tissent des liens avec les acteurs d'initiatives similaires. De même, il existe des réseaux alternatifs intra-territoriaux, lesquels rendent compte de l'aspiration des acteurs à transformer le système territorial conventionnel. Cette figure est particulièrement intéressante dans le sens où elle renvoie à des innovations sociales présentant un potentiel de transformation du modèle dominant.

Chacun des porteurs des cinq utopies locales étudiées s'inscrit, en effet, au sein d'un large réseau d'acteurs en interrelation. De fait, ces

expérimentations alternatives possèdent des relations communes et sont étroitement liées entre elles, de manière directe ou indirecte (cf. Figure 37). Il s'avère que le tiers lieu Pingpong sert de liant pour l'ensemble des initiatives. Effectivement, cette mise en réseau des acteurs locaux est particulièrement appréciée et recherchée par les porteurs d'utopies locales aspirant à une coconstruction de leur projet, tels que les tiers lieux.

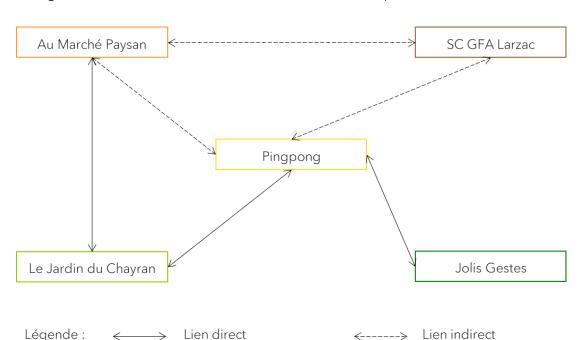


Figure 37 : Schéma de la mise en réseau des utopies locales étudiées 152

En outre, dans ce contexte, ces utopies locales sont créatrices de liens sociaux au sein des acteurs du territoire des Grands Causses. Par exemple, la SC GFA Larzac facilite la mise en réseau des agriculteurs, en particulier sur le Causse du Larzac. Au Marché Paysan permet la mise en contact directe des producteurs avec les consommateurs. De plus, cet espace de vente en circuits courts est également un espace d'échange et de rencontre, tout comme Jolis Gestes et Pingpong. Aussi, le Jardin du Chayran œuvre à l'insertion sociale des travailleurs au travers de l'emploi.

-

¹⁵² Maniez Mélanie, 2022.

Par ailleurs, les innovations sociales, portées par les cinq utopies locales étudiées, entretiennent un rapport particulier avec leur territoire d'ancrage. Les différentes figures d'interface entre innovation sociale et territoire (cf. Annexe I), proposées par Landel, Koop et Senil (2018) peuvent alors être mobilisées pour décrire ce lien. En effet, il existe une forme de fécondation à travers laquelle « le territoire et le lieu de l'innovation sociale échangent, se renforcent mutuellement, sans transformation », (Landel, Koop et Senil, 2018). C'est le cas des initiatives émergentes, telles que PingPong et Jolis Gestes. Cependant, la figure de l'hybridation apparaît aussi, dans le cas où « les échanges entre l'innovation sociale et le territoire se multiplient et aboutissent à l'émergence d'un nouveau « système » territorial, dont les contours n'avaient pas été esquissés au départ de la dynamique », (Ibid.). La SC GFA Larzac, Le Jardin du Chayran et Au Marché Paysan, semblent illustrer cette figure d'interface. De fait, ces initiatives participent au changement du modèle dominant, et donc à une forme de transition territoriale. Entre autres, cette transition « *prend sens dans* la crise écologique » (Acteur 3), et « passe par la résilience » (Ibid.). Ainsi, il s'agit d'engager une dynamique de relocalisation et de tendre vers une forme d'autonomie, notamment au travers la création de communs.

Pour finir, si les tiers lieux étudiés, dans le cadre de ce mémoire, ne relèvent pas encore d'innovations sociales transformatrices - du fait de leur position au sein du processus d'innovation sociale, ils incarnent pour autant « la capacité de la société civile à faire ensemble, à s'emparer de son destin pour produire des solutions en hyper-proximité »¹⁵³. À terme, ces utopies locales ont vocation à engager « une transformation des questions économiques, sociales et sociétales en projets collectifs »¹⁵⁴. Plus précisément, « par des réponses

¹⁵³ France tiers-lieux. Rapport « Nos territoires en action, 2021, 284 p. [en ligne]. Disponible sur https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-France-Tiers-Lieux-2021-complet.pdf. (Consulté le 29/06/2022).

¹⁵⁴ Ibidem.

pratiques et adaptées aux réalités locales, par petits pas mais avec forte ambition, les tiers-lieux bâtissent les transformations dont nous avons besoin » 155. Ainsi, en s'engageant dans une phase d'appropriation, les tiers lieux tels que Pingpong ou Jolis Gestes seront susceptibles de participer à la transition du territoire des Grands Causses. À cet effet, Jolis Gestes se veut être un « outil à la transition » (Acteur 3), et tend à apporter « des solutions locales pour un désordre global » (Ibid.).

Conclusion du chapitre 4

Ce dernier chapitre a permis d'éclairer la problématique soulevée, à l'origine de cet exercice de recherche, et ce par un travail de terrain. L'hypothèse avancée face à ce questionnement a été vérifiée sur le territoire des Grands Causses, à travers l'étude de cinq initiatives, qualifiées d'utopies locales. Il s'avère que ces dernières sont porteuses d'innovations sociales, dans le sens où elles répondent à des besoins sociaux, et ce en impliquant les acteurs locaux. De même, elles produisent d'autres effets positifs sur le territoire et présentent une part d'expérimentation et une certaine prise de risque. Ces innovations sociales possèdent, pour certaines, une capacité de transformation du système territorial conventionnel. Dans ce contexte, elles constituent de véritables leviers de transition pour le territoire des Grands Causses.

_

¹⁵⁵ Ibidem.

Conclusion de la partie 2

La deuxième partie de cet écrit a ainsi permis de vérifier empiriquement l'hypothèse avancée, et ce en tenant compte des éléments théoriques proposés dans la première partie de ce mémoire. Plus précisément, il s'agissait de voir en quoi certaines utopies locales se concrétisent au sein du territoire des Grands Causses, et ce au travers d'innovations sociales. Il a été supposé que ces dernières possèdent une capacité transformatrice, propice à la transition de cet espace géographique.

Les Grands Causses ont été considérés, dans le troisième chapitre, tels une terre d'utopies locales. Le contexte géographique et historique de ce territoire a été exposé, tout comme son système et sa stratégie alimentaires. Ces éléments servent à comprendre l'environnement au sein duquel s'inscrivent les cinq utopies locales choisies, dans le cadre de cet exercice de recherche. De fait, celles-ci ont ensuite été présentées plus en détail.

Quant au quatrième chapitre de cet écrit, il a permis d'appréhender la transition à l'œuvre au sein du territoire des Grands Causses. Il a été démontré que les utopies locales étudiées sont porteuses d'innovations sociales. Puis, la capacité transformative de ces dernières a été mise en évidence. Ainsi, il est retenu que certaines des initiatives socialement innovantes, concrétisées et ancrées à l'échelle locale, participent à une forme de transition territoriale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Synthèse des résultats

Cet exercice de recherche est parti du constat selon lequel diverses initiatives, empreintes d'une dimension utopique, émergent sur les territoires, et ce dans un contexte de crise pluridimensionnelle et multiscalaire. Si ces expérimentations locales apparaissent comme des solutions alternatives face au déséquilibre du système actuel, il s'agissait, au travers de ce mémoire, de voir en quoi les utopies locales participent à la transition des territoires. Dans ce cadre, l'hypothèse a été faite que les utopies locales se concrétisent au travers d'innovations sociales possédant une capacité transformative propice à la transition des territoires. Ainsi, ce travail de recherche repose sur un appareil conceptuel articulant les notions d'utopies locales, d'innovations sociales et de transitions territoriales.

L'utopie est un concept particulièrement intéressant mais complexe à saisir. Si elle renvoie à l'impossible, c'est pourtant la dimension utopique, agissant en tant que catalyseur, qui rend concrètes certaines initiatives. En effet, les utopies locales sont le fruit de l'imagination d'acteurs divers, de leur aspiration au changement mais aussi de leur capacité à coopérer et à agir ensemble. Il apparaît, dans un contexte de transition, que ces expérimentations alternatives tendent à apporter des solutions au déséquilibre global du système actuel, et ce à l'échelle locale.

Quant à l'innovation sociale, elle offre une réponse nouvelle ou améliorative en regard d'un besoin social, ressenti à l'échelle collective. Les initiatives entendues comme socialement innovantes suivent une trajectoire précise mais non linéaire, et se caractérisent au travers de plusieurs critères. Aussi, il s'avère qu'elles possèdent une capacité de diffusion mais aussi de transformation, à l'origine de potentiels changements systémiques.

En ce qui concerne la notion de transition, elle a été abordée par une entrée territoriale. Plusieurs approches et cadres heuristiques ont été mobilisés pour cerner cette notion complexe et multiscalaire, se définissant entre autres comme le passage d'un état à l'autre. L'étude des transitions, au prisme de l'innovation sociale, laisse à penser qu'un rééquilibrage du système est possible, et ce plus largement par le biais de l'innovation territoriale. Enfin, la transition possède une dimension utopique qui, finalement, la rend envisageable au travers de pensées et expérimentations alternatives, telles que les utopies locales.

D'autre part, cet exercice de recherche s'appuie sur un travail de terrain. Entité géographique et paysagère, les Grands Causses sont historiquement marqués par des mouvements et initiatives qualifiés d'utopiques, à l'image de la lutte du Larzac. Constituant ainsi une terre d'utopies, ce territoire est le lieu de pratiques agricoles et alimentaires, inscrites au cœur d'une stratégie alimentaire territoriale. Dans ce contexte, cinq initiatives considérées comme des utopies locales ont été étudiées, au sein du territoire.

L'analyse comparative des cinq cas d'étude a permis d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée dans le cadre de ce travail de recherche. Plus précisément, les apports théoriques associés à la matière recueillie sur le terrain - à l'occasion de plusieurs entretiens auprès de porteurs d'utopies locales -, a permis de vérifier l'hypothèse formulée. Il apparaît que l'ensemble des initiatives étudiées sur le territoire des Grands Causse se sont concrétisées au travers d'innovations sociales. Certaines d'entre elles sont capables d'initier une transformation du système conventionnel, et s'apparentent ainsi à un levier de transition territoriale.

Ainsi, ce travail de recherche a permis de mettre en évidence la capacité et la manière dont certaines utopies locales participent à la transition des

territoires, tels que celui des Grands Causses. Empreint d'une dimension utopique et relevant de l'innovation sociale, ces expérimentations alternatives contribuent à une transformation systémique, et se veulent être une réponse locale au sein d'une transition globale.

Retour sur hypothèse

Au travers de cet exercice de recherche, il a été démontré que les cinq initiatives étudiées au sein du territoire des Grands Causses sont empreintes d'une dimension utopique. Ces utopies locales sont porteuses d'innovations sociales, dans le sens où elles répondent à des besoins sociaux, et apportent des solutions alternatives au système conventionnel, et ce à l'échelle locale. De plus, il apparaît que certaines de ces innovations sociales possèdent une réelle capacité de transformation du modèle dominant. En ce sens, ces innovations sociales dites transformatrices participent à la transition du territoire des Grands Causses. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les utopies locales se concrétisent au travers d'innovations sociales possédant une capacité transformative propice à la transition des territoires a été vérifiée sur le terrain, et validée, sous certaines conditions.

Il est cependant nécessaire de préciser que toutes les utopies locales concrétisées, en particulier sur le territoire des Grands Causses, ne relèvent pas naturellement de l'innovation sociale - bien qu'elles puissent présenter un caractère innovant. Aussi, les initiatives considérées comme socialement innovantes ne possèdent pas toutes la capacité de transformer le modèle dominant. Par conséquent, l'ensemble des utopies locales ne participe pas assurément à la transition des territoires.

Enfin, si certaines utopies locales participent à la transition de leur territoire d'ancrage, il serait intéressant de voir en quoi la transition territoriale peut, en retour, contribuer à l'émergence de nouvelles alternatives au système conventionnel.

Apports et limites de la recherche

Ce travail de recherche a permis de proposer un appareil conceptuel et d'en apporter des éléments de définition non exhaustifs. Il a été captivant d'appréhender le concept d'utopie, même s'il reste complexe à saisir. Aussi, les notions d'innovation sociale et de transition territoriale ont été éclairées en croisant différentes sources et approches. Néanmoins, il a finalement été délicat de mobiliser précisément l'ensemble des éléments du cadre théorique proposé, à l'image du champ des *Sustainable Transition Studies*.

D'autre part, cet exercice de recherche a été l'occasion de vérifier l'hypothèse avancée au travers d'un travail de terrain. Terre d'utopies, les Grands Causses ont été un terrain d'étude particulièrement passionnant, notamment en raison de l'utopie du Larzac dont le territoire est empreint. En outre, les cinq utopies locales étudiées ont permis d'apporter des pistes de réponse à la problématique soulevée. Cependant, bien que ces initiatives aient été choisies de manière à offrir un panel d'expérimentations sur le territoire des Grands Causses, elles ne sont pas strictement représentatives de l'ensemble des utopies caussenardes.

En ce qui concerne les entretiens menés dans le cadre de cet exercice de recherche, aucun n'a été retranscrit intégralement. En effet, certains acteurs n'ont pas souhaité que leur propos soient enregistrés. Par conséquent, cet écrit est basé sur des prises de notes - seules quelques citations ont été empruntées - mais s'attache à restituer les différents discours recueillis, le plus fidèlement

possible et ce dans le respect de l'anonymat de leur auteur. Ainsi, la matière collectée lors des entretiens vient compléter les recherches bibliographiques réalisées.

Par ailleurs, les acteurs rencontrés possèdent une vision subjective du sujet, et particulièrement focalisée sur leur initiative. Ce rendu manque donc d'une vision plus large et objective sur l'ensemble du territoire et des utopies locales étudiées. Une demande d'entretien avec un acteur du PNR des Grands Causses, susceptible de partager une telle vision, a été formulée mais n'a pas pu aboutir.

Pistes de réflexion et perspectives

Si cet exercice de recherche a permis d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée, il a également soulevé de nouveaux questionnements. Au final, plusieurs pistes de réflexion et perspectives sont envisagées.

Une remise en question terminologique

Les rencontres de plusieurs acteurs du territoire (cf. Annexe A) ont été l'occasion de questionner la dimension utopique des expérimentations étudiées. De fait, certains acteurs hésitent ou même refusent de qualifier leur initiative d' « utopie ». Ces derniers estiment que l'utopie relève de l'impossible, de l'irréalisable, et possèdent ainsi une connotation péjorative. Or, leurs initiatives existent, elles sont bien concrètes. Dans ce contexte, cet écrit amène finalement à remettre en question le terme « utopies locales ». Des synonymes existent, tels que le terme « alternatives locales », cependant la dimension utopique ne transparaît pas clairement. De même, le terme « hétérotopie » est

intéressant mais son emprunt risque de se limiter à une simple spatialisation des utopies.

Une multiplication des entretiens et cas d'étude

Les entretiens réalisés dans le cadre de cet exercice de recherche ont permis de recueillir de précieux éléments de réponse à la problématique soulevée. Cependant, il serait utile de compléter les données recueillies - auprès des personnes rencontrées -, et ce par des entretiens complémentaires. L'idée serait d'échanger avec des acteurs possédant une vision plus large, sur la thématique de l'alimentation, ainsi que sur le terrain d'étude. Dans la mesure du possible, il serait judicieux de retranscrire les échanges.

Par ailleurs, les cinq utopies locales étudiées ont servi à vérifier l'hypothèse avancée, de manière empirique. Néanmoins, il serait opportun d'explorer d'autres initiatives afin de nuancer les résultats obtenus. En effet, les cas d'étude sélectionnés sont particulièrement centrés sur le bassin millavois, et donc pas suffisamment représentatifs de l'ensemble du territoire des Grands Causses.

Un élargissement du terrain d'étude

Dans l'un de ses ouvrages, Le Parc national des Cévennes considère les Grands Causses comme une « terre d'expériences », (Chassany, Crosnier, 2009). Par conséquent, il serait intéressant d'envisager la poursuite de cet exercice de recherche plus largement sur le territoire des Causses et Cévennes. En effet, de par leur contexte géographique et historique, les Cévennes constituent un territoire particulièrement propice à l'émergence d'expérimentations alternatives, à l'initiative d'acteurs animés par une forme de pensée utopique. En outre, l'entité des Causses et Cévennes est représentative du « paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen », selon

l'UNESCO¹⁵⁶. Cette valeur patrimoniale universelle fait écho avec la thématique de l'alimentation choisie dans le cadre de cet exercice de recherche - d'où la pertinence d'explorer les utopies locales présentes au sein de ce territoire.

Une étude de la dimension touristique

Ce travail de recherche occulte la dimension touristique des utopies locales étudiées. Il existe pourtant une riche littérature traitant du couple « tourisme et utopie ». De fait, il serait pertinent de préciser les notions d'utopies territoriales et touristiques, ainsi que les pratiques touristiques associées. En ce sens, le géographe Philippe Bourdeau renvoie à la notion d'après tourisme et souligne qu' « à bien des égards, la principale utopie dont semble aujourd'hui porteur le tourisme est celle de son dépassement, de son débordement par des pratiques qui s'en émancipent de plus en plus explicitement » (Bourdeau, 2020). De même, la sociologue Saskia Cousin fait écho aux hétérotopies du tourisme, et précise que « pour contrer le futur (dystopique) du tourisme, il faut se donner les moyens d'agir pour ouvrir un avenir (utopique) aux hétérotopies démocratiques du loisir », (Cousin, 2020).

Dans ce contexte, il serait également intéressant de considérer l'entrée touristique de la notion de transition. Plus précisément, il pourrait s'agir d'interroger la capacité des innovations sociales à engager une forme de transition touristique, et ce en regard du concept d'utopies locales.

Dans la continuité du travail mené dans le cadre de ce mémoire, les enjeux de cette transition touristique pourraient être appréhendés au travers de la thématique de l'alimentation. En effet, il existe diverses expériences touristiques en lien avec l'alimentation, comme en témoignent les termes « tourisme gastronomique », « tourisme culinaire », « agritourisme », (Bessière et

_

¹⁵⁶ UNESCO. *Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen*, [en ligne]. Disponible sur https://whc.unesco.org/fr/list/1153/. (Consulté le 14/05/2022)

al., 2016). En outre, « levier d'appropriation et de conscientisation, facteur d'innovation et d'interaction, le tourisme revêt une place centrale dans les stratégies de valorisation des patrimoines alimentaires locaux », (Bessière et al., 2013). Il importe alors d'inscrire les pratiques touristiques au sein de la stratégie alimentaire du territoire, portée par le Parc naturel régional des Grands Causses. Ainsi, la transition du territoire des Grands Causses pourrait être envisagée sous l'angle des transitions alimentaires et touristiques, et ce en s'appuyant sur les utopies locales porteuses d'innovations sociales transformatrices.

BIBLIOGRAPHIE

Albaladejo Christophe, Cittadini Roberto, Carricart Pedro, Sanz Patricio, Bustos Cara Roberto, et al. Les agricultures paysannes extrapampéennes argentines. Au-delà des résistances. In *L'agriculture en famille : travailler, ré-inventer, transmettre*. EDP Sciences, 2014, p.241-258.

Audet René. Le champ des *sustainability transitions* : origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, 2015, n°58, p. 73-93.

Avelino F., Wittmayer J., Haxeltine A., Kemp R., O'Riordan T., Weaver P., Loorbach D. and Rotmans J. *Game-changers and Transformative Social Innovation. The Case of the Economic Crisis and the New Economy.* TRANSIT working paper, 2014, 24 p.

Avelino Flor, Wittmayer Julia. Transformative social innovation and its multiactor nature. In Howaldt, J., Kaletka, C., Schröder, A. & Zirngiebl, M. *Atlas of Social Innovation - New Practices for a Better Future*. Dortmund: Sozialforschungsstelle, TU Dortmund University, 2018, 245 p.

Avise. Caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants, 2017, 6 p.

Avise. Mode d'emploi : L'innovation sociale. Reconnaître un projet d'innovation sociale entrepreneuriale, pour mieux l'orienter, l'accompagner et le financer, 2015 (mis à jour en 2019), 24 p.

Baysse-Lainé Adrien, Perrin Coline. Les espaces agricoles des circuits de proximité : une lecture critique de la relocalisation de l'approvisionnement alimentaire de Millau, *Natures Sciences Sociétés*, 2017, vol. 25, n° 1, p. 21-35.

Besançon Emmanuelle, Chochoy Nicolas. Les marqueurs d'innovation sociale : une approche institutionnaliste. *Revue internationale de l'économie sociale*, 2015, n°336, p. 80-93.

Besançon Emmanuelle, Chochoy Nicolas. Mesurer l'impact de l'innovation sociale : quelles perspectives en dehors de la théorie du changement ?, *Revue internationale de l'économie sociale*, 2019/2, n° 352, p. 42-57.

Besançon Emmanuelle. La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme. Une illustration à partir d'une recyclerie, *Sociologies pratiques*, 2015/2, n° 31, p. 31-40.

Bessière Jacinthe, Laurence Tibère, Jean-Pierre Poulain. L'alimentation au coeur du voyage. Le rôle du tourisme dans la valorisation des patrimoines alimentaires locaux, *Mondes du tourisme*, 03/2013, p.71-82.

Bessière Jacinthe, Mognard Élise, Tibère Laurence. Tourisme et expérience alimentaire : le cas du Sud-Ouest français. *Téoros*, 2016, vol. 35, n° 2.

Bouchard M.J. et al., Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Base de données sur les études de cas en innovation sociale produites dans le cadre des activités du CRISES. Présentation générale et manuel de codification. Québec: Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales, Collection Études théoriques et méthodologiques, n°ET1602, 2016, 214 p.

Bourdeau Philippe. Qu'avons-nous fait de l'utopie touristique ? In Utopie et tourisme. *ESPACES tourisme et loisirs*, 2020, n°352, p 66-70.

Bregman Rutger. Utopies réalistes. Paris : Seuil, 2017, 256 p.

Bui Sibylle. *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015)*. Agriculture, économie et politique. AgroParisTech, 2015, 504 p.

Chassany Jean-Paul, Crosnier Capucine. *Les grands Causses, terre d'expériences*. Florac : Parc national des Cévennes, 2009, 384 p.

Cloutier J., Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?* Québec : Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales, Collection Études théoriques et méthodologiques, n°ET0314, 2003, 46 p.

Communauté d'intérêt sur l'innovation sociale du RQIS. Favoriser l'émergence et la pérennisation des innovations sociales au Québec. Synthèse des travaux de la communauté d'intérêt sur l'innovation sociale. Québec : Université du Québec, 2011, 101 p.

Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS). *Orientation du Conseil supérieur de l'ESS. Caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants.* 2017, 6 p.

Cottin-Marx Simon, Flipo Fabrice, Lagneau Antoine. La transition, une utopie concrète? *Mouvements*, 2013/3, n° 75, p. 7-12.

Cousin Saskia. Réinventons les hétérotopies du tourisme. In Utopie et tourisme. *ESPACES tourisme et loisirs*, 2020, n°352, p 71-75.

Dengreville Renaud, Gouvion Colette. *Causses, de pierre & d'étoiles*. Rodez : Éditions du Rouergue, 1997, 271 p.

Draperi Jean-François. *La république coopérative*. Bruxelles : Larcier, 2012, 327 p.

Draperi Jean-François. Utopies et pratiques coopératives au fil de l'histoire. *Économie & Humanisme*, 2000, n°354, p. 27-30.

Duverger Timothée. *Utopies locales. Les solutions écologiques et solidaires de demain.* Paris : Les Petits Matins, 2021, 141 p.

FAO, INRAE. *Systèmes alimentaires durables - Un manuel pour s'y retrouver.* Rome, 2020, 260 p.

Farinelli Bernard. *La révolution de la proximité. Voyage au pays de l'utopie locale*. Paris : Libre & Solidaire, 2015, 240 p.

Féniès Jacques, Solassol Pierre. *La petite encyclopédie des Grands et Petits Causses*. Millau : Vagabonds des Grands Causses, 2005, 342 p.

Foucault Michel. Des espaces autres. Empan, 2004/2, n°54, p. 12-19.

Franquemagne, Gaël. La mobilisation socioterritoriale du Larzac et la fabrique de l'authenticité. *Espaces et sociétés*, 2010, vol. 143, n°3, 2010, p. 117-133.

Friedman Yona. Utopies réalisables. Paris : L'Éclat, 2000, 256 p.

Geels Frank W. Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 2002, vol. 31, p. 1257-1274.

Guyot Phung Carola, Charue-Duboc Florence. La dimension territoriale : modalités d'émergence et de diffusion de la niche sociotechnique. *Finance Contrôle Stratégie*, 2020, n°9.

Hervieu Bertrand, Léger Danièle. *Le Retour à la nature. Au fond de la forêt... l'État.* Paris : Seuil, 1979, 244 p.

Hopkins Rob. *Manuel de la transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale.* Montréal : Ecosociété, 2010, 216 p.

Koop K., Landel P.-A., Fourny M.-C. L'étude des capacités transformatrices des innovations sociales à travers leurs formes de dissémination. In Klein J.-L. et al. (sous la dir.). *Trajectoires d'innovation. Des émergences à la reconnaissance*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2019, 416 p.

Landel P.-A., Koop K., Senil N. Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne, p. 21 à 43. In Fourny M.C. (dir.), *Montagnes en mouvements, Dynamiques territoriales et innovations sociales*, Fontaine: Presses Universitaires de Grenoble, UGA Éditions, 2018, 220 p.

Léger Danièle. Les utopies du "retour". *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1979, vol. 29, p. 45-63.

Lepesant Michel. *Politique(s) de la décroissance : Propositions pour penser et faire la transition*. Paris : Utopia, 2013, 200 p.

Malassis Louis. Nourrir les Hommes. Paris : Flammarion, 1993, 110 p.

Martin Didier. Le Larzac : utopies et réalités. Paris : L'Harmattan, 1987, 224 p.

Morin Edgar. La voie. Pour l'avenir de l'humanité. Paris : Fayard, 2011, 320 p.

Mountain Wilderness. *Montagnes en transition - Territoires sentinelles, laboratoires de changement.* Grenoble : dossier thématique n°11, 2021, 28 p.

Obin Olivier. *Territoires en construction : de la géographie sociale à l'acteur-réseau : une lecture des dynamiques sportives de nature dans les Grands Causses.* Thèse de doctorat en géographie, Grenoble : Université de Grenoble, 2013, 426 p.

OCDE, Eurostat. *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, 3*ème édition, La mesure des activités scientifiques et technologiques. Paris : Éditions OCDE, 2005, 185 p.

OCDE, Eurostat. *Manuel d'Oslo 2018 : Lignes directrices pour le recueil, la communication et l'utilisation des données sur l'innovation, 4*^{ème} édition, *Mesurer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation,* Paris : Éditions OCDE, 2019, 284 p.

OCDE. Manuel de Frascati 1993. Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental, 5^{ème} édition, Mesure des activités scientifiques et techniques. Paris, 1994.

Pecqueur Bernard, Itçaina, Xabier. Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ?, *Revue internationale de l'économie sociale*, 2012, n°325, p.48-64.

Rastoin Jean-Louis. Les systèmes alimentaires territorialisés : enjeux et stratégie de développement. *Journal RESOLIS*, 02/2016, n°7, p.12-15.

Rastoin Jean-Louis. Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel. *Journal RESOLIS*, 03/2015, n°4, p.11-13.

Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), Rollin Joanie, Vincent Valérie Vincent (avec la collaboration de Harrisson D.). *Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec*. Québec : Université du Québec, 2007, 78 p.

Richez-Battesti Nadine, Petrella Francesca, Vallade Delphine. L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? *Innovations*, 2012/2, n°38, p. 15-36.

Rouillé d'Orfeuil Henri. *Transition agricole et alimentaire : la revanche des territoires.* Paris : Charles Léopold Mayer, 2018, 254 p.

Rouvière Catherine. Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2016, n°133, p.127-146.

Rouvière Catherine. *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960.* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015, 502 p.

Terral Pierre-Marie. *Larzac. De la lutte à l'altermondialisme*. Toulouse : Privat, 2011, 460 p.

Terral Pierre-Marie. *Larzac, terre de lutte. Une contestation devenue référence.* Toulouse : Privat, 2017, 137 p.

Torre André. Les moteurs du développement territorial. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2018, n°4, p.711-736

Torre André. Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 2015, vol. 17, n°3, p. 273-288.

Wright Erik Olin. *Utopies réelles*. Paris : La Découverte, 2017, 624 p.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE A : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	138
Annexe B : Guide d'entretien	139
Annexe C : Grille d'analyse des utopies locales étudiées	140
Annexe D : Les éléments caractéristiques de l'innovation sociale, d'après l'Institu	IT GODIN.142
Annexe E : Les orientations de caractérisation d'un projet ou d'une activité socia	ALEMENT
innovants, d'après le Conseil supérieur de l'ESS (2017)	143
Annexe F : Les Capteurs d'innovation sociale, d'après l'Institut Godin	145
Annexe G : Schéma global d'un processus d'innovation, d'après le Réseau québéc	OIS EN
innovation sociale (2007)	146
ANNEXE H : CHARTE TRANSISCOPE	147
Annexe I : Les six figures d'interface entre innovation sociale et territoire, d'après	S LANDEL,
Koop, Senil (2018)	148
Annexe J : Carte du Parc naturel régional des Grands Causses	150
Annexe K : Carte du territoire des Causses et Cévennes	151
Annexe L : Cartographie des parcelles agricoles de la SC GFA Larzac et de la SC	TL152
Annexe M : Plaquette de présentation Le Jardin du Chayran	153
Annexe N : Plaquette de présentation Au Marché Paysan	154
Annexe O : Présentation du pôle alimentaire de Pingpong	155
Annexe P : Programmation de Jolis Gestes	156

<u>Annexe A : Liste des personnes rencontrées</u>

- BOISSON Nadine, directrice de l'association Le Jardin du Chayran Entretien réalisé le 20/05/2022, à Millau (12)
- CABIRON Denis, co-fondateur et gérant du tiers-lieu Pingpong Entretien réalisé le 27/04/2022 à Millau (12)
- COLLARD Lisa, fondatrice et co-gérante du restaurant et tiers-lieu rural Jolis Gestes

Entretien réalisé le 04/05/2022, à Mostuéjouls (12)

 FINIEL Paule, productrice associée du magasin de producteurs fermiers Au Marché Paysan

Entretien réalisé le 13/05/2022, à Millau (12)

 VALENTIN Marie-Hélène, productrice associée du magasin de producteurs fermiers Au Marché Paysan

Entretien réalisé le 13/05/2022, à Millau (12)

- VALETTE Christine, animatrice de la Société Civile Gestion Foncière Agricole Du Larzac

Entretien réalisé le 03/05/2022, à Pierrefiche du Larzac (12)

Annexe B: Guide d'entretien

Introduction

Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter rapidement, s'il vous plaît?

Thème 1 : Présentation de l'initiative

- 1.1. Pouvez-vous me parler de votre initiative ? (Intitulé, objet, date de création, localisation, activités, mode de gouvernance, modèle économique, etc.)
- 1.2. Quelle est l'origine de votre projet ? Quels sont les éléments déclencheurs (constat de départ, besoin(s) identifié(s), ...) ?
- 1.3. Quelles ont été les grandes étapes de création et d'évolution du projet ?

Thème 2: La dimension utopique

- 2.1. Selon vous, votre initiative relève-t-elle de l'utopie?
 - Si oui, en quoi?
 - Si non, pourquoi?
- 2.2. En ce sens, comment définissez-vous l'utopie ?
- 2.3. Quelles (autres) utopies vous ont inspirées et/ou vous inspirent à présent, notamment au sein du territoire des Grands Causses ?

Thème 3 : La part d'innovation sociale

- 3.1. Concrètement, à quels besoins sociaux répond votre initiative ? De quelle façon y répond-t-elle ? Qui sont les bénéficiaires ?
- 3.2. Quels acteurs sont à l'origine et/ou gravitent autour de votre initiative ? De quelle manière sont-ils impliqués ?
- 3.3. Plus largement, qu'est-ce que votre initiative a apporté/apporte au territoire des Grands Causses et à ses acteurs ? Quels sont ses impacts (positifs/négatifs) ?
- 3.4. Selon vous, en quoi votre initiative est-elle innovante et/ou expérimentale ? Quels risques avez-vous pris ?

Thème 4 : Le rapport au territoire

- 4.1. Quel est votre rapport avec le territoire des Grands Causses ? En quoi votre initiative vous semble-t-elle (ou non) ancrée au sein de ce territoire ?
- 4.2. Sur quelle(s) ressources (humaines, naturelles, économiques, ...) du territoire s'appuie votre initiative ? Comment sont-elles mobilisées ?
- 4.3. Quel lien entretenez-vous avec les acteurs de ce territoire ? En quoi votre initiative permetelle de créer du lien entre les acteurs et au sein du territoire ?
- 4.4. Votre initiative en a-t-elle inspirée d'autres ? Si oui, lesquelles et de quelle manière ?

Thème 5 : La place dans la transition territoriale

Actuellement, on parle de « transition », en lien avec différentes thématiques.

- 5.1. Que vous évoque ce terme ? Comment le définissez-vous ?
- 5.2. Selon vous, en quoi votre initiative peut-elle contribuer à une forme de transition du territoire des Grands Causses ?

Conclusion

Pour finir, quels sont vos projets futurs ? Et en quoi participeront-ils à la transition du territoire des Grands Causses ?

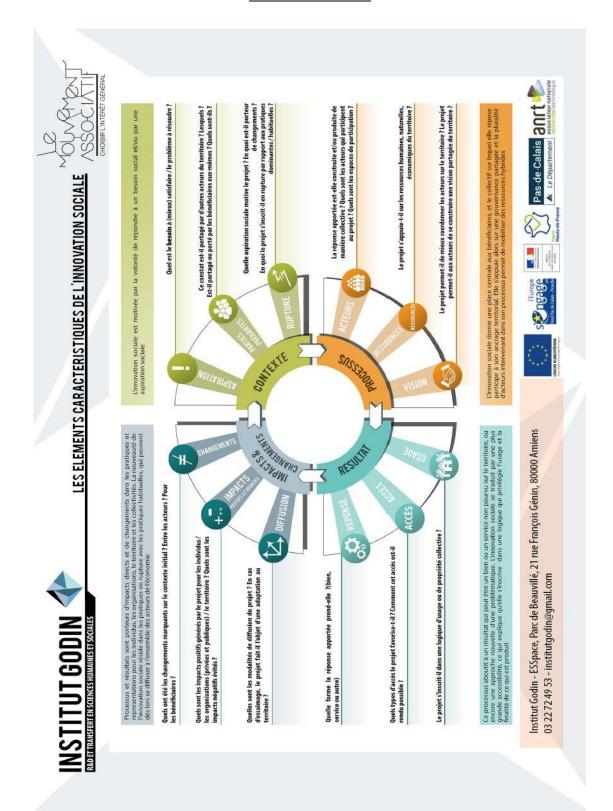
Annexe C : Grille d'analyse des utopies locales étudiées

IDENTIFICATION DE L'INITIATIVE			
Intitulé			
Objet			
Date de création			
Localisation			
Lien ressource			
En quoi est-ce	une utopie locale ? Comment se concrétise-t-elle ?		
	DESCRIPTION		
Origine et grandes étapes			
Dimension utopique			
Comment se caractérise cette utopie locale ? En quoi est-elle porteuse d'innovation sociale ?			
	CARACTÉRISATION		
Type d'activité	 Agriculture Alimentation Apprentissage Culture Économie Energie Environnent Foncier Habitat Tourisme Travail Santé 		
Nature de l'innovation	 Changement de système Nouveau mode de vie Nouveau processus/méthodologie Nouvelles relations sociales Nouveau modèle économique Nouvelle technologie Nouvelle gouvernance Nouvel usage 		
Statut du porteur	 Association loi 1901 Collectivité locale Coopérative - SCIC - SCOP Exploitation agricole - GAEC Fondation - syndicat - consulaire - club d'investisseurs 		

	 SARL - SAS - entreprise privée Aucun statut - collectif informel EURL auto-entreprise - affaire individuelle 	
Processus déclencheur	 Aspiration idéologique Besoin social Compensation Contestation Opportunité Protection-valorisation 	
Grande cause initiale	 Accueil - attractivité du territoire Développement durable - transition Économie alternative Éducation - formation Progrès social - réduction des inégalités Vivre-ensemble 	
CRITÈRES D'	UNE INITIATIVE SOCIALEMENT INNOVANTE ¹⁵⁷	
Besoins sociaux et implication des acteurs		
Autres effets positifs		
Expérimentation et prise de risque		
Quelle est la ca	pacité transformative de cette innovation sociale ?	
	ANALYSE	
Stade de l'innovation	 Définition Expérimentation Stabilisation Diffusion - dissémination Institutionnalisation - changement systémique 	
Lien au territoire	 Ignorance réciproque Récupération Banalisation Décalage alternatif Fécondation Hybridation 	
En quoi participe-t-elle à la transition du territoire d'ancrage ?		

¹⁵⁷ Avise. *Caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants*, 2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.avise.org/ressources/caracterisation-dun-projet-ou-dune-activite-socialement-innovants. (Consulté le 23/04/2022).

Annexe D : Les éléments caractéristiques de l'innovation sociale, d'après l'Institut Godin¹⁵⁸



¹⁵⁸ Institut Godin. *Les expertises Innovation Sociale : Les éléments caractéristiques de l'Innovation Sociale* , [en ligne]. Disponible sur https://institutgodin-ressources.com/expertises/. (Consulté le 19/04/2022).

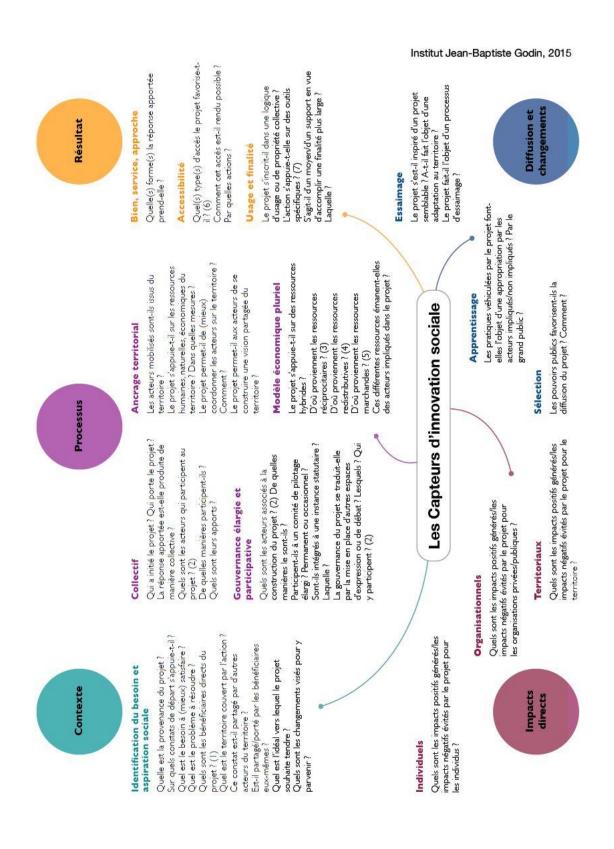
Annexe E : Les orientations de caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants, d'après le Conseil supérieur de l'ESS (2017)¹⁵⁹

	Faisceaux de critères caractérisant les besoins / aspirations sociales et implication des acteurs concernés
nº1	Une problématique sociale sur le territoire d'implantation, ainsi que l'insuffisance des réponses à celle-ci disponibles sur ce territoire, sont explicitement identifiés. Cette problématique sociale peut correspondre à un besoin social et/ou à une aspiration sociale.
n°2	Les différentes parties prenantes du territoire / de la filière sont impliquées dans l'identification du besoir social mal couvert et/ou la co-construction de la réponse innovante à ce besoin et/ou la validation de la pertinence de cette réponse : acteurs publics (collectivités territoriales) et acteurs privés (associations, entreprises, regroupements d'entreprises).
n°3	L'équipe qui porte le projet cherche à impliquer les bénéficiaires visés dans l'identification du besoin socia mal couvert (enquête pour recueillir leurs besoins) et/ou dans la co-construction de la réponse innovante à ce besoin et/ou dans la validation de la pertinence de cette réponse (enquête de satisfaction, participation au processus d'amélioration).
nº4	En amont, le projet se donne les moyens d'évaluer la pertinence de la réponse apportée (outils et indicateurs). A terme, l'impact du projet sur la résolution du besoin social ou de l'aspiration sociale identifié est positif, mesuré de manière explicite et rigoureuse (quantitativement et/ou qualitativement).
n°5	La volonté de mettre en œuvre une réponse, en rupture au regard des réponses existantes, qui apporte de la valeur par rapport à ce besoin social ou cette aspiration sociale est inscrite explicitement comme la raison d'être du projet. Indicateurs: - inscription de cette finalité dans l'objet social, les statuts, le pacte d'actionnaires (quand il s'agit d'une entreprise sociale) / dans le business plan du projet (quand il s'agit d'un projet socialement innovant porté par une entreprise lambda) - et/ou : subordination des autres finalités à cette finalité sociale, notamment limitation de la lucrativité (ex : encadrement de la rémunération des apports en fonds propres, encadrement de l'échelle des salaires, excédents majoritairement réinvestis dans le projet)
nº6	Différentes parties prenantes du territoire / de la filière sont impliquées dans la gouvernance du projet. (ex : participation au CA / comité de pilotage d'une partie prenante différente des apporteurs de capitaux).
nº7	Différentes parties prenantes du territoire / de la filière sont impliquées dans la mise en œuvre opérationnelle du projet (partenariat ou participation directe).
nº8	Les bénéficiaires sont impliqués dans la mise en œuvre opérationnelle du projet.
nº9	Le projet propose une réponse durable à la problématique traitée et vise un modèle économique pérenne, permettant son équilibre économique à moyen terme
n°10	Le projet se conçoit comme une expérimentation qui a vocation à changer d'échelle et/ou à inspirer de nouveaux projets sur d'autres territoires. Cela se traduit par des faits, par exemple : - Les porteurs du projet mettent en œuvre des démarches concrètes pour essaimer leur concept - D'autres acteurs manifestent leur intérêt pour implanter le projet sur leur territoire - Les porteurs du projet mettent en œuvre des démarches destinées à irriguer et influencer les politiques publiques

¹⁵⁹ Avise. *Caractérisation d'un projet ou d'une activité socialement innovants*, 2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.avise.org/ressources/caracterisation-dun-projet-ou-dune-activite-socialement-innovants. (Consulté le 27/04/2022).

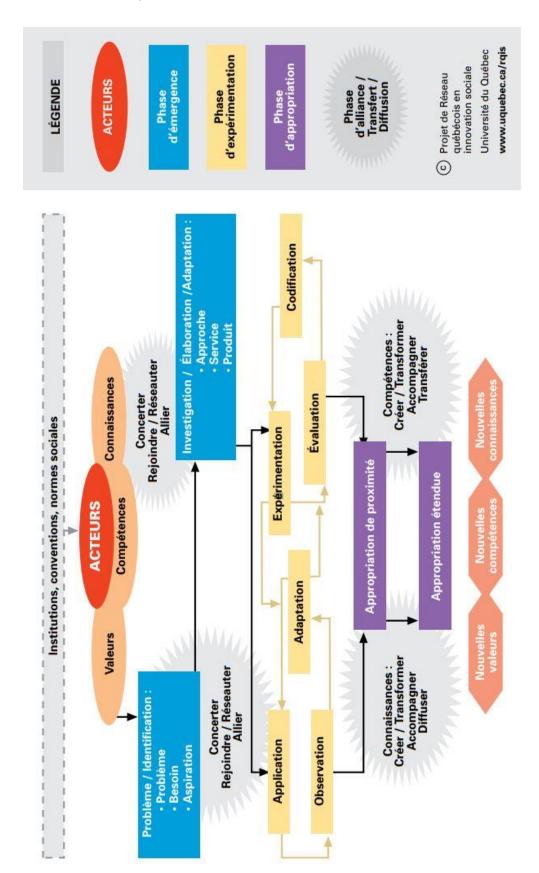
	Génération d'autres effets positifs
nº11	Le projet a un impact positif et mesuré, direct ou indirect, sur le développement économique , par exemple en termes de création d'emplois durables
nº12	Le projet a des impacts positifs et mesurés sur d'autres besoins sociaux.
nº13	Le projet est sensible à son impact environnemental et s'attache à ce que celui-ci ne soit pas négatif.
nº14	Le projet suscite d'autres innovations (grappes d'innovations), la création/structuration d'une nouvelle filière, contribue au renouvellement du secteur d'activité/ du territoire.

	Expérimentation et prise de risque
nº15	Comme pour tout projet d'innovation, sa mise en œuvre présente des risques. En amont (R&D), il y a des verrous et incertitudes réels à lever pour mettre au point la réponse envisagée. Et/Ou, au moment de la mise à disposition de l'offre aux usagers, le caractère nouveau de l'offre court le risque de se heurter à des tensions et résistances des acteurs existants, ou à la non-appropriation par le public visé.
nº16	La réponse est effectivement en rupture par rapport aux pratiques habituelles sur le territoire : elle est nettement distincte des solutions disponibles sur ce territoire. Dans le cas où la réponse s'inspire de projets existants sur d'autres territoires, elle s'attache à s'adapter aux besoins spécifiques de son territoire : elle est une transposition, et non une duplication. La réponse est effectivement plus adaptée pour répondre au besoin social que les solutions alternatives disponibles sur ce territoire (améliorations manifestes, création de valeur).
nº17	Le projet est porté par une équipe ou un collectif d'acteurs, qui développent une culture d'innovation manifeste (accent sur la créativité, encouragement des recherches de solutions inédites) et disposent de compétences complémentaires (multidisciplinarité).
nº18	Recours à des chercheurs et/ou des experts de terrain pour développer une expertise pour lever les verrous et incertitudes et gérer les risques.
nº19	Le projet est d'abord déployé sur un mode expérimental : phase test, avec un processus formalisé d'évaluation et d'ajustements par essais-erreurs.
nº20	La structure qui porte le projet a la capacité financière à supporter les risques et la temporalité longue liés au processus d'innovation : fonds propres / tour de table permettant l'engagement de partenaires financiers.



¹⁶⁰ Institut Godin. *Les outils : Les Capteurs d'Innovation Sociale*, 2015, [en ligne]. Disponible sur https://institutgodin-ressources.com/outils/. (Consulté le 19/04/2022).

Annexe G : Schéma global d'un processus d'innovation, d'après le Réseau québécois en innovation sociale (2007)



Annexe H: Charte TRANSISCOPE¹⁶¹

Critères de référencement

- 1. TRANSISCOPE agrège des alternatives citoyennes. Elles sont à l'initiative d'individus ou de groupes d'individus qui prennent leurs décisions indépendamment de toute administration, parti politique ou institution religieuse.
- 2. Ces alternatives constituent des réponses concrètes à une crise systémique, que ce soit au niveau local ou au niveau global. Qu'il s'agisse de manière non-exhaustive du changement climatique, des crises sociales ou de solidarités ou encore de la crise du modèle économique capitaliste, ces enjeux sont envisagés comme interconnectés.
- 3. Elles cherchent à réaliser un ou plusieurs communs. Elles doivent témoigner par leur gouvernance, leur modèle économique, leur organisation du travail ou leurs choix d'investissement qu'elles visent l'intérêt commun et non la réalisation d'un intérêt particulier.
- 4. TRANSISCOPE affirme son refus d'intégrer toute pratique violente, discriminatoire, anti-démocratique, sexiste, homophobe, xénophobe ou raciste.
- 5. Enfin, nous valorisons des alternatives s'engageant dans une démarche d'ouverture, de participation, et de partage de leurs savoirs-faire, savoirs-être, connaissances ou pratiques.

Les quatre premiers critères sont cumulatifs et doivent être respectés dans leur ensemble. Le cinquième critère est important à nos yeux, mais n'est pas strictement obligatoire

147

¹⁶¹ TRANSISCOPE. *La charte*, [en ligne]. Disponible sur https://transiscope.org/charte/. (Consulté le 20/05/2022).

Annexe I : Les six figures d'interface entre innovation sociale et territoire, d'après Landel, Koop, Senil (2018)

Lien au territoire, description d'après Koop, Landel et Senil (2017)¹⁶²

L'ignorance réciproque correspond à la situation où le territoire ignore l'innovation sociale, qui, elle-même, ne se préoccupe pas d'entraîner son changement. Elle ne doit pas éluder les situations où certains acteurs du territoire ont activement contribué à la mise en difficulté, voire l'élimination d'innovations sociales. Ces situations peuvent être décrites dans nombre de territoires qui ont vu l'arrivée de néo ruraux à partir des années 70.

La **récupération** intervient lorsque l'innovation initiée est prise en charge par le territoire, et en particulier sa structure de gestion. Peuvent être citées nombre de ressourceries associatives qui ont ensuite été intégrées par des intercommunalités, perdant au passage les valeurs portées par les initiateurs du projet.

La banalisation est une forme de récupération de l'innovation par un ou des acteurs du territoire. Le porteur du projet est maintenu, mais les principes s'estompent. L'innovation revient dans le « régime » classique, qui garantit en retour son maintien. Nombre d'innovations sociales connaissent ce sort. On peut citer l'exemple d'un centre de vacances de Biovallée reposant au départ sur des bases utopiques, totalement réintégré dans des logiques gestionnaires, suite à l'acquisition du site par l'intercommunalité, mais le maintien du site en gestion associative « contrôlée » par l'intercommunalité.

Le décalage alternatif est une forme de défense face à la récupération. Le territoire intègre l'innovation, que l'initiateur continue à approfondir. On peut citer l'exemple de la transition agroécologique dans le territoire de Biovallée, récupérée par le département et la Chambre d'agriculture, qui en ont fait une sorte de marque départementale tout en insérant les innovations dans le modèle dominant : intensification, mécanisation, spécialisation. En

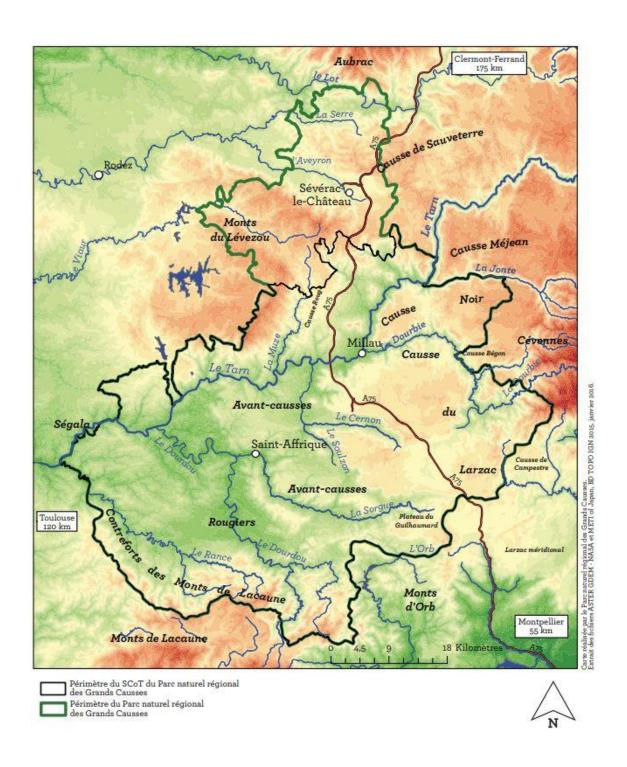
148

Trans*for*Mont. *Base de données collaborative. Guide pour partager une innovation*, [en ligne]. Disponible sur http://collecti.cc/transformont/?ConnaiTre. (Consulté le 10/05/2022).

parallèle, des collectifs locaux continuent à œuvrer dans des domaines précis : permaculture, coopératives de distribution etc.

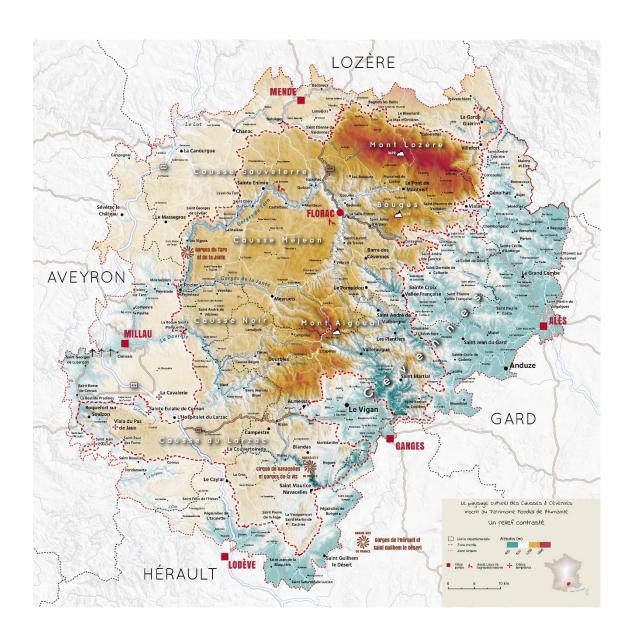
La fécondation correspond à la situation où le territoire et le lieu de l'innovation sociale échangent, se renforcent mutuellement, sans transformation. Peut être cité l'exemple de Terre Vivante, dont la timide relation avec le pays du Trièves n'a pas d'impact réel sur la dynamique du territoire.

L'Hybridation: les échanges entre l'innovation sociale et le territoire se multiplient et aboutissent à l'émergence d'un nouveau « système » territorial, dont les contours n'avaient pas été esquissés au départ de la dynamique. Cette situation peut être décrite à partir de la dynamique impulsée par l'arrivée de néo ruraux « entreprenants » dans le territoire de Biovallée, qui ont révélé la ressource végétale issue de la biodiversité, contribué à la création de coopératives de production des plantes aromatiques et médicinales, et généré la construction d'une ressource territoriale, induisant de profondes transformations du système agricole territorial. Même si le système politique local ne se transforme pas, ce sont de nouvelles formes qui émergent.



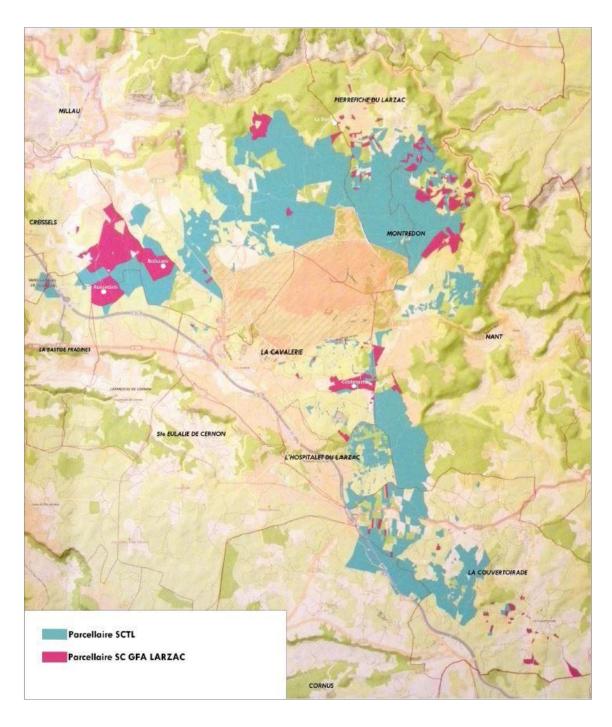
¹⁶³ Parc naturel régional des Grands Causses. *Schéma de Cohérence Territoriale. Rapport de présentation : Diagnostic socio-économique*, 07/07/2017, [en ligne]. Disponible sur https://www.parc-grands-causses.fr/sites/all/files/upload/Comprendre-le-parc/Scot/001_0.pdf. (Consulté le 15/08/2022).

Annexe K : Carte du territoire des Causses et Cévennes¹⁶⁴



¹⁶⁴ Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes. *Plan du territoire*, [en ligne]. Disponible sur http://www.causses-et-cevennes.fr/je-decouvre/plan-du-territoire/. (Consulté le 24/04/2022).

Annexe L : Cartographie des parcelles agricoles de la SC GFA Larzac et de la $\underline{\mathsf{SCTL}^{\mathsf{165}}}$



-

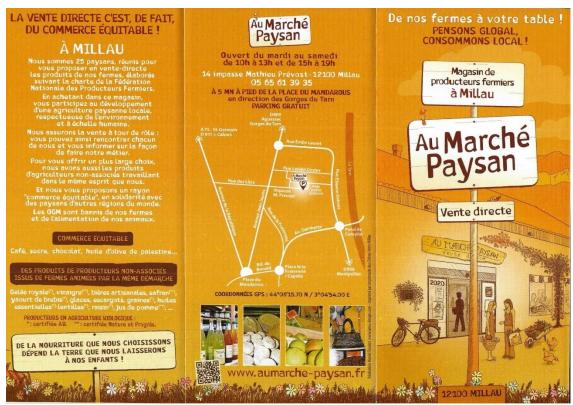
Larzac.org. Société Civile Gestion Foncière Agricole du Larzac, [en ligne]. Disponible sur https://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/gestion-fonciere/sc-gfa/. (Consultée le 06/06/2022).

Annexe M : Plaquette de présentation Le Jardin du Chayran





Annexe N : Plaquette de présentation Au Marché Paysan





ACTUS

AGENDA CULTUREL

LA CANTINE

LES ATELIERS ET FORMATIONS

LES TARIFS

LES LIEUX

PINGP (NG.



LE PÔLE ALIMENTAIRE 3 Le pôle Alimentation s'appuie sur une communauté d'acteurs locaux autour d'un projet alimentaire social et durable. Celui-ci a pour objectif principal la sensibilisation au sens large de l'alimentation locale, de ses producteurs et du bien-manger, à travers le faire ensemble et l'inclusion sociale. Ceci au travers d'un projet global "de la terre à l'assiette" autour de la production, de la valorisation des produits, de la transformation à la distribution.

LE BUT DU PÔLE ALIMENTAIRE

Valoriser la production locale et la consommation en filière courte.

sensibiliser les consommateurs, la population et les plus jeunes, mais aussi de redorer l'image, l'identité et les compétences des femmes et des hommes qui Par des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement, nous souhaitons participer à la relocalisation de l'alimentation. Il est important de sont à la manœuvre dans ce secteur agricole et fermier.

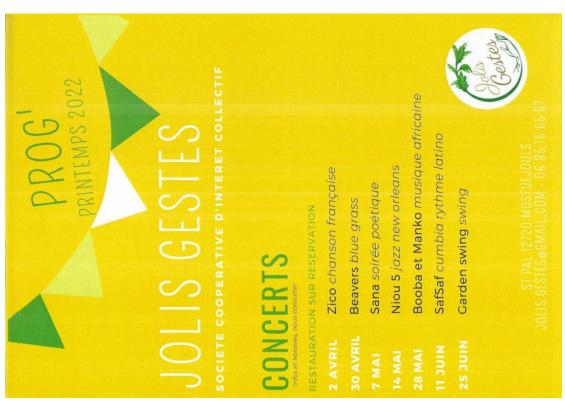
Former aux métiers de l'alimentation durable et responsable.

esponsable du travail des agriculteurs aveyronnais depuis quelques dizaines d'années nous encourage à mettre en œuvre une formation abordant des notions Les restaurateurs sud-aveyronnais ont beaucoup de mal à recruter, notamment des cuisiniers. Millau comme de nombreuses zones rurales est confrontée à 'exode des jeunes générations. Il est important de créer des formations courtes, ciblées et re-localisées à Millau, afin de conserver nos savoirs-faire sur le territoire. Un projet d'insertion permettra de redonner confiance à des personnes qui s'étaient éloignées du milieu professionnel. De plus, la tradition bio et d'éco-responsabilité, d'anti-gaspillage et de transition écologique.

Permettre un accès à tous à une alimentation de qualité.

territoire. En relation avec les acteurs du territoire, le tiers-lieu sera à la fois un lieu de convivialité et d'apprentissage, ouvert à toutes les tranches de la population. Basé sur un menu de saison et des produits locaux sains, le pôle alimentation ouvre des services de restauration complémentaires à l'offre existante sur le

<u>Annexe P : Programmation de Jolis Gestes</u>





TABLES DES FIGURES

FIGURE 1 : APPAREIL CONCEPTUEL	12
Figure 2 : Cartographie des utopies concrètes en France et alentours	17
Figure 3 : Démarche de recherche adoptée	20
Figure 4 : Carte de situation du territoire des Grands Causses	22
Figure 5 : Schéma d'un système alimentaire	23
Figure 6 : Plan du mémoire	25
Figure 7 : Les dimensions de l'innovation	30
Figure 8 : Article 15 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS	34
Figure 9 : Les dimensions d'analyse de l'innovation sociale, d'après le CRISES (Clou	
Figure 10 : Les trois piliers de caractérisation d'une innovation sociale	
Figure 11 : Les Marqueurs d'innovation sociale, d'après l'Institut Godin	38
Figure 12 : Grille de lecture des innovations sociales, d'après le collectif Trans <i>foi</i>	MONT39
Figure 13 : Schéma d'un processus d'innovation sociale, d'après le RQIS	42
Figure 14 : Les cinq phases de l'innovation, d'après Cap Rural et le CIEDEL	44
Figure 15 : Schéma de diffusion de l'innovation, d'après la Loi d'Everett Rogers et r	EVISITÉ PAR
Geoffrey Moore	45
Figure 16 : Les différentes entrées de la transition	49
Figure 17 : Les cinq caractéristiques des transitions, selon les auteurs des <i>Sustain</i> ,	A <i>BLE</i>
Transition Studies	51
Figure 18 : La perspective multi-niveau (traduit de l'anglais à partir de Geels, 2002), (In Bui,
2015)	52
Figure 19 : Vers un changement de modèle, d'après JF. Caron	54
Figure 20 : Les membres du Collectif pour une Transition Citoyenne	57
Figure 21 : Carte des alternatives, d'après TRANSISCOPE	58
Figure 22 : Définition de l'innovation, d'après le collectif Trans <i>for</i> Mont	62
Figure 23 : <i>Multi-level Perspective on Transformative Social Innovation</i> , d'après Av	/ELINO ET
AL. (2014)	63
FIGURE 24 : CONCEPTUAL HEURISTIC TO EXPLORE THE DYNAMICS OF TRANSFORMATIVE SOCIA	L
Innovation, d'après Avelino et al. (2014)	64

Figure 25 : Multi-actor Perspective: level of individual actors, d'après Avelino,	, Wittmayer
(2018)	65
Figure 26 : Différentes figures d'interface entre innovation sociale et territoif	RE, D'APRÈS
Landel, Koop, Senil (2018)	67
Figure 27 : Schéma du processus d'innovation territorial, d'après Cap Rural et	LE CIEDEL 71
Figure 28 : Carte des entités paysagères du PNR des Grands Causses	79
Figure 29 : Carte des périmètres de protection du territoire des Grands Causse	s81
Figure 30 : Empreinte spatiale des circuits courts approvisionnant Millau, d'app	RÈS BAYSSE-
Lainé, Perrin, 2017	84
Figure 31 : Schéma des acteurs du PAT Grands Causses - Lévézou	86
Figure 32 : Carte du projet d'extension du camp militaire du Larzac	90
Figure 33 : Carte de localisation des utopies locales étudiées	95
Figure 34 : Frise chronologique des utopies locales étudiées	95
Figure 35 : Réseau d'acteurs du Jardin du Chayran	113
Figure 36 : Position des utopies locales étudiées par rapport au processus d'inn	NOVATION
SOCIALE	116
FIGURE 37 : SCHÉMA DE LA MISE EN RÉSEAU DES UTOPIES LOCALES ÉTUDIÉES	119

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les quatre catégories d'innovation, d'après l'OCDE (2005)	29
Tableau 2 : Les deux grandes approches de l'innovation sociale, d'après Besançon et	
Сносноу (2019)	35
Tableau 3 : Les cinq dimensions des Capteurs d'innovation sociale, d'après l'Institut Godi	in.38
Tableau 4 : Les acteurs de l'innovation sociale, d'après le RQIS (2007)	41
Tableau 5 : Les stades de l'innovation sociale, d'après le collectif Trans <i>for</i> Mont	45
Tableau 6 : Les formes d'innovations territoriales, d'après Torre (2018)	72

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	6
AVANT-PROPOS	8
SOMMAIRE	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
Contexte de la recherche	11
Problématique, hypothèse et résultats attendus	11
Appareil conceptuel	12
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	20
Terrain d'étude	22
ORGANISATION DU MÉMOIRE	25
PARTIE 1 : DE L'UTOPIE À LA TRANSITION TERRITORIALE, DÉTOUR PAR L	.'INNOVATION
SOCIALE	26
Introduction de la partie 1	27
Chapitre 1 : Cadre théorique de l'innovation sociale	28
1.1. De l'innovation à l'innovation sociale	28
1.1.1. La notion d'innovation	28
1.1.2. La dimension sociale de l'innovation	31
1.2. Analyse des initiatives socialement innovantes	35
1.2.1. Approches de l'innovation sociale	35
1.2.2. Éléments de caractérisation de l'innovation sociale	36
1.3. Acteurs et trajectoire de l'innovation sociale	40
1.3.1. Les acteurs de l'innovation sociale	
1.3.2. Le processus d'innovation sociale	
Conclusion du chapitre 1	46
Chapitre 2 : Approche de la transition des territoires	47
2.1. De la transition à la transition territoriale	47
2.1.1. La notion de transition	47
2.1.2. Le champ des <i>Sustainable Transition Studies</i>	50
2.1.3. L'entrée territoriale de la transition	
2.1.4. Le cas de la transition alimentaire	
2.2. La transition des territoires par l'innovation sociale	
2.2.1. La capacité transformative de l'innovation sociale	61

2.2.2. La notion d'innovation territoriale	68
2.3. La transition au prisme de l'utopie	72
Conclusion du chapitre 2	74
CONCLUSION DE LA PARTIE 1	75
PARTIE 2: LES GRANDS CAUSSES, ENTRE UTOPIES ET TRANSITION TERRITORIALE	76
Introduction de la partie 2	77
Chapitre 3 : Les Grands Causses, terre d'utopies	78
3.1. Le territoire des Grands Causses	78
3.1.1. Entité géographique et paysagère	78
3.1.2. Système et stratégie alimentaires	82
3.1.3. Le Larzac, entre lutte et utopie	90
3.2. Les utopies locales étudiées	94
3.2.1. La société civile Gestion Foncière Agricole du Larzac	96
3.2.2. Le Jardin du Chayran	98
3.2.3. Au Marché Paysan	100
3.2.4. Pingpong	101
3.2.5. Jolis Gestes	
Conclusion du chapitre 3	105
Chapitre 4 : Les Grands Causses, territoire en transition	106
4.1. Des utopies locales porteuses d'innovations sociales	106
4.1.1. Des utopies concrètes	106
4.1.2. Des expérimentations alternatives	109
4.1.3. Des initiatives socialement innovantes	111
4.2. Des innovations sociales transformatrices comme levier de transition	115
4.2.1. De l'émergence au changement systémique	115
4.2.2. De l'ancrage à la transition territoriale	118
Conclusion du chapitre 4	121
CONCLUSION DE LA PARTIE 2	122
CONCLUSION GÉNÉRALE	123
Synthèse des résultats	124
RETOUR SUR HYPOTHÈSE	126
Apports et limites de la recherche	127
PISTES DE RÉFLEXION ET PERSPECTIVES	128
RIRI IOGRAPHIE	132

TABLE DES ANNEXES	137
TABLES DES FIGURES	157
TABLE DES TABLEAUX	159
TABLE DES MATIÈRES	160
RÉSUMÉ	163

RÉSUMÉ

<u>Titre</u>: Les utopies locales au cœur de la transition des territoires

Mots-clés : utopie locale - innovation sociale - transition territoriale

Résumé:

Face à une crise pluridimensionnelle et multiscalaire, diverses solutions et alternatives fleurissent au sein des territoires, à l'initiative d'acteurs locaux, et se profilent comme une tentative de réponse au déséquilibre du système actuel. Dans un contexte de transition, ce mémoire propose, à travers l'étude de cinq expérimentations, ancrées dans le territoire des Grands Causses, d'explorer la capacité transformative de ces utopies locales. Il s'agit notamment d'appréhender ces dernières au prisme de l'innovation sociale, et d'en saisir la place et le rôle au sein des transitions territoriales à l'œuvre.

ABSTRACT

<u>Title</u>: Local utopias at the heart of territorial transition

Keywords: local utopia - social innovation - territorial transition

Abstract:

Faced with a multidimensional and multiscalar crisis, various solutions and alternatives are flourishing within the territories, at the initiative of local actors, and are emerging as an attempt to respond to the imbalance of the current system. In a context of transition, this paper proposes, through the study of five experiments, anchored in the territory of the Grands Causses, to explore the transformative capacity of these local utopias. In particular, it is a matter of understanding the latter through the prism of social innovation, and of capturing their place and role within the territorial transitions at work.